



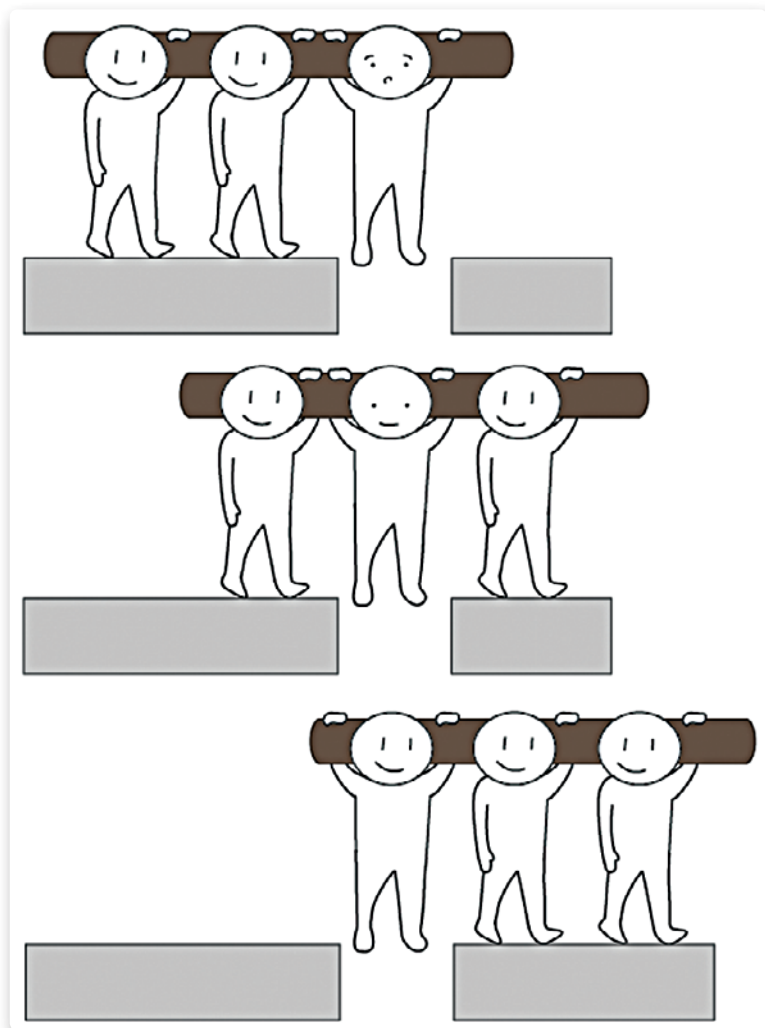
Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois



Formation continue interne

Programme 2024





La formation au service de l'intelligence collective

Mettre leur expérience, leurs compétences, leur envie de partager et de co-construire au service du groupe, c'est ce que font nos formateurs-trices tout au long de l'année.

S'unir pour réaliser un but commun, et pour améliorer les prestations, favorise la synergie, l'innovation, la motivation collective et même l'épanouissement personnel et le bien-être au travail.

L'intelligence collective permet au groupe d'aller plus loin, d'être innovant, de résoudre les problèmes en étant orienté solutions.

La formation est ce lieu de rencontre, cet espace protégé bienveillant qui permet à chacun-e de s'appuyer sur les compétences des autres mais aussi de partager les siennes. Echanger, impliquer, favoriser l'initiative: autant de petites actions qui vous aideront à améliorer les prestations au patient, à réaliser vos objectifs et, finalement, à vous développer.

Alors inscrivez-vous nombreux-ses à nos sessions de formation ou devenez à votre tour formateurs-trices au sein du RHNe.

Valeurs institutionnelles

La responsabilité au RHNe,

C'est le fait d'assumer pleinement sa mission et d'être prêt à se porter garant de ses actions et de celles de ses partenaires.

Le respect au RHNe,

C'est l'acceptation, sans jugement, d'avis, de croyances, ou de valeurs différentes. Il implique authenticité, écoute, tolérance et nécessité une communication empreinte de considération.

La compétence au RHNe,

C'est l'addition de l'ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-transmettre capitalisés par chacun.

L'ambition au RHNe,

C'est la volonté de se dépasser, de promouvoir le changement, le progrès et l'innovation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les valeurs RHNe qui se trouvent sur intranet ou internet.

Les principes directeurs sur le plan andragogique

En conformité avec les valeurs institutionnelles, aux politiques du personnel 2019-2022 et politique du développement du personnel 2019, les principes directeurs sur le plan andragogique de la formation continue interne se décrivent comme ci-dessous.

1. Le principe du respect de l'adulte en formation

Tout apprenant possède un style d'apprentissage qui lui est propre. La vitesse à laquelle il assimile ses informations joue également un rôle important dans la rétention des éléments.

2. Le principe de la réceptivité

Un apprentissage significatif commence par le vouloir apprendre. Pour assurer cette réceptivité, l'adulte a besoin de percevoir l'utilité (les bénéfices) de la formation et de comprendre le pourquoi de celle-ci afin de s'approprier les informations qui lui sont présentées et qui font sens pour lui. Il devient acteur et donc co-responsable de sa formation.

3. Le principe de l'interactivité

En ce qui concerne les apprenants adultes, l'expérience constitue la base sur laquelle s'implantent les nouveaux savoirs. Par conséquent, les méthodes d'enseignement doivent favoriser les échanges entre le formateur et les participants, mais aussi les participants entre eux.

4. Le principe de la facilitation de l'apprentissage

Les systèmes d'apprentissage doivent respecter certains facteurs essentiels à l'acquisition des connaissances, des habiletés et des compétences. Pour ce faire, les contenus doivent être structurés et accessibles, faire appel à l'expérience et à l'expérimentation, et respecter un rythme adapté.

5. Le principe d'acquisition, d'intégration et de maintien des connaissances

Il faut mesurer les acquis des apprenants à différents moments du processus de formation: avant; pendant; après et à moyen terme. En évaluant les savoirs, on peut observer de manière précise les divers changements qui s'opèrent au niveau des individus en formation et de l'organisation, car nous avons l'ambition de nous dépasser, de promouvoir le changement, le progrès et l'innovation.

En pratique

Il est mis en place une approche qui prend en compte les valeurs institutionnelles et les principes ci-dessus énumérés:

1er principe:

Les groupes apprenants, ont un nombre idéal de participants en fonction du niveau de taxonomie visé: connaissance et compréhension (25 et plus); application (12); analyse (9); synthèse (6); évaluation (6, avec 2 intervenants).

2ème principe:

Les formateurs s'engagent à exercer la pédagogie par projet en fonction de leurs objectifs.

3ème principe:

Un suivi personnalisé des participants est effectué, notamment en faisant des feedbacks réguliers par les formateurs du début à la fin du cours.

4ème principe:

L'accompagnement des transferts des acquis dans la pratique vise l'autonomie et l'expérience en se basant sur des situations emblématiques des apprenants.

5ème principe:

Le contrôle des acquis est axé sur l'évaluation formative (feedback pendant la formation), de la pédagogie par projet et l'évaluation à chaud (à la sortie de la formation), et par le suivi en partenariat entre les cadres et les collaborateurs (après la formation).

A qui s'adresser au Service de développement du personnel (SDEV)?



Valérie Delvaux
Responsable du service de
développement du personnel
032 967 26 71 / 079 559 43 29
valerie.delvaux@rhne.ch



Dominique Sauser
Responsable du secrétariat
032 967 26 72
dominique.sauser@rhne.ch



Myriam Bezençon
Coordinatrice FEE
032 919 43 42
myriam.bezencon@rhne.ch



Marc Bigliardi Sidler
Formateur d'adultes
032 919 43 34 / 079 559 43 34
marc.bigliardi-sidler@rhne.ch



Julia Guthmuller
Spécialiste en information
documentaire et chargée
de projet e-learning
079 559 56 91
cdoc@rhne.ch

Linh Pham
Spécialiste en information
documentaire
079 559 40 36



Demande de formation interne:
Secrétariat de Portalès
032 713 30 15 / 079 559 42 92
formation@rhne.ch

Comment vous inscrire?

Pour les collaborateurs-trices du Réseau hospitalier neuchâtelais:

1. Remplir le formulaire «demande de formation» (disponible sur Intranet).
2. Transmettre le formulaire à votre responsable pour préavis.
3. Transmettre le formulaire par courrier interne au service de formation de Pourtalès ou par mail en format PDF à formation@rhne.ch
4. Le formulaire avec la décision vous est retourné et une copie est envoyée à votre supérieur hiérarchique direct.
5. Le service de développement du personnel garde un double de l'acceptation de votre demande et enregistre votre inscription.
6. Le secrétariat vous envoie, environ 4 semaines à l'avance, la confirmation, ainsi que les renseignements pratiques.
7. Pour les demandes de remboursement de frais de formation, vous devez remplir la fiche «remboursement de frais de formation», disponible sur Intranet et la transmettre au secrétariat; ne pas oublier de joindre les photocopies des justificatifs.
8. Le remboursement des frais de déplacements entre les sites se fait sur la base du tarif CFF 2^{ème} classe et non des kilomètres. Les autres frais annexes sont préalablement négociés avec le SDEV.

Pour les personnes externes au Réseau hospitalier neuchâtelais:

Le programme de formation continue interne s'adresse aux professionnels de la santé en activité.

L'inscription se fait au moyen de la demande située sur le site Internet du RHNe (www.rhne.ch/espace-pro/formation-continue). Le secrétariat du service de développement du personnel vous confirme votre inscription et vous envoie, un mois à l'avance une convocation avec les renseignements pratiques.

Informations sur Intranet

Vous pouvez consulter le présent programme dans l'Intranet en utilisant le lien suivant:

<https://intranethne.sne.ne.ch/formation>

ou en naviguant comme suit:

Page d'accueil > Formation (menu Raccourcis sur la gauche)
> Bloc Documents importants

Sont également disponibles à cet endroit:

- Formulaire de demande de formation individuelle ou collective
- Formulaire de demande de remboursement des frais de formation

Règles générales d'inscription à la formation continue interne

- Le service de développement du personnel prend en considération les inscriptions par ordre d'arrivée.
- Dans le but d'équilibrer la dynamique des groupes et d'éviter des désistements de dernière minute, il ne sera pas accepté, par session, plus de trois personnes d'un même service ou d'une même unité.
- Le-la responsable de service / de l'unité décide du nombre de personnes pouvant être en formation en même temps.
- Le-la collaborateur-trice est responsable de noter les dates de cours / sessions sur le plan de travail du service / de l'unité.
- Le délai d'inscription est fixé à un mois avant la session.
- Une session qui n'obtient pas un nombre suffisant d'inscriptions est annulée. Les personnes inscrites sont avisées par écrit, ainsi que leur responsable hiérarchique direct.
- En cas de désistement ou de maladie, prière d'aviser notre secrétariat au plus tôt au **079 559 42 92** ou par courriel à formation@rhne.ch

Formations obligatoires

Veillez prendre note que les cours ci-dessous sont obligatoires:



Cours obligatoire pour l'ensemble des responsables d'équipes du RHNe.

- 13.4 Prévenir le stress et le burn-out dans son équipe**
Ensemble des responsables d'équipes du RHNe
Voir détails rubrique 13 - page 156



Cours obligatoire tous les 2 ans pour l'ensemble du personnel soignant du RHNe.

Journée Santé et Sécurité du patient

- 14.1** Pour le personnel PPS-RHNe
Voir détails rubrique 14 - page 162
- 14.2** Pour le personnel soignant des sites CDF et PRT
Voir détails rubrique 14 - page 164
- 14.3** Pour le personnel soignant des sites VDR, LOC et CHR
Voir détails rubrique 14 - page 166



Cours obligatoire dans le courant de la 1ère année d'activité, puis à réitérer tous les 4 ans.

Prévention des incendies - Niveau 2

- 16.4** Pourtalès
Voir détails rubrique 16 - page 176
- 16.5** La Chaux-de-Fonds
Voir détails rubrique 16 - page 177
- 16.6** Val-de-Ruz et Le Locle
Voir détails rubrique 16 - page 178



Cette formation est obligatoire pour tout nouveau collaborateur idéalement dans un délai de 3 mois après leur arrivée.

- 17.19 Soins et clinique**
Nouveaux collaborateurs du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS
Voir détails rubrique 17 - page 208



Cette formation est obligatoire pour tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an.

- 17.20 Soins et clinique**
Tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an
Voir détails rubrique 17 - page 210

Rubriques du catalogue

PAGES

1	Pédagogie d'adulte	12
2	Communication interpersonnelle	36
3	Connaissances juridiques	46
4	Développement durable	54
5	Développement personnel	58
6	Développement professionnel	72
7	Formation initiale	84
8	Gériatrie	88
9	Informatique et bureautique	96
10	Management	108
11	Pédiatrie	132
12	Prévention et contrôle des infections	150
13	Gestion de la santé en entreprise	152
14	Santé et sécurité du patient	161
15	Santé mentale	168
16	Sécurité au travail	170
17	Soins	180
18	Soins palliatifs	216
19	Hypnose médicale	224
	Table des matières	236
	Glossaire	242

1. Pédagogie d'adulte

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 1.1	Atelier: apprendre à apprendre Réussir ses apprentissages au travail ou en formation	14	6
1.2	Accueil et intégration des nouveaux formateurs-trices au RHNe Bien commencer le métier de formateur-trice au RHNe	16	5
Nouveauté! 1.3	Enseigner au RHNe Formule condensée	18	4
1.4	Préparer une formation Atelier 1 / Besoin - Objectif - Evaluation	20	4
1.5	La pédagogie pour adulte Atelier 2 / Les actions qui permettent d'apprendre	22	6
1.6	Préparer une formation Atelier 3 / Planifier et organiser des séquences de formation	24	4
1.7	La dynamique qui facilite les apprentissages Atelier 4 / Le groupe apprenant	26	6
Nouveauté! 1.8	Enrichir sa formation avec des outils numériques Atelier 5 / Former en e-learning ou blended learning	28	6

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 1.9	Journée annuelle pour les formateurs-trices au RHNe Comment faciliter l'apprentissage	30	6
1.10	Préparation à la validation des acquis pour l'obtention du certificat de formateur-trice d'adulte (FSEA-1). Equivalence du module 1 / Brevet fédéral de formateur d'adulte Variante 1 (sur dossier)	32	6
1.11	Mieux comprendre les difficultés d'apprentissage chez les apprentis et les étudiants Accompagner les patients, les étudiants et les apprentis au parcours singulier	34	3

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Nouveauté!

1.1 Atelier: apprendre à apprendre

Réussir ses apprentissages au travail ou en formation

Personnes concernées: Toute personne désirant développer ses capacités à apprendre au travail ou en formation (préparer ses examens), ainsi que les formateurs-trices qui souhaitent comprendre l'apprenance

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle et hypnose ericksonienne), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Savoir apprendre est une démarche personnelle où nous faisons au mieux sans vraiment savoir si notre méthode est optimale. Cet atelier pratique permet aux participants de faire le point sur leur méthode d'apprentissage, leurs motivations et leur organisation pour apprendre.

Objectifs - Taxonomie 6

- Savoir apprendre par soi-même ou avec les autres (méthode qui correspond à son style d'apprentissage)
- Vouloir apprendre (motivation à diriger son effort pour apprendre)
- Pouvoir apprendre (organisation efficace et mobilisation de ses ressources pour apprendre)

- Contenus**
- Les profils d'apprentissage et les méthodes les mieux adaptées en fonction de son profil
 - La motivation à apprendre, à donner du sens à son investissement (l'auto-détermination)
 - La gestion de son organisation et de son temps, mais aussi des ressources pour apprendre dans les meilleures conditions possibles

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Avoir réfléchi à un projet personnel selon indication préalable avant la formation

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (6 heures en présentiel + 30 min. de formation autonome)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

2 octobre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-1.1

1.2 Accueil et intégration des nouveaux formateurs-trices au RHNe

Bien commencer le métier de formateur-trice au RHNe

Personnes concernées: Toute personne qui se prépare à enseigner dans le cadre de la formation continue interne au RHNe

Dominique Sauser

Certificat coordinatrice de formation. Assistante de formation, formatrice apprentis. Assistante de direction diplômée

Marc Bigliardi Sidler

Spécialiste de la formation (pool des spécialistes FA). Conseiller psychosocial avec dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Former des adultes est un métier en soit en plus de son métier de base. Comment faire pour bien faire? Qui contacter? Comment cela fonctionne? Quelles sont les ressources pour me soutenir dans cette fonction de formateur? Nous avons l'ambition de répondre à toutes vos questions afin que vous vous sentiez préparé le jour où vous animerez une formation.

Objectifs - Taxonomie 5

- En individuel ou en petit groupe, les participants connaîtront l'organisation des formations (en ce qui les concerne); les objectifs de la formation continue interne, les méthodes d'enseignement que nous promouvons; les démarches qualité; comment préparer leur formation ainsi que toutes les ressources qui sont à leur disposition

Méthodes - Echanges interactifs d'informations et discussions

Horaires	Selon organisation négociée avec les intervenants
Maximum	Minimum 1 personne, maximum 6 personnes
Prérequis	Avoir animé ou souhaitant animer une formation
Evaluation	Aucune
Session	1/4 jour (1 à 2 heures en présentiel ou 1 heure de formation autonome)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - gratuit / Externe - gratuit

Organisation: Après avoir envoyé votre demande de formation (intranet) à l'adresse suivante: formation@rhne.ch, ou par courrier interne au SDEV, le formateur-trice vous contactera pour agender la formation à votre plus proche disponibilité. Un soutien individuel, après cette information, est possible à la demande des participants.

1.3 Enseigner au RHNe

Formule condensée

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant développer ses compétences pédagogiques pour faciliter l'apprentissage des participants à ses formations

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

La formation continue interne est, depuis de nombreuses années, de très bonne qualité. Il n'est toutefois pas toujours évident d'enseigner à des professionnels, et encore moins d'évaluer l'impact dans la pratique de ses enseignements. Nous vous proposons de vous réunir, entre pairs, pour faire le point de la situation, de partager vos expériences et développer votre boîte-à-outils de formateurs. Les objectifs de l'atelier s'inspirent directement de la formation pour l'obtention du Certificat de formateur d'adulte FSEA-1 (module 1 du brevet fédéral de formateur d'adulte / BFFA M1).

Objectifs - Taxonomie 4

- Mener une réflexion sur sa manière d'agir dans le rôle de formateur / formatrice et en tirer les conclusions.
- Connaître le fonctionnement de la mémoire
- comprendre les besoins des adultes en formation (andragogie)
- connaître au-moins 3 actions qui facilitent l'apprentissage des ses propres formations
- comprendre les spécificités des adultes en formation (profils d'apprentissages)
- savoir faire des liens avec sa pratique professionnelle

- Contenus**
- Le cognitivisme et le conflit sociocognitif (apprendre ensemble)
 - les principes de l'andragogie ou la pédagogie pour les adultes
 - les principales actions formatives
 - les profils d'apprentissage

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 2 jours (12 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

14 et
15 mai 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-1.3

1.4 Préparer une formation

Atelier 1 / Besoin - Objectif - Evaluation

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant enrichir leurs compétences pédagogiques, notamment dans la préparation de leur formation et de la mise en place d'une démarche qualité

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

La formation continue interne est, depuis de nombreuses années, de très bonne qualité. Il n'est toutefois pas toujours évident d'enseigner à des professionnels, et encore moins d'évaluer l'impact dans la pratique de ses enseignements. Nous vous proposons de vous réunir, entre pairs, pour faire le point de la situation, de partager vos expériences et développer votre boîte-à-outils de formateurs, notamment en ce qui concerne le besoin des participants, la prise en considération de leurs objectifs et de l'évaluation qui leur permettra de savoir si vous avez atteint cet objectif.

Objectifs - Taxonomie 4

Les objectifs de l'atelier s'inspirent directement de la formation pour l'obtention du Certificat de formateur d'adulte FSEA-1 (module 1 du brevet fédéral de formateur d'adulte / BFFA M1)

- Appliquer les objectifs globaux, l'approche andragogique et d'autres directives institutionnelles à ses sessions de formation
- Formuler les objectifs de séquences de formation, et vérifier les acquis par des méthodes appropriées
- Donner, sur la base de critères définis, des retours formatifs aux apprenant-e-s quant à leurs progrès
- Connaître une méthode simple d'analyse des besoins de formation
- Connaître une méthode simple de formulation d'un objectif et l'importance d'un objectif dans la formation d'adulte
- Connaître au-moins une méthode d'évaluation
- Se sentir capable de les mettre en œuvre lors de sa prochaine intervention

Contenus

- Définition et compréhension de base de la compétence professionnelle
- Le besoin de formation et une méthode pour sa définition
- Du besoin à l'objectif, outil de pilotage de la formation et motivation qui donne du sens pour l'apprenant
- Méthode d'évaluation de l'impact de la formation: outil de pilotage de la formation et de repérage pour l'apprenant dans son activité professionnelle

Méthodes

- Pédagogie inversée et par projet personnel
- Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
- Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
- Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Avoir animé au-moins une formation. Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

A la demande

2024-1.4

1.5 La pédagogie pour adulte

Atelier 2 / Les actions qui permettent d'apprendre

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant enrichir ses compétences pédagogiques, notamment dans la préparation de sa formation et de la mise en place d'une démarche qualité

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

La formation continue interne est, depuis de nombreuses années, de très bonne qualité. Il n'est toutefois pas toujours évident d'enseigner à des professionnels, et encore moins d'évaluer l'impact dans la pratique de ses enseignements.

Nous vous proposons de vous réunir, entre pairs, pour faire le point de la situation, de partager vos expériences et développer votre boîte-à-outils de formateurs, notamment en ce qui concerne le besoin des participants, la prise en considération de leurs objectifs et de l'évaluation qui leur permettra de savoir si vous avez atteint cet objectif.

Les objectifs de l'atelier s'inspirent directement de la formation pour l'obtention du Certificat de formateur d'adulte FSEA-1 (module 1 du brevet fédéral de formateur d'adulte / BFFA M1).

Objectifs - Taxonomie 6

- Connaître au-moins trois méthode d'enseignement
- Connaître au-moins trois méthode d'évaluation
- Se sentir capable de les mettre en œuvre lors de sa prochaine intervention

Contenus

- Définition et compréhension de base de la compétence professionnelle
- Le besoin de formation et une méthode pour sa définition
- Du besoin à l'objectif, outil de pilotage de la formation et motivation qui donne du sens pour l'apprenant
- Méthode d'évaluation de l'impact de la formation
- Outil de pilotage de la formation et de repérage pour l'apprenant dans son activité professionnelle

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Avoir animé au moins une formation. Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

A la demande

2024-1.5

1.6 Préparer une formation

Atelier 3 / Planifier et organiser des séquences de formation

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant enrichir leurs compétences pédagogiques, et notamment dans la planification et l'organisation pédagogique de leurs formations

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

La formation continue interne est, depuis de nombreuses années, de très bonne qualité. Il n'est toutefois pas toujours évident d'enseigner à des professionnels, et encore moins d'évaluer l'impact dans la pratique de ses enseignements.

Nous vous proposons de vous réunir, entre pairs, pour faire le point de la situation, de partager vos expériences et développer votre boîte-à-outils de formateurs particulièrement en ce qui concerne votre planification et votre organisation de vos formations.

Les objectifs de l'atelier s'inspirent directement de la formation pour l'obtention du Certificat de formateur d'adulte FSEA-1 (module 1 du brevet fédéral de formateur d'adulte / BFFA M1).

Objectifs - Taxonomie 4

- Planifier des séquences de formation sur la base de critères liés à la formation d'adultes et motiver ses choix de méthodes, également par rapport à la matière et au domaine professionnel spécifiques
- Planifier la démarche didactique et méthodologique de manière à favoriser la participation active des apprenant-e-s
- Connaître au-moins 3 modèles de processus pédagogiques facilitant l'apprentissage des ses propres apprenants
- Comprendre les méthodes qui les soutiennent
- Se sentir capable de les mettre en œuvre lors de sa prochaine intervention

- Contenus**
- Choix des contenus
 - Les stratégies organisationnelles des formations
 - Le séquençage formatif des principales étapes d'une formation
 - Prendre en considération son propre style et ses contraintes métier

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Avoir animé au-moins une formation. Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

1.7 La dynamique qui facilite les apprentissages

Atelier 4 / Le groupe apprenant

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices ou les cadres souhaitant enrichir leurs compétences pédagogiques, notamment en ce qui concerne la facilitation de l'apprentissage collectif

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

La formation continue interne est, depuis de nombreuses années, de très bonne qualité. Il n'est toutefois pas toujours évident d'enseigner à des professionnels, et encore moins d'évaluer l'impact dans la pratique de ses enseignements.

Nous vous proposons de vous réunir, entre pairs, pour faire le point de la situation, de partager vos expériences et développer votre boîte-à-outils de formateurs particulièrement en ce qui concerne le fait d'apprendre ensemble.

Les objectifs de l'atelier s'inspirent directement de la formation pour l'obtention du Certificat de formateur d'adulte FSEA-1 (module 1 du brevet fédéral de formateur d'adulte / BFFA M1).

Objectifs - Taxonomie 6

- Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s
- Gérer le plan des relations et des interactions entre formateur-trice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes
- Comprendre comment fonctionne l'apprentissage chez une personne avec une autre personne
- Savoir ce qu'est un groupe et sa dynamique
- Connaitre au-moins une méthode pour soutenir la dynamique d'un groupe
- Connaitre au-moins 3 méthodes d'apprentissage collectif
- Savoir mettre en œuvre, selon son propre style d'enseignement, une méthode active et collective d'apprentissage

- Contenus**
- Notions de base en communication
 - Conflits et éléments de perturbation dans les groupes d'apprenant-e-s adultes
 - La dynamique d'un groupe
 - Les stades de maturité d'un groupe
 - Les méthodes d'apprentissage collectif
 - Les méthodes actives et collectives

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

A la demande

2024-1.7

1.8 Enrichir sa formation avec des outils numériques

Atelier 5 / Former en e-learning ou blended learning

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant enrichir leurs compétences pédagogiques, notamment en animant une formation en e-learning (à distance) ou en blended learning (mixte: en partie à distance et en partie en présentiel)

Julia Guthmuller

Spécialiste en information documentaire et chargée de projet e-learning

La formation à distance ou l'enseignement à distance (EAD) désignent l'ensemble des dispositifs de formation à distance, que cela soit les cours par correspondance, les MOOC ou les formations en ligne. Elle s'applique tant à la formation continue qu'à la formation initiale, tant de manière individuelle que collective. Ces formations utilisent de plus en plus les outils numériques et l'Internet.

Nous l'avons vécu pendant la période de la pandémie avec le Covid-19, la formation à distance nous permet de nous adapter à des situations globales (pandémie) ou particulières (manque de possibilité de déplacement).

Objectifs - Taxonomie 6

- Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s
- Gérer le plan des relations et des interactions entre formateur-trice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes
- Savoir concevoir une formation à distance motivante, visant les compétences professionnelles
- Savoir utiliser le logiciel institutionnel de formation à distance

- Contenus**
- Méthodologie simple de conception d'une formation pour adulte (Ateliers 1 à 4) adaptée spécifiquement
 - Selon les besoins: Microsoft Teams; Zoom ou Skype pro

- Méthodes**
- Pédagogie par projet personnel
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**

Maximum 6 personnes

Prérequis Avoir animé au-moins 1 formation. Avoir suivi les Ateliers 1, 2, 3 de la filière Pédagogie d'adulte; ou posséder le certificat FSEA-1; ou tout autre formation certifiante de formateur-trice d'adulte (BFFA ou DAS FA)

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1.5 jour (9 heures en présentiel) + coaching à la demande

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 270.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

18 et
19 juin 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-1.8

Nouveauté!

1.9 Journée annuelle pour les formateurs-trices au RHNe

Comment faciliter l'apprentissage

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe souhaitant enrichir leurs compétences pédagogiques, rencontrer leurs pairs et être informé des nouveautés par le SDEV

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Myriam Bezençon (pool spécialiste FA)

Coordinatrice des formateurs en entreprise, CAS en soutien pédagogique, formatrice d'adultes avec brevet fédéral

Cette journée de formation continue est exclusivement consacrée aux formateurs et formatrices qui enseignent au RHNe. Elle fait partie intégrante de leur développement personnel et professionnel abordant des thématiques en lien avec la pédagogie pour les adultes, mais c'est aussi, l'occasion de rencontrer ses pairs afin de s'enrichir mutuellement.

Objectifs - Taxonomie 6

D'une manière conviviale et dynamique, nous souhaitons vous offrir une journée pour vous remercier de la qualité de votre investissement dans la formation continue interne; vous informer des nouveautés et projets d'avenir afin que vous puissiez vous y préparer et vous offrir un moment ludique d'apprentissage

Programme de la journée

Matin	Accueil convivial Bienvenue de la direction du département des Ressources Humaines Allocution de la cheffe du service de développement du personnel Conférence Pause Ateliers
Midi	Repas en commun
Après-midi	Animation Atelier collectif Tour de table (questions, échanges) Conclusion

Horaires	08h30 – 17h00
Maximum	60 personnes
Prérequis	Aucun
Evaluation	Aucune
Session	1 jour (7.5 heures en présentiel)
Tarifs	Interne - gratuit

Organisation: Réservez la date. Vous recevrez une invitation quelques semaines avant cette journée avec tous les détails nécessaires. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter le SDEV au 079 559 42 92 ou par e-mail: formation@rhne.ch
Myriam Bezençon / myriam.bezencon@rhne.ch - 9 43 42
Marc Bigliardi Sidler / marc.bigliardi-sidler@rhne.ch – 9 43 34

A définir

Selon convocation

Neuchâtel

2024-1.9

1.10 Préparation à la validation des acquis pour l'obtention du certificat de formateur-trice d'adulte (FSEA-1). Equivalence du module 1 / Brevet fédéral de formateur d'adulte

Variante 1 (sur dossier)

Personnes concernées: Tous-tes les formateurs-trices du RHNe qui souhaitent être reconnus-es sur le plan fédéral ou, «obligatoirement», tous-tes les formateurs-trices qui enseignent plus de 150 heures par année dans le cadre de la formation continue interne au RHNe

Pool des spécialistes en formation d'adulte du RHNe

Personne de contact:

Marc Bigliardi Sidler (pool spécialiste FA)

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Le premier niveau du système modulaire FFA est constitué par les deux certificats FSEA de «formateur/formatrice d'adultes» et «formateur/formatrice de pratique». Les formateurs d'adultes animent des cours de groupe pour adultes dans les domaines les plus divers. Les formateurs de pratique encadrent l'apprentissage d'adultes en situation individuelle. Le certificat FSEA de formateur/formatrice d'adultes constitue en même temps le certificat du premier module requis pour le «brevet fédéral de formateur/formatrice».

Objectifs - Taxonomie 6

- A la fin du processus d'élaboration du dossier de validation, vous pourrez le présenter à la Fédération Suisse pour la formation continue (FSEA)

Contenus Contenus du dossier par la VAE (Validation des Acquis et des Expériences)

Vos réflexions et/ou pratiques à propos de:

- Notions de base sur les spécificités de l'apprentissage et de la formation des adultes
- Réflexions lors de la planification, modèles didactiques simples, planification de séquences de formation
- Formulation des objectifs d'apprentissage
- Choix des contenus
- Réflexion sur le transfert des principes généraux de didactique dans la didactique de son domaine spécifique
- Méthodes et formes sociales (travail de groupe, travail individuel) adaptées à la formation d'adultes
- Adaptation de supports didactiques
- Utilisation des médias

- Formulation de tâches à accomplir
- Méthodes simples d'évaluation des objectifs didactiques et d'évaluation des compétences
- Notions de base en communication
- Modération d'entretiens dans des groupes d'apprenants adultes
- Gestion de la diversité des groupes d'apprenant-e-s adultes
- Notions de base en dynamique de groupe
- Conflits et éléments de perturbation dans les groupes d'apprenant-e-s adultes
- Réflexion sur sa biographie d'apprentissage, sa conception de l'apprentissage et ses comportements dans son rôle de formateur / formatrice

- Méthodes**
- 1 séance d'information de 1 heure pour expliquer l'engagement nécessaire pour le travail de validation
 - Travail personnel de constitution du dossier à remettre au formateur RHNe dans un délai de 3 mois avec l'équivalent de 1 heure de coachings et conseils ponctuels pour le suivi de l'élaboration du dossier
 - 5 heures avec les membres du pool de spécialiste FA du RHNe (lecture et entretien) pour critique et propositions d'améliorations écrites avant l'envoi à l'organisme certificateur.
 - Le participant s'engage à envoyer son dossier de VAE à l'organisme certificateur dans un délai de 3 mois

Horaires **En fonction des besoins**

Maximum 1 personne

Prérequis 150 heures de pratique sont exigées pour l'obtention d'un certificat FSEA (pour plus de précisions, veuillez contacter le formateur)

Avoir des compétences dans son domaine professionnel spécifique. Il est expressément recommandé d'animer des formations destinées à des adultes, au plus tard en parallèle lors du processus de la validation des acquis

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives par le pool de spécialistes FA du RHNe, et finalement, validation par la commission qualité de la FSEA

Session Environ 8 heures de soutien et 50 heures de travail personnel

Tarifs Interne - gratuit
CCT21 et externe - se renseigner préalablement

Organisation: Après avoir envoyé votre demande de formation (intranet) à l'adresse suivante: formation@rhne.ch, ou par courrier interne au SDEV, le formateur-trice vous contactera pour agender la formation à votre plus proche disponibilité.

Concernant les coûts: merci de nous contacter

A la demande

2024-1.10

1.11 Mieux comprendre les difficultés d'apprentissage chez les apprentis et les étudiants

Accompagner les patients, les étudiants et les apprentis au parcours singulier

Personnes concernées: Les professionnels concernés par la formation, l'accueil et l'accompagnement des jeunes adultes dans les différents services du RHNe

Giancarlo La Grutta

Formateur et travailleur social

Accueillir des patients, des étudiants ou des apprentis au parcours scolaire singulier demande des compétences pédagogiques et sociales élargies.

Sur la place de travail ou aux cours théoriques, il arrive que l'apprenti peine à assimiler les connaissances qui lui sont transmises. Les évaluations démontrent des résultats peu concluants. Ceux-ci impactent la motivation, l'estime de soi et induisent indubitablement de la fatigue auprès du jeune et de ses formateurs. Ces préoccupations peuvent être en lien avec la compréhension des consignes, la mémorisation et l'attention ou encore, à des stratégies d'apprentissages qui demandent à être adaptées.

En l'état actuel, des jeunes au profil singulier nous sont confiés au sein des différents services du RHNe avec diverses incidences connues telles que des difficultés à communiquer, à rassurer le patient, voire à gérer des comportements déviants, agressifs.

Comment mieux comprendre et accompagner ces jeunes personnes au profil singulier? Quels moyens et autres outils sont nécessaires pour y faire face? Qu'est-ce qui se passe dans le corps d'un adolescent?

Objectifs - Taxonomie 3

- Etre en mesure d'avoir une vision globale pour identifier les difficultés d'apprentissage et les besoins particuliers avant de mettre en œuvre des outils adaptés
- Mettre en commun les problématiques rencontrées dans ce domaine, les analyser et y apporter des réponses
- Enrichir les compétences des professionnels pour mieux accompagner les jeunes patients du RHNe, les étudiants et les apprentis au profil particulier

Contenus

- Les troubles du langage «Dys» et les difficultés d'apprentissage au sens large (scolaires, TSA, difficultés sociales)
- La didactique et la pédagogie adaptée, les canaux d'apprentissage
- La permanence du lien, la confiance en soi et en l'autre
- Les conséquences de l'échec répété
- Analyse de situations concrètes en lien aux besoins du «terrain»

Méthodes

- Apports théoriques
- Liens pratiques – théoriques
- Vidéo
- Etudes de cas

Horaire 08h30 – 16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1 jour (7 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

23 octobre 2024

Maladière 23
Salle 304

Portalès

2024-1.11

2. Communication interpersonnelle

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
2.1	Comment recevoir des messages difficiles? Introduction à la Communication NonViolente© (CNV)	37	5
2.2	Comprendre les enjeux de la communication Introduction à l'Analyse Transactionnelle (AT)	38	4
2.3	Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face? Dispositif de prévention de l'intégrité personnelle (DPI) Information pour les collaborateurs	40	5
Nouveauté! 2.4	Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant Trouver une solution collaborative	41	6
2.5	Parler efficacement en public Faire passer un message clé à un groupe de personne	43	4
Nouveauté! 2.6	Développer ses compétences de communication avec la PNL Des clés pour prévenir les conflits et les problèmes de communication	44	6

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

2.1 Comment recevoir des messages difficiles?

Introduction à la Communication NonViolente© (CNV)

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Laurence Brusweiler

Formatrice certifiée CNV

En utilisant le processus Communication NonViolente©, nous verrons comment nous pouvons développer une écoute de soi et de l'autre, afin de ne pas entrer dans une spirale préjudiciable à chacun.

Objectifs - Taxonomie 5

- Faciliter les contacts, que ce soit avec les patients, leur famille ou les collègues
- Savoir reconnaître les sentiments et les valeurs qui nous animent et les transmettre de façon plus claire
- S'entraîner à recevoir avec empathie ce qui se passe en l'autre, sans entendre ni critique ni reproche
- Repérer ce qui, dans notre langage, provoque la violence ou au contraire la coopération
- Garder des relations et comportements respectueux malgré les difficultés de communication
- Partager les expériences d'application du processus et analyser les situations vécues (3ème jour)

Contenus

- Le processus de Communication NonViolente© sur le plan théorique
- Méthodes pour apprendre à mieux se connaître
- Outils pour dire avec honnêteté ce qui se passe en nous sans agresser l'autre
- Méthode d'écoute empathique
- Méthode pour dire et recevoir les messages de reconnaissance, les mercis, les appréciations

Méthodes

- Apports théoriques
- Exercices
- Jeux de rôles sur des situations réelles

Horaires **08h30 – 16h30**

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 3 jours (18.75 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 525.- / Externe - CHF 600.-

17,18 et
26 septembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-2.1

2.2 Comprendre les enjeux de la communication

Introduction à l'Analyse Transactionnelle (AT)

Personnes concernées: Toute personne désirant comprendre et résoudre des problèmes relationnels

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

L'analyse transactionnelle (AT) est une théorie de la personnalité, de la communication et un outil concret de compréhension qui prend en compte la totalité de la personne au travers de ce qu'elle est, de comment elle communique, de ses besoins, de son positionnement personnel dans la vie professionnelle, de ses enjeux et de ses compétences à être autonome.

Objectifs - Taxonomie 4

- L'approche pédagogique de ce cours repose sur les transferts dans la pratique d'un projet personnel. Les objectifs sont exprimés par les participants en fonction de leurs besoins professionnels et le cours s'y soumet
- Les participants auront compris:
 - . Comment ils sont
 - . Comment ils communiquent
 - . Comment ils se positionnent dans la vie professionnelle
 - . Quels sont les enjeux majeurs des relations avec leurs collègues de travail et les usagers des soins
- Les participants seront en mesure de mettre en œuvre au moins un changement significatif en lien avec leur projet

Contenus - Définition de l'AT

- Diverses grilles de compréhension et outils pratiques de changements en lien avec vos objectifs
- Les jeux psychologiques (les problèmes interpersonnels)
- Les options pour résoudre les problèmes interpersonnels

Méthodes - Pédagogie par projet personnel

- Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
- Elaboration d'un projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
- Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires	1er jour 09h00 – 16h30 / 2ème jour 09h00 – 12h00
Maximum	Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes
Prérequis	Prise de connaissance préalable du support de cours
Evaluation	Auto-évaluation et évaluations formatives
Session	1.5 jour (9 heures)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

11 et
12 juin 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-2.2-01

5 et
6 novembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-2.2-02

2.3 Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face?

Dispositif de prévention de l'intégrité personnelle (DPI)

Information pour les collaborateurs

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Raymonde Richter-Perruchoud

Experte-déléguée de la CCT Santé 21
Avocate, médiatrice FSM, CSMC et FSA

Les relations de travail ne sont pas toujours un long fleuve tranquille. De simples désaccords ou des tensions passagères peuvent évoluer en conflits larvés ou ouverts. Les conséquences touchent non seulement les personnes concernées, mais aussi l'entourage professionnel et l'institution.

Comment favoriser un climat de travail sain?

Comment exprimer son point de vue, s'écouter, se comprendre et trouver des solutions en commun?

Comment faire la part des choses entre ce qui relève des individus et ce qui concerne l'organisation?

Comment voir le conflit comme un appel à un nouvel équilibre?

Objectifs - Taxonomie 5

- Prendre conscience de la toile de fonds de tout conflit dans le milieu professionnel
- Repérer les signes avant-coureurs, puis avérés, du conflit
- Découvrir et s'appropriier les différentes attitudes possibles face à un conflit et les différentes manières de le résoudre
- Connaître et exercer quelques outils pratiques d'affirmation de soi, de questionnement, de négociation et de médiation

Méthodes Alternance d'apports théoriques, de jeux et de mises en situation. L'animatrice illustrera son propos par des exemples tirés de sa pratique de médiatrice. Echange d'expériences vécues par les participant-e-s

Horaires 08h30 – 17h00

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1 jour (7 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Nouveauté!

2.4 Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant

Trouver une solution collaborative

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Comment co-construire un accord favorable pour tous?

Comment induire de la coopération quand l'autre ne joue pas le jeu?

Comment être ferme sans être intransigeant?

L'intuition ou les aptitudes à négocier peuvent être enrichies par une méthodologie structurée: la co-négociation.

Venez découvrir cette technique de négociation pour laquelle l'issue est gagnant-gagnant.

Objectifs - Taxonomie 6

- Passer d'une pratique intuitive à une pratique réfléchie de la négociation
- Piloter avec la carte de la négociation dans ses trois phases: préparation, conduire et analyse
- Systématiser la recherche de gains mutuels
- Négocier rationnellement et en confiance quel que soit l'interlocuteur ou la situation
- Bâtir des relations gagnant-gagnant

Contenus - Dépasser la vision gagnant/perdant de la négociation

- Sortir des guerres de positions

- Une stratégie de négociation basée sur la recherche de gain mutuel

- Comment préparer une négociation gagnant-gagnant

- Gérer la dimension distributive en négociation: quelle part revient à chacun?

- Faire de la négociation un processus conjoint de création de valeur positive

23 avril 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-2.3

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires	1er jour 09h00 – 16h30 / 2ème jour 09h00 – 12h00
Maximum	Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes
Prérequis	Prise de connaissance préalable du support de cours
Evaluation	Auto-évaluation et évaluations formatives
Session	1.5 jour (9 heures)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

2.5 Parler efficacement en public

Faire passer un message clé à un groupe de personne

Personnes concernées: Toute personne désirant prendre la parole en public devant une assemblée

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Parler en public implique une bonne gestion du stress et une certaine confiance en soi. Pour communiquer à l'oral en réunion, et réaliser des prises de parole efficaces, et cohérentes «suivez votre motivation!».

Objectifs - Taxonomie 4

- Elaboration d'un message clé simple et efficace
 - Analyse du public concerné
 - Organisation du lieu et du matériel nécessaire
 - Gestion de soi (corps, émotions et pensées) par la relaxation et la visualisation
 - Centrage sur l'objectif du message clé
 - Pistes pour la gestion du public (gestion des risques)
-

Contenus

- Cartographie de la prise de parole
- Technique de gestion de projet adapté au discours
- Technique de gestion de soi

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)
-

Horaires	1er jour 09h00 – 16h30 / 2ème jour 09h00 – 12h00
Maximum	Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes
Prérequis	Prise de connaissance préalable du support de cours
Evaluation	Auto-évaluation et évaluations formatives
Session	1.5 jour (9 heures)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

28 mai et
26 juin 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-2.4

10 et
11 septembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-2.5

Nouveauté!

2.6 Développer ses compétences de communication avec la PNL

Des clés pour prévenir les conflits et les problèmes de communication

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Maxime Donzé

Infirmier niveau II
Certifié Maître Praticien en Programmation neuro linguistique

Avez-vous déjà eu la sensation de parler et de ne pas vous faire entendre?
Que vous voyiez votre discours glisser complètement à côté ou que votre interlocuteur décroche rapidement?

En utilisant des outils simples de Programmation Neuro Linguistique (PNL), vous découvrirez comment vous pouvez moduler votre langage afin de le rendre plus captivant et ainsi faire résonner vos messages plus efficacement. Vous pourrez appliquer ces outils et savoirs dans votre milieu professionnel et privé.

Objectifs - Taxonomie 6

- A la fin de la formation, vous serez capable de détecter les principales caractéristiques du langage
- Vous serez capable d'adapter votre langage selon les situations et les interlocuteurs
- Vous connaîtrez plus en profondeur votre manière de communiquer
- Vous serez capable de prévenir les conflits liés aux problèmes de communication

Contenus

- Les outils de la communication influente de la PNL
- Découverte de son mode de communication
- Outils pour adapter sa communication selon les interlocuteurs

Méthodes

- Quelques apports théoriques et beaucoup d'exercices pratiques
- Mise en situations partant de la réalité terrain
- Retours d'expérience pour le jour 3
- Clarifications, approfondissements des outils selon les besoins des participants

Horaires **08h30 – 16h30**

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 10 personnes

Prérequis Voir la rubrique Organisation ci-dessous

Evaluation Feed-back continu et suggestion d'évolutions

Session 3 jours (22 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 450.- / Externe - CHF 600.-

Organisation: Mettre par écrit, en 4-5 phrases, une ou deux situations de communication qui ont été une réussite ou une déception selon vous

14, 15 mai et
4 juin 2024

Salle Le Cellier

Portalès

2024-2.6

3. Connaissances juridiques

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 3.1	Le consentement libre et éclairé Cadre légal et enjeux	47	5
Nouveauté! 3.2	La protection de l'adulte Cadre légal et enjeux	48	5
Nouveauté! 3.3	Le placement à des fins d'assistance (PAFA) et les mesures de contention Cadre légal et enjeux	50	5
3.4	Les droits et devoirs des patients et des professionnels de la santé en lien avec les assurances sociales et les assurances privées Cadre légal et enjeux	52	5

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Nouveauté!

3.1 Le consentement libre et éclairé

Cadre légal et enjeux

Personnes concernées: Le personnel médico-soignant au sens large (y compris, par exemple, les assistants sociaux), ainsi que le personnel administratif concerné par la prise en charge des patients (par exemple, les assistants et secrétaires médicaux, les archivistes, les collaborateurs médico-administratifs et les collaborateurs concernés par la gestion administrative des patients)

Songül Yavavli

Juriste

Le consentement libre et éclairé est consacré par de nombreuses lois générales et spéciales, tant au niveau international qu'au niveau fédéral et cantonal. À titre d'exemple, l'article 25 de la Loi neuchâteloise de santé, du 6 février 1995, prévoit pour toute mesure diagnostique et thérapeutique que le consentement libre et éclairé des patients (al. 1) soit obtenu et, en cas de refus ou de retrait du consentement, les patients ont le droit d'être informés de façon approfondie. D'une part, avant tout traitement, le patient a le droit, après avoir été informé, de choisir librement s'il consent ou pas à ce dernier, et, d'autre part, les professionnels de la santé ont le devoir d'informer le patient et d'obtenir son consentement dans le domaine médical. En effet, sans consentement libre et éclairé, le traitement serait considéré comme illicite, même effectué correctement. Toutefois, des exceptions existent.

Objectifs - Taxonomie 5

- Etre capable de reconnaître les droits des patients et les obligations des professionnels
- Identifier et appliquer les règles juridiques dans la pratique professionnelle
- S'interroger sur son rôle

Contenus - La capacité de discernement
- Le droit à l'information
- Le consentement libre et éclairé

Méthodes - Apports théoriques
- Echanges
- Etude de cas

Horaires 12h00 – 13h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/4 jour (1.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 35.- / Externe - CHF 50.-

19 février 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-3.1

3.2 La protection de l'adulte

Cadre légal et enjeux

Personnes concernées: Le personnel médico-soignant au sens large (y compris, par exemple, les assistants sociaux), ainsi que le personnel administratif concerné par la prise en charge des patients (par exemple, les assistants et secrétaires médicaux, les archivistes, les collaborateurs médico-administratifs et les collaborateurs concernés par la gestion administrative des patients)

Songül Yavavli

Juriste

Les professionnels de la santé sont parfois confrontés à des situations complexes et des questions émergent de celles-ci, notamment par rapport aux mesures de protection de l'adulte. Lorsque le patient est capable de discernement, il est le seul à pouvoir consentir ou non à un traitement. Le patient, capable de discernement, peut choisir d'impliquer ses proches dans la relation thérapeutique ou de son vivant nommer par procuration une tierce personne pouvant le représenter dans le domaine médical. La partie consacrée au patient capable de discernement est présentée lors du cours 3.1 «le consentement libre et éclairé». Toutefois, lorsque le patient est ou devient incapable de discernement, quelle protection lui est accordée? Les professionnels de la santé peuvent-ils prendre des décisions au nom des patients incapables de discernement? Le Code civil suisse prévoit des articles spécifiques dans le domaine médical pour protéger les patients incapables de discernement, en particulier des instruments pour privilégier l'autonomie du patient lorsque ce dernier est capable de discernement et souhaite faire part de ses choix et valeurs dans l'éventualité où il deviendrait incapable de discernement. Le Code civil suisse règle également les mesures appliquées de plein droit, lorsque la personne incapable de discernement n'a pas anticipé ses souhaits dans le domaine médical. L'autorité de protection de l'adulte peut, si besoin, intervenir d'office ou sur demande pour défendre les intérêts des personnes incapables de discernement. Le placement à des fins d'assistance et les mesures limitant la liberté de mouvement seront présentés lors du cours 3.3.

Objectifs - Taxonomie 5

- Etre capable d'identifier les différentes mesures de protection de l'adulte
- Connaitre les conditions d'application des différentes mesures de protection de l'adulte
- Etre capable d'appliquer ces mesures dans la pratique professionnelle

- Contenus**
- Introduction aux mesures de protection de l'adulte
 - Les mesures personnelles anticipées: les directives anticipées
 - Les mesures appliquées de plein droit aux personnes incapables de discernement: la représentation dans le domaine médical
 - Les mesures prises par l'autorité: les curatelles

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Echanges
 - Etude de cas
 - Jeux de rôle

Horaires 12h00 – 13h30

Maximum 18 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/4 jour (1.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 35.- / Externe - CHF 50.-

6 mars 2024

Salle 3112

Portalès

2024-3.2

Nouveauté!

3.3 Le placement à des fins d'assistance (PAFA) et les mesures de contention

Cadre légal et enjeux

Personnes concernées: Le personnel médico-soignant au sens large (y compris, par exemple, les assistants sociaux), ainsi que le personnel administratif concerné par la prise en charge des patients (par exemple, les assistants et secrétaires médicaux, les archivistes, les collaborateurs médico-administratifs et les collaborateurs concernés par la gestion administrative des patients)

Le PAFA permet de placer ou de retenir une personne, contre sa volonté, dans une institution appropriée, lorsque l'assistance et/ou le traitement nécessaires ne peuvent lui être fournis d'une autre manière. A certaines conditions seulement, un traitement sans consentement peut être prescrit à la personne placée et des mesures limitant sa liberté de mouvement lui être imposées.

Objectifs - Taxonomie 5

- Connaître le cadre légal du PAFA et des mesures de contrainte
- Enumérer les conditions matérielles permettant un PAFA
- Déterminer les autorités compétentes pour prononcer un placement et la libération de la personne placée
- Se familiariser avec la procédure à suivre, en particulier avec les principales garanties procédurales accordées à la personne concernée et les règles relatives au secret médical
- Avoir intégré les obligations du professionnel de la santé en lien avec le plan de traitement
- Décrire les conséquences juridiques en cas de PAFA ou de mesures de contention injustifiées

- #### Contenus
- Fondement et finalité du PAFA
 - Les conditions matérielles du PAFA
 - Les autorités compétentes et la procédure de placement
 - Les mesures de contention

- #### Méthodes
- Apports théoriques
 - Discussions et échange

Horaires 12h00 – 13h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/4 jour (1.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 35.- / Externe - CHF 50.-

12 juin 2024

Salle 3112

Pourtalès

2024-3.3

3.4 Les droits et devoirs des patients et des professionnels de la santé en lien avec les assurances sociales et les assurances privées

Cadre légal et enjeux

Personnes concernées: Le personnel médico-soignant au sens large (y compris, par exemple, les assistants sociaux), ainsi que le personnel administratif concerné par la prise en charge des patients (par exemple, les assistants et secrétaires médicaux, les archivistes, les collaborateurs médico-administratifs et les collaborateurs concernés par la gestion administrative des patients)

Nataliya Wildhaber

Juriste

Le cours présentera un tour d'horizon condensé du système suisse des assurances sociales et exposera le cadre légal applicable. La différence avec les assurances privées y sera expliquée. Les droits et les devoirs des patients et des professionnels de la santé seront abordés dans le cadre de l'analyse de la couverture des soins, des prestations, des conditions de remboursement, etc. Le cours apportera une attention particulière sur le principe de la protection des données.

Objectifs - Taxonomie 5

- Se familiariser avec le système suisse des assurances
- Identifier les lois applicables
- Comprendre la distinction entre les assurances sociales et les assurances privées
- Connaître les droits et les devoirs des patients et des professionnels de la santé
- Saisir le principe de la protection des données

- Contenus**
- Introduction générale au système suisse des assurances
 - Aperçu du droit applicable
 - Couverture des soins, prestations, conditions de remboursement, protection des données dans les Assurances sociales (LAMal en particulier) et dans les assurances privées (LCA)
 - Protection des données

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Echanges
 - Etude de cas
 - Jeux de rôle

Horaires 12h00 – 13h30

Maximum 18 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/4 jour (1.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 35.- / Externe - CHF 50.-

13 septembre 2024

Salle 3111

Portalès

2024-3.4

4. Développement durable

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
4.1	Atelier de sensibilisation au dérèglement climatique	55	5
Nouveauté! 4.2	Ateliers santé nature pour professionnel·les de la santé	56	6

4.1 Atelier de sensibilisation au dérèglement climatique

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Lucas Navarro

Sage-femme au sein du RHNE
Animateur de «La Fresque du Climat»

Grâce à cet atelier et l'outil «La Fresque du Climat», chacun et chacune pourra découvrir les causes et conséquences du dérèglement climatique que nous vivons. Créé en 2018 par Cédric Ringenbach, ce jeu se fonde sur le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). C'est sur la base de ce rapport que les accords de Paris lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP 21) ont été adoptés. Cet atelier s'adresse à tout habitant de notre terre qui souhaite développer ses connaissances et sa sensibilité.

Objectifs - Taxonomie 5

- Les participants seront amenés à prendre conscience des enjeux du dérèglement climatique ainsi que ses liens de causes et conséquences.
- Un temps de réflexion sera consacré aux solutions collectives et individuelles à mettre en place et précédé d'un débriefing émotionnel dans lequel chacune et chacun pourra partager ses sensations

Contenus - Elaboration d'une fresque du climat
- Apport théorique sur le dérèglement climatique
- Sensibilisation et outils de changement

Méthodes - Participative et collaborative
- Supplément théorique envoyé par e-mail à la fin du cours

Horaires 09h00 – 12h00 (1) et 13h00 – 16h00 (2)

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucune base de connaissance n'est nécessaire pour suivre cet atelier, hormis un intérêt pour le sujet!

Evaluation Auto-évaluation

Session 1/2 jour (3 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

6 février 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-4.1-01 (1)

2024-4.1-02 (2)

9 avril 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-4.1-03 (1)

2024-4.1-04 (2)

8 octobre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-4.1-05 (1)

2024-4.1-06 (2)

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

4.2 Ateliers santé nature pour professionnel-les de la santé

Personnes concernées: Personnel médical et soignant (interne ou externe au RHNe)

Aymone Kaenzig

Thérapeute en psychomotricité, experte en psychomotricité (recherche, enseignement), chargée de cours à l'école de psychomotricité de la HES Genève

Christopher Richard

Médecin-chef et coordinateur de la formation département des urgences, membre du cercle pour des soins durables au Réseau Hospitalier Neuchâtelois
Coordinateur et animateur de l'atelier de pédagogie médicale «Teach the Teachers» de l'Institut suisse de formation médicale et du Royal College of Physicians (UK)

Reconnu comme formation continue générale pour toutes spécialités FMH par l'ISFM.

Cet atelier d'une journée en nature a comme ambition de faciliter la transition durable des services de santé suisses. Un changement des représentations est nécessaire car il peut entraîner un changement de la relation d'un-e individu-e avec son environnement et de ses pratiques. Dans ce contexte, nous souhaitons offrir aux professionnel-le-s de la santé un espace-temps pour faire l'expérience du lien avec soi-même, les autres et la Nature, en vue de changer sa perception de la santé et son rapport au soin.

Objectifs - Taxonomie 6

- Prendre conscience des multiples crises de notre système de santé
- Porter un nouveau regard sur notre système de santé et notre manière d'y travailler, explorer les possibilités d'un nouveau paradigme de santé
- Re-questionner le sens à son engagement professionnel sous l'angle de la durabilité
- Développer les connaissances, valeurs, compétences et la confiance pour promouvoir durablement les droits humains et le bien-être des générations actuelles et futures
- Chercher des pistes personnelles et collectives pour aller de l'avant vers une transition durable de notre système de santé
- Créer du lien (team-building) dans les équipes qui souhaitent participer ensemble à l'atelier autour d'objectifs communs

Contenus

Les objectifs sont de pouvoir s'ancrer dans le moment présent et le corps, ainsi que dans un groupe de quelques personnes, de partager les difficultés de notre quotidien avec une écoute de qualité, de porter un nouveau regard et d'explorer les possibilités d'un nouveau paradigme de santé pour finalement chercher des pistes personnelles ou collectives pour aller de l'avant vers une transition durable (au niveau soignant-e, patient-e, travail, finances et sens) de notre système de santé.

La structure de la journée suit la logique proposée par l'éco-psychologue Joanna Macy pour les ateliers du «travail qui relie» et facilite le passage d'un sentiment d'impuissance à celui qu'un potentiel d'action existe et que nous pouvons y prendre part.

Au travers d'une série d'activités individuelles et de groupe de type réflexion, méditation, échange, les différents objectifs mentionnés plus haut sont abordés. Des activités liées au site Naturel (construction d'un feu, d'un abri, partage d'un repas, marche en forêt) permettent de se sentir être, ensemble, dans ce milieu qui a été le nôtre pendant des dizaines de milliers d'années

- Méthodes**
- Réflexions personnelles et en groupe
 - Jeux de rôles guidés
 - Présentations courtes
 - Activités collectives conviviales autour du site naturel
 - Elaboration de projet personnel

Horaires En présentiel **09h30 – 17h00** + webinaire **18h30 – 20h00**

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Aucun, toutefois, nous vous recommandons vivement de suivre préalablement un atelier la fresque du climat/ référence

Evaluation Aucune

Session 1 jour (6.5 heures) + webinaire (1.5 heure)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 200.- / Externe - CHF 250.-

Organisation: Le lieu de la formation vous sera communiqué en temps voulu. Matériel à prendre avec vous: Habits confortables, peu d'objets, veste imperméable, éventuellement bonnet, gants en fonction de la météo, pantalon imperméable; Chaussures de marche ou équivalentes, imperméables; Une tasse, un bol, une cuillère; Une gourde (remplie !); Un élément/coussin d'assise, si possible isolant du froid et imperméable; Nous fournissons la nourriture (végan) et du thé pour la journée. Le jour même de la formation, en cas de besoin, vous pourrez nous joindre au 079 245 72 08 (Aymone Kaenzig) ou au 078 742 93 67 (Christopher Richard).

20 avril (présentiel) et
13 mai 2024 (webinaire)

Selon informations

Neuchâtel

2024-4.2-01

30 mai (présentiel) et
3 juin 2024 (webinaire)

Selon informations

Neuchâtel

2024-4.2-02

15 juin (présentiel) et
1 juillet 2024 (webinaire)

Selon informations

Neuchâtel

2024-4.2-03

5. Développement personnel

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
5.1	Auto hypnose	59	5
5.2	Trouver le bon équilibre entre engagement professionnel et vie privée	60	5
5.3	Gestion de son temps et de son organisation La gestion de son stress	61	5
5.4	Méditation de pleine conscience (ou mindfulness)	62	3
5.5	La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 1	64	4
5.6	La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 2	66	4
5.7	Vivre et gérer ses émotions en milieu professionnel	68	5
Nouveauté! 5.8	Gestion des inconforts corporels	70	3

5.1 Auto hypnose

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Françoise de Senarclens

Formatrice d'adultes diplômée, thérapeute rogérienne, hypnotérapeute et sophrologue

La gestion du stress et des tensions par l'autoconditionnement.

Objectifs - Taxonomie 5

- Décrire les principaux mécanismes à l'oeuvre dans les situations stressantes ou anxiogènes
- Etre capable de désamorcer les processus physiologiques générateurs de tensions agissant au niveau psychosomatique
- Etre capable d'accueillir les événements avec calme et discernement
- Prendre du recul face aux situations de crise
- Identifier le champ des possibles et agir en conséquence

- Contenus**
- L'approche théorique de l'autohypnose ericksonienne et de la sophrologie caïcédienne
 - La découverte des mécanismes du stress
 - Le processus de mise à distance psychologique des événements perturbateurs
 - Les techniques de relaxation et d'autoconditionnement
 - L'entraînement au lâcher prise physique et psychologique
 - La capacité de détermination dans le champ des possibles

- Méthodes**
- Apports théoriques, exercices pratiques, études de cas et expérimentation des états modifiés de conscience

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 2 jours qui se suivent (13 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

Organisation: Les participant(e)s apportent avec eux une bougie et un petit objet personnel auquel ils/elles tiennent.

11 et
12 mars 2024

Salle 433

Le Locle

2024-5.1-01

22 et
23 avril 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-5.1-02

21 et
22 mai 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-5.1-03

9 et
10 septembre 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-5.1-04

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

5.2 Trouver le bon équilibre entre engagement professionnel et vie privée

Personnes concernées: Personnel soignant

Françoise de Senarclens

Formatrice d'adultes diplômée, thérapeute rogérienne, hypnothérapeute et sophrologue

Le métier de soignant-e exige des acteurs-trices un engagement important qui peut aller jusqu'à la mise entre parenthèse de la vie privée, au détriment de la santé et de l'équilibre personnel. Cette formation vous propose d'initier une réflexion commune autour de la posture des soignant-e-s, afin que chacun-une puisse trouver sa juste place dans le système hospitalier de prise en charge, à l'intersection entre les patients, les familles, les médecins et les collègues, sans oublier les exigences administratives.

Objectifs - Taxonomie 5

- Identifier et gérer les contraintes au moyen des ressources en présence
- Développer et maintenir une pratique harmonieuse et porteuse de sens en respectant l'équilibre entre engagement professionnel et vie privée

Contenus

- La place du système hospitalier dans la société
- Le cadre de la prise en charge
- La construction de l'identité professionnelle
- Les attentes réciproques
- La posture du/de la soignant-e
- Les sphères d'intervention
- Les différents acteurs de la prise en charge
- Les types de relations
- Les enjeux interdisciplinaires
- Le recentrage sur la fonction
- Les limites de l'engagement

Méthodes La méthodologie est essentiellement axée sur le vécu des participant-e-s. Elle se compose d'une approche théorique, d'exercices pratiques, de mises en situation, et de partage d'expériences

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 14 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 2 jours qui se suivent (13 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

5.3 Gestion de son temps et de son organisation

La gestion de son stress

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Le stress est souvent dû à la perception de la personne qui pense ne pas pouvoir réussir un ou plusieurs objectifs. La peur de ne pas y arriver provoque le stress. Dans la plupart des cas, le fait de planifier, d'organiser, change la perception, redonne le sentiment de maîtriser la situation et diminue de la sorte le niveau de stress.

Objectifs - Taxonomie 5

- Identifier ses freins personnels et organisationnels à une gestion efficace de son temps et de son organisation
- Acquérir des techniques et des moyens permettant d'améliorer son organisation personnelle et professionnelle

Contenus

- Les 4 composantes de la gestion du temps
- La carte de la gestion du temps
- Les 4 illusions, les 4 risques et les 4 solutions de la gestion du temps
- L'inventaire élargi des compétences utiles à la gestion du temps

Méthodes

- Pédagogie inversée et par projet personnel
- Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
- Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
- Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (5.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

17 et
18 juin 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-5.2

12 mars 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-5.3

5.4 Méditation de Pleine Conscience (ou mindfulness)

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Marie Marchand

Institutrice de Pleine Conscience MBI, Diététicienne HES ASDD et Hypnothérapeute

La pratique de la pleine conscience nous invite à développer nos compétences pour rééquilibrer notre mode de vie et nous aider dans la gestion du stress et des émotions de la vie quotidienne.

En anticipant le futur, et en s'inquiétant pour demain ou en ruminant notre passé, nous générons du stress qu'il est parfois difficile de canaliser. Grâce à la pratique de la pleine conscience, nous pouvons apprendre à ramener notre attention dans le moment présent afin de permettre la régulation de nos pensées et nos émotions.

L'atelier est basé principalement sur les programmes MBSR (Mindfulness-based stress réduction) créé par Jon Kabat-Zinn en 1979 pour la réduction du stress, MBCT ((Mindfulness-based cognitive therapy) et le programme MBRP (prévention de rechutes addictives).

Objectifs - Taxonomie 3

- Apprendre à mieux connaître nos fonctionnements au quotidien et trouver des moyens d'agir sur le stress
- Vivre le moment présent du mieux possible avec acceptation
- Adopter une approche différente face à nos automatismes dans des circonstances de souffrance
- Trouver des pistes concrètes pour aider à affronter les émotions ou les sensations douloureuses telles que l'anxiété, la peur, la dépression, la douleur et la maladie
- Consolider les compétences de chacun.e pour stimuler la créativité, soulager les déficits d'attention ou d'autres troubles (comportement alimentaire, trouble du sommeil)

- ### Contenus
- Exercices pratiques
 - Médiations guidées
 - Echanges
 - Apports théoriques

Méthodes Le cours se présente sous forme de 8 séances en petit groupe (6 à 8 personnes) ainsi qu'une journée
De plus, il est vivement encouragé d'entraîner les pratiques abordées lors des séances
Il ne s'agit en aucun cas de groupes de psychothérapie

Horaires 19h00 – 21h00 (1) et 09h30 – 14h30 (2)

Maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Un état de crise aigüe est une contre-indication à la participation

Session 8 jeudis ou 8 mardis + 1 journée (21 heures)

Tarifs Interne - CHF 680.-
Remboursement de CHF 440.- par le RHNe

Organisation: Veuillez faire parvenir au SDEV le formulaire habituel de demande d'inscription.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Marie Marchand

par e-mail: marie.marchand@conscience-nutrition.ch

ou par téléphone: 079 569 79 41

ou consulter le site internet: <http://www.conscience-nutrition.ch>

Groupe 1

18 avril (1)
25 avril (1)
2 mai (1)
16 mai (1)
23 mai (1)
30 mai (1)
6 juin (1)
8 juin (2)
13 juin (1) 2024

2024-5.4-01

Groupe 2

22 octobre
29 octobre (1)
5 novembre (1)
12 novembre (1)
19 novembre (1)
26 novembre (1)
30 novembre (2)
3 décembre (1)
10 décembre (1) 2024

2024-5.4-02

Lieu du cours:
Rue St-Honoré 12
2000 Neuchâtel

5.5 La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 1

Personnes concernées: Personnel soignant

René Vuillemin

Instructeur certifié IKC (International Kinesiology College)

La «Santé par le Toucher» est une méthode de promotion de la santé issue de la chiropratique et créée en 1973 aux USA; c'est le programme de base de toute formation en kinésiologie. Méthode holistique en soi, reposant sur certaines connaissances de la médecine chinoise et de la circulation de l'énergie dans les différents méridiens du corps. La «Santé par le Toucher» va permettre d'identifier des déséquilibres énergétiques, notamment à l'aide du test musculaire de précision et de les corriger. Cette technique est destinée d'abord aux professionnels intéressés par un outil aidant leurs proches et leurs collègues à maintenir un bon niveau d'énergie, de bien-être et de santé, ainsi qu'une bonne posture; elle ne constitue pas à proprement parler un outil de soins aux patients.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin du cours la personne a intégré les connaissances lui permettant de:

- Identifier, tester et rééquilibrer les 14 muscles de bases à l'aide de différentes techniques de correction (par ex. points neuro-lymphatiques, neuro-vasculaires)
- Mettre en évidence une perturbation de la circulation d'énergie dans les 14 méridiens principaux
- Soulager les tensions, le stress mental et émotionnel à l'aide d'une technique spécifique
- Utiliser le test musculaire pour identifier des sensibilisations à certains aliments / substances
- Aider au soulagement de la douleur, améliorer la coordination, la vision et la posture

- Contenus**
- Test musculaire de précision, technique simples d'équilibration structurale et énergétique
 - Libération de stress, énergie auriculaire, inhibition visuelle

- Méthodes**
- Alternance de présentations théoriques suivies directement d'applications et d'exercices pratiques

Horaires 08h30 – 17h00

Maximum 14 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 jours (15 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

Titre Attestation de participation du collège international de kinésiologie (IKC)

Important: La documentation nécessaire au cours est à acheter sur place. Merci de prendre avec vous CHF 25.-. Cet émolument couvre aussi les frais d'édition de l'attestation.

22 janvier et
5 février 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-5.5-01

21 octobre et
4 novembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-5.5-02

5.6 La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 2

Personnes concernées: Toute personne au bénéfice d'un certificat de l'IKC pour le niveau 1

René Vuillemin

Instructeur certifié IKC (International Kinesiology College)

Ce cours, deuxième niveau de formation, reste dans la lignée du premier, dans le sens où les outils enseignés visent prioritairement à aider nos proches et nos collègues à maintenir un bon niveau d'énergie, de bien-être et de santé, ainsi qu'une bonne posture.

Il est principalement centré sur la loi des 5 éléments de l'énergétique chinoise et apporte une vision plus large de ce domaine; il permet de réaliser des équilibrations plus fines, plus variées et plus rapides, pour autant que l'étudiant soit à l'aise dans l'exécution des 14 tests musculaires de base enseignés au niveau 1; en effet, toutes les techniques enseignées nécessitent, pour être exercées dans le temps imparti, de pouvoir faire en quelques minutes ces 14 tests (sans corriger). Les stratégies et les nouvelles corrections intégrées dans ce niveau sont effectivement nombreuses; il n'y a pas de temps prévu pour revoir ce qui a été enseigné au premier niveau.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin du cours la personne a intégré les connaissances lui permettant notamment de:

- Equilibrer les énergies subtiles du corps en s'appuyant sur des connaissances venant de l'énergétique chinoise, principalement la loi des 5 éléments
- Disposer de choix entre différentes stratégies de correction des déséquilibres, intégrant vides et excès d'énergie
- Stimuler spécifiquement, par le toucher, des points d'acupuncture
- Tester et renforcer 14 paires de muscles supplémentaires

- Contenus**
- Loi des 5 éléments, théorie et pratique, circulation d'énergie dans la roue de l'énergie (barrages, triangles, carrés, midi-minuit), théorie et pratique
 - Points d'alarme pour les excès d'énergie, points de tonification, technique cérébro-spinale
 - Equilibration avec les couleurs, équilibration en fonction de l'heure de la journée

- Méthodes**
- Alternance de présentations théoriques suivies directement d'applications et d'exercices pratiques

Horaires 08h30 – 17h00

Maximum 14 personnes

Prérequis Etre capable de faire les 14 tests de base en 5-6 minutes, avec ou sans support

Session 2 jours (15 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

Titre Attestation de participation du collège international de kinésiologie (IKC)

Important: La documentation nécessaire au cours est à acheter sur place. Merci de prendre avec vous CHF 25.-. Cet émoulement couvre aussi les frais d'édition de l'attestation.

19 février et
4 mars 2024

Salle 433

Le Locle

2024-5.6-01

12 et
26 novembre 2024

Salle 433

Le Locle

2024-5.6-02

5.7 Vivre et gérer ses émotions en milieu professionnel

Personnes concernées: Toute personne désirant mieux gérer ses émotions en milieu professionnel

Marc Bigliardi Sidler

Analyste Transactionnel, Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral, formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Les émotions sont des expériences psychiques et physiologiques complexes de l'état d'esprit d'un individu lorsqu'il réagit aux influences biochimiques (interne) et environnementales (externe). Chez les humains, l'émotion inclut fondamentalement «un comportement physiologique, des comportements expressifs et une conscience». L'émotion est associée à l'humeur, au tempérament, à la personnalité, à la disposition et à la motivation.

Il faut distinguer, entre l'émotion et les résultats d'émotions, principalement les expressions et les comportements émotionnels. Chaque individu agit (réagit) généralement d'une manière déterminée par son état émotionnel, sa réponse se situant généralement dans l'un des axes combattre - fuir - subir.

Les émotions sont définies dans ce cours comme étant une langue qui, si apprise, permet d'étoffer ses compétences notamment dans le milieu du travail.

Objectifs - Taxonomie 5

- Savoir définir les principales sortes d'émotions
- Savoir relier les émotions avec les principales sortes de pensées
- Savoir relier les émotions avec les comportements exprimés ou censurés

Contenus

- L'alphabétisation des émotions (Claude Steiner)
- Les émotions fonctionnelles vs les émotions dysfonctionnelles (Georges Thomson)
- Techniques d'apaisement des émotions

Méthodes

- Pédagogie inversée et par projet personnel
- Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
- Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
- Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour 09h00 – 16h30 / 2ème jour 09h00 – 12h00

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes

Prérequis Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1.5 jour (9.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 225.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

23 et
24 avril 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-5.7-01

22 et
23 octobre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-5.7-02

Nouveauté!

5.8 Gestion des inconforts corporels

Personnes concernées: Toute personne désirant mieux gérer ses émotions en milieu professionnel

Guillaume Dorville

Physiothérapeute DE, praticien thérapie manuelle, praticien thérapie tissulaire fonctionnelle, Niveau technicien 2 hypnose ericksonienne

Les contraintes posturale, psychologique et émotionnelle demandent à notre corps des adaptations continues. Les manifestations de cette activité régulatrice autonome sont parfois inconfortables.

Au travers d'exercices simples de respiration et de visualisation, je vous propose de prendre conscience de ces mécanismes, de les appréhender sous un angle positif, et d'accéder à un comportement postural, psychologique et respiratoire les favorisant.

Entre partage de son ressenti et «gym consciente», cette formation fournit quelques clefs pour mieux appréhender les inconforts corporels et favoriser l'activité autorégulatrice de notre physiologie.

Objectifs - Taxonomie 3

- Améliorer sa qualité de vie personnelle et professionnelle
- Identifier les inconforts corporels et faire face de façon constructive
- Maîtriser les outils posturaux et respiratoires
- Comprendre les concepts d'information et d'autorégulation du corps

Contenus

- Atelier pour apprendre à écouter de ses sensations
- Verbalisation du ressenti en groupe
- Expérimenter différents modes respiratoires afin d'accompagner les ajustements physiologiques autonomes
- Découverte d'une «gym consciente»

Méthodes

- Pédagogie inversée et par projet personnel

La formation se déroule sur trois heures. Elle alterne entre exercices pratiques, partage de son ressenti et explications techniques. Le participant découvrira sa capacité à influencer sur ses processus d'harmonisation physiologique.

Il ne s'agit en aucun cas de groupe de psychothérapie, de yoga ou d'auto-hypnose

Horaires 08h00 – 12h00

Maximum Maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/2 jour (3 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

Organisation: Prendre avec soi une serviette et une gourde. Venir en tenue légère (leggings ou jogging).

Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

Une seconde session peut être bénéfique pour bien ancrer les compétences.

22 mai 2024

Salle 101

Le Locle

2024-5.8-01

26 juin 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-5.8-02

18 septembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-5.8-03

6 novembre 2024

Salle 101

Le Locle

2024-5.8-04

6. Développement professionnel

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 6.1	Coaching bienveillance – Niveau 1 Mieux se connaître en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice	73	5
Nouveauté! 6.2	Coaching bienveillance – Niveau 2 Débriefing des situations emblématiques vécues	75	5
Nouveauté! 6.3	Coaching bienveillance – Niveau 3 Détecter les éléments d'usure et de ressourcement dans son travail	76	5
Nouveauté! 6.4	Coaching bienveillance – Niveau 4 La gestion des émotions dans la mission d'encadrement	77	5
Nouveauté! 6.5	Comprendre et optimiser sa prévoyance professionnelle	78	4
6.6	Prendre des notes et rédiger un procès-verbal	79	4
6.7	Préparer sa vie post-professionnelle Séminaire	80	2-3-4
6.8	Trouver un emploi CV, lettre de motivation et recherche d'un emploi	82	6

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Nouveauté!

6.1 Coaching bienveillance – Niveau 1

Mieux se connaître en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice

Personnes concernées: Formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice

Marianne Jacot

Coordinatrice formation pratique soins d'urgences. Coach reconnue SECA (Swiss Ethics Coaching Association)

Dans notre pratique quotidienne en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne ou praticien-ne formateur/trice, nous sommes souvent confrontés aux difficultés personnelles de nos apprenant-e-s ou collaborateurs/trices. Afin de mieux pouvoir les aider, il est aussi important de se connaître soi-même et de comprendre le fonctionnement du Team en place.

Aller à la rencontre de son propre fonctionnement, de sa personnalité permet d'élargir le regard sur la situation vécue avec l'étudiant, le/la collaborateur/trice.

Objectifs - Taxonomie 5

- Identifier et évaluer ses attitudes dans son rôle de FC/clinicien/PF en faisant ressortir les difficultés rencontrées
- Identifier la mission et le fonctionnement du Team Formateurs (FC, PF/ PEF- clinicien/collaborateur)
- Identifier son style de formateur/clinicien/PF parmi les différents concepts théoriques
- Identifier la couleur de sa personnalité et en faire ressortir son comportement de FC/clinicien/PF et être capable de reconnaître les différents états émotionnels pouvant être traversés
- Identifier son mode de communication (verbal et non verbal)
- Mener une réflexion sur des situations relevant de la thématique de la bienveillance

Contenus

- Différentes personnalités (C.G. Jung)
- Triangle dramatique (Analyse transactionnelle)
- La notion du lâcher prise
- Triangle pédagogique (Houssaye)

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 08h30 – 16h00

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

12 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-6.1-01

4 juin 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.1-02

23 octobre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.1-03

Nouveauté!

6.2 Coaching bienveillance – Niveau 2

Débriefing des situations emblématiques vécues

Personnes concernées: Formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice

Marianne Jacot

Coordnatrice formation pratique soins d'urgences. Coach reconnue SECA (Swiss Ethics Coaching Association)

Dans notre pratique quotidienne en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne ou praticien-ne formateur/trice, nous sommes souvent confrontés aux difficultés personnelles de nos apprenant-e-s ou collaborateurs/trices. Afin de mieux pouvoir les aider, il est aussi important de se connaître soi-même et de comprendre le fonctionnement du Team en place.

Aller à la rencontre de son propre fonctionnement, de sa personnalité permet d'élargir le regard sur la situation vécue avec l'étudiant, le/la collaborateur/trice.

Objectifs - Taxonomie 5

- Mener une réflexion sur des situations emblématiques vécues et y apporter un autre regard
- Analyse de situation sous forme ADP
- Regard du coach

Contenus Adapté aux besoins

- Méthodes**
- Supervision sur une situation emblématique
 - Analyse des pratiques
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 08h00 – 12h00

Maximum Maximum 6 personnes

Prérequis Avoir suivi le niveau 1 et apporter une situation emblématique

Evaluation Aucune

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel + 30 min. de formation autonome)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

14 mai 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.2-01

17 septembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-6.2-02

29 octobre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-6.2-03

Nouveauté!

6.3 Coaching bienveillance – Niveau 3

Détecter les éléments d'usure et de ressourcement dans son travail

Personnes concernées: Formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice

Marianne Jacot

Coordinatrice formation pratique soins d'urgences. Coach reconnue SECA (Swiss Ethics Coaching Association)

Dans notre pratique quotidienne en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne ou praticien-ne formateur/trice, nous sommes souvent confrontés aux difficultés personnelles de nos apprenant-e-s ou collaborateurs/trices. Afin de mieux pouvoir les aider, il est aussi important de se connaître soi-même et de comprendre le fonctionnement du Team en place.

Aller à la rencontre de son propre fonctionnement, de sa personnalité permet d'élargir le regard sur la situation vécue avec l'étudiant, le/la collaborateur/trice.

Objectifs - Taxonomie 5

- Mener une réflexion sur la gestion de son énergie et repérer les éléments d'usure et de ressourcement dans son activité au quotidien

Contenus

- Les éléments du bonheur
- La culpabilité
- Le lâcher prise
- Et adapté aux besoins

Méthodes

- Travail individuel sur sa propre situation
- Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires

08h00 – 12h00

Maximum

Maximum 8 personnes

Prérequis

Avoir suivi le niveau 1 et 2

Evaluation

Aucune

Session

1/2 jour (4 heures en présentiel + 30 min. de formation autonome)

Tarifs

Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

9 février 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-6.3-01

26 avril 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-6.3-02

Nouveauté!

6.4 Coaching bienveillance – Niveau 4

La gestion des émotions dans la mission d'encadrement

Personnes concernées: Formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice

Marianne Jacot

Coordinatrice formation pratique soins d'urgences. Coach reconnue SECA (Swiss Ethics Coaching Association)

Dans notre pratique quotidienne en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne ou praticien-ne formateur/trice, nous sommes souvent confrontés aux difficultés personnelles de nos apprenant-e-s ou collaborateurs/trices. Afin de mieux pouvoir les aider, il est aussi important de se connaître soi-même et de comprendre le fonctionnement du Team en place.

Aller à la rencontre de son propre fonctionnement, de sa personnalité permet d'élargir le regard sur la situation vécue avec l'étudiant, le/la collaborateur/trice.

Objectifs - Taxonomie 5

- Mener une réflexion sur la gestion de ses émotions dans son activité d'encadrement au quotidien

Contenus

- Les diverses émotions et leur rôle
- Lien entre émotions et besoins
- L'approche de l'auto-coaching avec Le GROW
- Et adapté aux besoins

Méthodes

- Travail individuel sur son propre vécu
- Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires

08h00 – 12h00

Maximum

Maximum 8 personnes

Prérequis

Avoir suivi le niveau 1, 2 et 3

Evaluation

Aucune

Session

1/2 jour (4 heures en présentiel + 30 min. de formation autonome)

Tarifs

Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

21 juin 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-6.4-01

29 novembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.4-02

6.5 Comprendre et optimiser sa prévoyance professionnelle

Personnes concernées: Toutes les collaborateurs.trices du RHNe

Alain Kolonovics

Directeur de la CPCN, expert fédéral agréé LPP

Gerardo Hofmann, co-animateur

Directeur adjoint de la CPCN, responsable assurance

Les fondamentaux pour optimiser votre prévoyance. Comment fonctionne la prévoyance en Suisse? Quels sont les leviers principaux? Comment décrypter ma fiche d'assurance? Quelles options à disposition (flexibilité)? Comment améliorer mes prestations? Rente ou capital, que choisir? Soutien et outils à disposition.

Objectifs - Taxonomie 4

- Connaître le 2ème pilier
- Comprendre ses spécificités
- S'approprier ses forces
- Savoir lire sa fiche d'assurance
- Saisir les options disponibles (plan de prévoyance flexible)
- Appréhender les outils à disposition

Contenus

- LPP
- Fiche d'assurance

Méthodes

- En présentiel + distanciel (invitation Skype)
- Présentation
- Discussion
- Échanges et conseil/soutien
- Appréhension des outils et des informations (vulgarisation)

Horaires 08h00 – 10h00

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 20 personnes

Prérequis Etre salarié(e) au RHNe, assuré(e) de la CPCN

Evaluation Auto-évaluation

Session 1/2 jour (2 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Il est possible de suivre cette formation en vidéo conférence avec Skype Pro (vous recevrez une invitation avec la confirmation de la formation). Dans ce cas la liste de présence sera faite en vous identifiant lors de la formation.

14 mars 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-6.5-01

6 juin 2024

Salle 433

Le Locle

2024-6.5-02

5 septembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.5-03

5 décembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-6.5-04

6.6 Prendre des notes et rédiger un procès-verbal

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Myriam Bezençon

Coordinatrice des formateurs en entreprise et formatrice d'adultes avec brevet fédéral

Un procès-verbal, c'est l'histoire écrite de l'organisation. Il retranscrit les constatations, les déclarations ainsi que les situations qui ressortent d'une rencontre ou d'une séance. Son contenu doit refléter la réalité et être compréhensible.

L'objectif principal est de donner aux participants des outils adaptés qui les aideront dans la rédaction de comptes-rendus.

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir une méthode de prise de notes
- Maîtriser les techniques de rédaction pour formaliser PV et comptes-rendus utiles
- Utiliser les outils bureautiques à disposition

Contenus

- Préparation
- Techniques de prise de notes
- S'adapter aux besoins des destinataires
- Synthèse et rédaction
- Mise en page et utilisation des modèles
- Conseils en bureautique

Méthodes

- Apports théoriques
- Exercices et démonstrations

Horaires 13h30 – 17h00

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation d'une prise de notes

Session 1/2 jour (3.25 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

26 septembre 2024

Salle 352

La Chaux-de-Fonds

2024-6.6

6.7 Préparer sa vie post-professionnelle

Séminaire

Personnes concernées: Toute personne partant à la retraite dans les 3 ans à venir et leurs conjoints (avec inscription préalable)

AvantAge www.programme-avantage.ch

Intervenant-e-s

Formateur-trice AvantAge, intervenants AVS, LPP et santé

Prendre sa retraite après un long parcours professionnel ne va pas forcément de soi, si l'on pense à la place prise par le travail dans son parcours de vie. Le séminaire a pour objectif d'aider les participant.e.s à bien identifier et conscientiser les changements que cette transition introduira dans leur existence pour les vivre positivement. Il s'agit également de conscientiser tous les aspects de cette période de la vie et les adaptations à réaliser, seul.e ou en couple. Le séminaire propose aux participant.e.s de définir les axes principaux de leurs futures activités et relations, afin d'anticiper et construire un nouvel équilibre de vie. Les questions liées aux aspects financiers et au maintien de son capital-santé, sont aussi abordées.

- Objectifs**
- Module 1: Se préparer à sa nouvelle vie
 - Taxonomie 3
 - Module 2: Se préparer financièrement: sécurité sociale et avenir financier AVS
 - Taxonomie 2
 - Module 3: Se préparer financièrement: la caisse de pension
 - Taxonomie 4
 - Module 4: Préserver et maintenir son capital santé
 - Taxonomie 3

- Contenus**
- De la vie active à la retraite, le défi du changement
 - Comment préparer son départ et ses dernières années de travail
 - Pour une nouvelle gestion du temps, les projets et les activités
 - L'importance du réseau de relations
 - Définir un nouveau style de vie, en couple ou seul.e
 - Ce qu'il faut savoir de l'AVS, sécurité sociale et aspects budgétaires

- Qu'il faut savoir de sa caisse de pension
- Préserver et maintenir son capital santé

- Méthodes**
- Exposés
 - Exercices de groupe et en individuel
 - Interactions et partages entre pairs
 - Apports de documents (en ligne et en format papier)

Horaires 1^{er} jour **08h30 – 17h30** / 2^{ème} jour **08h30 – 17h00**
(plus une heure pour le module à l'attention des frontaliers)

Maximum 18 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 jours (14 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 350.- / Externe - CHF 400.-

Organisation:

- Le programme sera transmis avec la confirmation de la formation
- Les supports de cours seront disponibles en ligne après la formation

21 et
22 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-6.7-01

7 et
8 novembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-6.7-02

6.8 Trouver un emploi

CV, lettre de motivation et recherche d'un emploi

Personnes concernées: Toute personne souhaitant postuler à une nouvelle fonction en interne au RHNE ou à l'externe

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA).
Expérience de 8 ans dans la gestion d'une agence de placement et la réinsertion professionnelle

La lettre de motivation et le CV sont des outils d'autopromotion. En tant que tels, ils permettent de vous valoriser lors de votre recherche d'emploi et de convaincre votre employeur potentiel de l'adéquation de vos compétences avec ses attentes.

Objectifs - Taxonomie 6

- Acquérir les «basics» de l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation
- Savoir adapter le contenu à l'objectif visé et au type de recherche d'emploi (réponse à une annonce, candidature spontanée, etc.)

Contenus

- Les différentes rubriques d'un CV et d'une lettre de motivation
- Choix du contenu et de la forme
- Les règles et la forme à respecter
- Priorités en fonction de l'objectif, du type de postulation et de l'entreprise
- Conseils pour accrocher le recruteur

Méthodes

- Pédagogie inversée et par projet personnel
- Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
- Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
- Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 12h00

Maximum Minimum 3 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Prise de connaissance préalable du support de cours

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (2.75 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

7. Formation initiale

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
7.1	Encadrer un apprenti CFC, AFP et un stagiaire	85	5
7.2	Encadrer un étudiant HES	87	5

7.1 Encadrer un apprenti CFC, AFP et un stagiaire

Personnes concernées: Les formateurs en entreprise de tous les départements et les personnes intéressées à l'encadrement des apprentis

Myriam Bezençon

Coordnatrice des formateurs en entreprise
et formatrice d'adultes avec brevet fédéral

Catherine Lesueur

Coordnatrice des formateurs en entreprise
et infirmière praticienne formatrice

Eunice Simoes

Assistant-e soins et santé communautaire

L'entreprise met un place un cadre de travail permettant d'offrir des conditions d'apprentissage optimales. Elle s'engage, en embauchant un apprenti, à le former. S'il est un salarié comme les autres aux yeux du droit du travail, c'est avant tout un apprenant.

Cette journée privilégie l'échange et le partage d'expériences entre formateurs.

Objectifs - Taxonomie 5

- Proposer aux formateurs et formatrices en entreprise des outils leur permettant d'assurer leur fonction de tuteur
- Echanger des expériences entre formateurs
- Faciliter l'apprentissage des personnes en formation initiale en trouvant des moyens adaptés aux ressources et contraintes du terrain et en tenant compte de leurs points forts
- Définir le rôle de la personne de référence (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Connaître les bases légales du contrat d'apprentissage et les acteurs de la formation à l'interne comme à l'externe

Contenus

- Cadre de la formation
- Rôle de la personne de référence (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Moyens facilitant l'apprentissage

Méthodes

- Exercices pratiques
- Etudes de cas (situations emblématiques)
- Analyses de situations apportées par les participants
- Apports théoriques

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Horaires	08h30 – 16h00
Maximum	12 personnes
Prérequis	Aucun
Evaluation	Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre
Session	1 jour (6.5 heures)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 175.- / Externe - CHF 200.-

24 octobre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-7.1

7.2 Encadrer un étudiant HES

Personnes concernées: Infirmiers-ères, sages-femmes, ergothérapeutes, physiothérapeutes, diététiciennes, TRM qui encadrent un étudiants HES ou qui souhaiteraient le faire

Valérie Delvaux

Cheffe du service de développement du personnel (SDEV) RHNe

Accompagner un étudiant HES sur le terrain représente un réel défi! Il s'agit d'offrir un suivi de qualité qui tienne compte des besoins de l'étudiant et des exigences de la formation HES, tout en assurant des soins optimaux auprès des patients dans un contexte hospitalier où la charge de travail est conséquente et requiert rapidité et efficacité.

Objectifs - Taxonomie 5

- Faciliter l'apprentissage de l'étudiant HES en trouvant des moyens adaptés aux ressources et contraintes du terrain
- Définir le rôle de la personne de référence par rapport au praticien formateur
- Se familiariser avec les documents à disposition
- Faire connaissance avec son référentiel de compétences
- Participer efficacement aux évaluations formatives et sommatives en ne recueillant que des éléments d'appréciation factuelle

Contenus

- Référentiel de compétences
- Présentation de la formation bachelor en soins infirmier
- Apport théoriques sur les différentes phases d'apprentissage

Méthodes

- Analyses de situations apportées par les participants
- Réflexion sous forme de partages d'expériences

Horaire En fonction des besoins

Maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Aucune

Session 1/2 jour (2.75 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

A la demande

2024-7.2

8. Gériatrie

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
8.1	Module 1 Particularités de la personne vieillissante	89	4
8.2	Module 2 Etat mental de la personne âgée	90	4
8.3	Module 3 Réadaptation gériatrique	92	4
8.4	Module 4 La maltraitance de la personne âgée	94	3

8.1 Module 1 Particularités de la personne vieillissante

Personnes concernées: Tout professionnel au contact de la personne âgée au quotidien

Dresse Yolanda Espolio Desbaillet

Médecin-chef du Département de Gériatrie Réadaptation et Soins Palliatifs DGRSP

Jessica Segura

Infirmière clinicienne spécialisée ICLS (DGRSP)

Service nutrition

Service ergothérapie

Service physiothérapie

Ce module vise à comprendre les effets du vieillissement dans toutes ses dimensions à la fois fonctionnelle, sensorielles et cognitives en questionnant également les défis liés au maintien de l'autonomie dans un contexte de fragilité. Il sera possible d'expérimenter ces effets au moyen d'un simulateur de vieillissement afin de se mettre concrètement dans la peau du sénior. Sur cette base, les implications dans notre pratique quotidienne seront explicitées pour au final s'approprier des méthodes et outils de prise en soins adaptées à la personne âgée.

Objectifs - Taxonomie 4

- Identifier les effets du vieillissement chez le patient âgé
- Adapter sa communication et sa manière d'agir aux difficultés et aux ressources du patient âgé
- Prendre en charge le patient âgé en considérant ses syndromes gériatriques

Contenus - Représentations du vieillissement
- Effets du vieillissement
- Communication avec la personne âgée et troubles sensoriels
- Détection, prévention et accompagnement des effets du vieillissement

Méthodes - Exposé
- Expérimentation
- Simulation
- Echange

Horaires 08h00 – 16h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 jours (14 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

11 et
12 janvier 2024

Salle 433

Le Locle

2024-8.1

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

8.2 Module 2

Etat mental de la personne âgée

Personnes concernées: Tout professionnel au contact de la personne âgée au quotidien

Marieangela Gagliano

Médecin-chef, service de gériatrie RHNe

Corinne Wirth

Infirmière clinicienne (DGRSP)

Service ergothérapie

Service physiothérapie

Intervenant-e du CNP

Service neuro-psychologie

Ce module vise à connaître les principales psychopathologies de la personne âgée (troubles neurocognitifs, état confusionnel aigu, dépression) afin d'identifier les signes qui les caractérisent. Face à des comportements difficiles (agitation psychomotrices, errance, hallucinations) engageant émotionnellement les partenaires, des techniques d'abord non médicamenteuses seront expérimentées par différents biais d'animation.

Objectifs - Taxonomie 4

- Identifier les symptômes de souffrance mentale chez la personne âgée
- Communiquer de manière adaptée en tenant compte des difficultés rencontrées
- Adapter son comportement face aux symptômes psycho-comportementaux liés à la démence

Contenus

- Troubles neurocognitifs
- Etat confusionnel aigu
- Dépression chez la personne âgée
- Techniques d'approche relationnelle / Humanitude
- Gestion des comportements difficiles
- Sensibilisation à la bientraitance de la personne âgée

- Méthodes**
- Exposé
 - Démonstration
 - Simulation et jeux de rôle
 - Discussion

Horaires 08h00 – 16h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 jours (14 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

22 et
23 février 2024

Salle 433

Le Locle

2024-8.2

8.3 Module 3

Réadaptation gériatrique

Personnes concernées: Tout professionnel au contact de la personne âgée au quotidien

Laure Poudens Gaudout

Médecin-chef adjointe, service de gériatrie, unité de réadaptation gériatrique (DGRSP), médecin spécialiste en gériatrie

Corinne Wirth

Infirmière clinicienne (DGRSP)

Pôle clinique DGRSP

Service nutrition

Service ergothérapie

Service physiothérapie

Service social

Ce module vise à cibler les enjeux liés à la perte d'autonomie et au déclin fonctionnel illustrés notamment par le syndrome de désadaptation psychomotrice et la sarcopénie rendant compte de la fragilité et de la complexité de la personne âgée. Face à ces défis multiples, le travail en interdisciplinarité permet de contribuer à la réadaptation optimale du patient dans une prise en charge globale afin d'améliorer sa qualité de vie et son intégration dans la communauté. Au final, ce cours permettra de mieux se situer dans son expertise métier afin de contribuer ensemble à un projet de soin commun.

Objectifs - Taxonomie 4

- Coordonner une action interdisciplinaire dans le cadre du séjour hospitalier
- Réaliser une prise en charge efficiente basée sur des objectifs de réadaptation

- Contenus**
- Evaluation de l'autonomie, réadaptation aux activités de la vie quotidienne
 - Troubles de la marche avec syndrome de désadaptation psychomotrice
 - Dénutrition et sarcopénie
 - Interdisciplinarité au quotidien
 - Travail en réseau intra et extrahospitalier
 - Gériatrie et soins palliatifs

- Méthodes**
- Exposé
 - Etude de cas
 - Discussion
 - Ateliers

Horaires 08h00 – 16h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 jours (14 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 300.- / Externe - CHF 400.-

20 et
21 novembre 2024

Salle 433

Le Clole

2024-8.3

8.4 Module 4

La maltraitance de la personne âgée

Personnes concernées: Tout professionnel au contact de la personne âgée au quotidien

Dresse Yolanda Espolio Desbaillet

Médecin-chef du Département de Gériatrie Réadaptation et Soins Palliatifs adjointe, service de (DGRSP)

Jessica Segura

Infirmière clinicienne spécialisée ICLS (DGRSP)

La maltraitance envers les personnes âgées est une problématique socio-sanitaire grave reconnue comme prioritaire par l'OMS depuis 2002. Malgré tout, elle reste largement méconnue, banalisée et insuffisamment détectée même au cours du passage à l'hôpital. Elle consiste en une atteinte à l'intégrité (psychologique ou morale, physique ou sexuelle, matérielle ou financière) d'une personne âgée, provoquant un préjudice et une souffrance profonde chez les victimes. Une démarche systématique d'analyse de ces situations ainsi qu'une approche interdisciplinaire constituent des leviers importants permettant de prendre en soins ce syndrome gériatrique.

Objectifs - Taxonomie 3

- Comprendre les enjeux de la maltraitance de la personne âgée, en détecter les principaux facteurs de risques et les signes d'alerte, ceci afin d'initier en interdisciplinarité des pistes de prise en charge

- Contenus**
- Contexte socio-sanitaire et épidémiologique de la maltraitance de la personne âgée
 - Agisme et représentations de la personne âgée dans la société
 - Définition, types et conséquences de la maltraitance
 - Facteurs de risque et signes d'alerte
 - Démarche interdisciplinaire

- Méthodes**
- Apports théoriques et pratiques
 - Vidéos
 - Etude de cas

Horaires 08h00 – 16h30

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 1 jour (7.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

21 mars 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-8.4

9. Informatique et bureautique

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
9.1/2	CAREFOLIO - SIC – Initiation – Module 1	97	4
9.3	CAREFOLIO - SIC – Mise à jour des connaissances – Module 2	98	4
9.4	Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 1 Etre informé avec Connect	99	2
9.5	Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 2 Utiliser Connect pour communiquer dans son service	100	4
Nouveauté! 9.6	Gestion Electronique des Documents (GED) Initiation à l'utilisation de la GED	101	4
9.7	Recherche de littérature médicale	103	4
9.8	Utilisation des modèles bureautiques institutionnels	104	5
Nouveauté! 9.9	Microsoft Excel 2016 Formation 100% e-learning: des fondamentaux au perfectionnement	105	5

9.1/2 CAREFOLIO - SIC – Initiation – Module 1

Personnes concernées: 9.1 Collaborateurs-trices travaillant dans une unité/service utilisant CAREFOLIO - SIC
9.2 Médecins utilisant CAREFOLIO - SIC

Françoise Hofer

Cheffe de projet adjointe SIC (Système d'Information Clinique), CIGES

Le Système d'Information Clinique (SIC) couvre l'ensemble des informations et des processus utilisés dans un établissement de santé. L'informatisation de ces données permet l'échange, le partage et la mise en commun d'un dossier de soins informatisé nécessaire à la prise en charge du patient. La formation permettra au collaborateur de se familiariser avec l'application CAREFOLIO - SIC.

Objectifs - Taxonomie 4

- Etre en mesure d'utiliser CAREFOLIO - SIC dans votre pratique quotidienne

Contenus

- Connexion à l'application, droits d'accès et navigation
- Environnement général
- Dossier patient

Méthodes

- Explications et démonstrations sur un ordinateur et des patients fictifs
- Exercices pratiques

Horaires 13h00 – 16h00

Maximum 10 personnes

Prérequis Aucun

Session 1/2 jour (3 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Les inscriptions sont effectuées par le responsable hiérarchique du nouveau collaborateur.

Personne de contact: Françoise Hofer, francoise.hofer@ciges-ne.ch ou téléphone 079 364 95 03

Soignants

3 janvier	2024-9.1-01
1 février	2024-9.1-02
4 mars	2024-9.1-03
1 avril	2024-9.1-04
2 mai	2024-9.1-05
3 juin	2024-9.1-06
1 juillet	2024-9.1-07
2 août	2024-9.1-08
2 sept.	2024-9.1-09
1 oct.	2024-9.1-10
1 nov.	2024-9.1-11
2 déc.	2024-9.1-12

Médecins

2 mai	2024-9.2-01
1 nov.	2024-9.2-02

Selon indications

Pourtalès

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

9.3 CAREFOLIO - SIC – Mise à jour des connaissances – Module 2

Personnes concernées: Collaborateurs-trices travaillant dans une unité / service utilisant CAREFOLIO - SIC

Françoise Hofer

Responsable d'application, CIGES

Le Système d'Information Clinique (SIC) couvre l'ensemble des informations et des processus utilisés dans un établissement de santé. L'informatisation de ces données permet l'échange, le partage et la mise en commun d'un dossier de soins informatisé nécessaire à la prise en charge du patient. Ce cours a pour but de remettre à jour vos connaissances.

Objectifs - Taxonomie 4

- Améliorer vos compétences dans l'utilisation de CAREFOLIO - SIC

Contenus - En fonction de vos besoins

Méthodes - Explications et démonstrations sur un ordinateur et des patients fictifs
- Exercices pratiques

Horaires **13h00 – 16h00**

Maximum Dès 1 personne

Prérequis Collaborateur utilisant CAREFOLIO - SIC depuis minimum 3 mois et avoir envoyé ses demandes par e-mail 15 jours avant la date de la formation

Session 1/2 jour (2.75 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Nous attendons de votre part 15 jours avant la date prévue les sujets que vous aimeriez aborder.

Personne de contact: Françoise Hofer, francoise.hofer@ciges-ne.ch ou téléphone 079 364 95 03

9.4 Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 1

Etre informé avec Connect

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Oriane Bouille

Responsable des outils de communication digitale

Accessible depuis votre smartphone, un ordinateur ou une tablette, l'application Connect permet d'améliorer la communication interne.

Objectifs - Taxonomie 2

- Savoir utiliser Connect dans sa globalité afin de pouvoir être informé des actualités de mon service et de communiquer avec mes collègues et ma hiérarchie.
- Pouvoir installer Connect sur son smartphone et se connecter à l'application
- Etre capable d'accéder de manière simple aux informations
- D'échanger via messagerie instantanée entre collègues et supérieurs
- De me former de manière ludique grâce au quizz
- Etre averti rapidement en cas d'urgence
- De gagner en rapidité et en flexibilité (ex: changement dans le planning)
- De pouvoir échanger au sein des équipes réparties sur les différents sites

Contenus - Installation de Connect sur son smartphone ou tablette
- Apprendre à utiliser les fonctionnalités de Connect de manière basic (tchat, quizz, fil d'actualité)

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges et informations

Horaires **A convenir**

Maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation

Session 1/4 jour (1.5 heure)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Se munir de son smartphone ou tablette.

19 mars 2023
2024-9.3-01

25 juin 2024
2024-9.3-02

24 septembre 2024
2024-9.3-03

17 décembre 2024
2024-9.3-04

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

A la demande

2024-9.4

9.5 Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 2

Utiliser Connect pour communiquer dans son service

Personnes concernées: Toute personne désigné à partager les informations de son service à travers l'application Connect, par exemple: Chef de service, ambassadeur de l'application Connect, ICUS, etc

Oriane Bouille

Responsable des outils de communication digitale

Accessible depuis votre smartphone, un ordinateur ou une tablette, l'application Connect permet d'améliorer la communication interne.

Objectifs - Taxonomie 4

- Savoir utiliser Connect pour communiquer avec son équipe
- De pouvoir créer des quizz
- D'être capable de créer du contenu pour afficher dans le fil d'actualité (planning, protocole, etc.)
- D'être capable de créer des sondages auprès de ses collaborateurs

Contenus - Apprendre à utiliser les fonctionnalités de Connect de manière à être autonome pour créer du contenu et communiquer au sein de son équipe de manière efficace (tchat, quizz, fil d'actualité)

Méthodes - Apports théoriques
- Echanges et informations

Horaires **A convenir**

Maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation

Session 1/4 jour (1.5 heure)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Se munir de son smartphone ou tablette + d'un ordinateur. Avoir déjà installé l'application Connect sur son smartphone.

A la demande

2024-9.5

Nouveauté!

9.6 Gestion Electronique des Documents (GED)

Initiation à l'utilisation de la GED

Personnes concernées: Collaborateurs du RHNe acteur dans la gestion documentaire du RHNe et souhaitant maîtriser la création et révision des documents institutionnels

Joelle Vinard

Secrétaire GED (Gestion Electronique des Documents)

Meggie Tripet

Secrétaire de département

Paul Parmentier

Spécialiste GED

La GED est l'outil officiel du RHNe pour la gestion de tous les documents de références utilisés dans la pratique. Elle permet de garantir la validité des documents et de sauvegarder les connaissances.

Le service qualité du RHNe souhaite mettre en place une formation à la GED RHNe pour les collaborateurs qui créent, modifient, approuvent ces documents dans la GED.

Objectifs - Taxonomie 4

- Créer, modifier et réviser des documents dans la GED (également en cas de co-auteurs multiples)
- Identifier les documents à insérer dans la GED
- Maîtriser les métadonnées documentaires
- Déléguer ses droits dans la GED
- Effectuer une recherche simple et avancée
- Lister les éléments que l'on retrouve dans la cartographie de la GED
- A la fin de la formation les apprenants auront un document finalisé et leur workflow sera en cours

Contenus - Présentation de l'outil
- Gestion de l'outil
- Création de documents
- Déléguer ses droits
- Recherche simple et avancée
- Présentation de la cartographie (tutos)
- Travailler sur un document avec plusieurs co-auteurs
- Que mettre dans la GED RHNe
- Utilisation des modèles institutionnels

13 février 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-9.1-01

- Méthodes**
- Préparation du cours: Support de cours envoyé par e-mail avant la formation avec présentation des prérequis (avoir un besoin de création ou de révision ou de cartographie)
 - Réalisation du cours: Présentation type PowerPoint puis exercice progressif
 - Suivi post formation: Appel téléphonique 2 semaines après la formation pour identification des besoins complémentaires et évaluation de l'efficacité de la formation

23 avril 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-9.1-02

- Horaires** 09h00 – 12h00
- Maximum** Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes
- Prérequis** Avoir un document à créer ou à réviser et être amené à utiliser la GED dans le cadre de sa fonction. Ce fichier sera envoyé au formateur avant la formation pour préparer la formation
- Evaluation** Auto-évaluation et évaluations formatives
- Session** 3 heures (3 heures en présentiel + 1 heure de travail autonome)
- Tarifs** Interne - gratuit

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

4 juin 2024

Salle 352

La Chaux-de-Fonds

2024-9.1-03

10 septembre 2024

Maladière 23
Salle 303

Pourtalès

2024-9.1-04

9.7 Recherche de littérature médicale

Personnes concernées: Personnel médico-soignant

Julia Guthmuller

Spécialiste en information documentaire et chargée de projet e-learning

Linh Pham

Spécialiste en information documentaire

L'internet médical est une source d'information d'une grande richesse dont l'accès peut se révéler complexe et fastidieux. Pour les professionnels de la santé, une recherche doit être associée à rapidité, utilité et validité de l'information.

Objectifs - Taxonomie 4

- Les participants découvriront comment et où trouver rapidement une information utilisable dans leur quotidien clinique ou dans le cadre d'un travail de recherche

Contenus

- Les différentes étapes d'une recherche de littérature
- Cibler son sujet, formuler sa question
- Recenser et traduire les mots-clés
 - . initiation au thesaurus Mesh
 - . traduction du Mesh (portail terminologique de CisMeF)
 - . rédaction d'une équation de recherche (les opérateurs booléens)
- Choix des bases de données à interroger
 - . catalogue du C-Doc* (périodiques, bases de données)
 - . Clinicalkey (traités EMC, images, e-books)
 - . PubMed (équation de recherche, limites, veille)
 - . initiation à l'EBM (Cochrane, Uptodate)

Méthodes

- Explications et démonstrations sur ordinateur en fonction des besoins des participants
- Exercices pratiques sur un PC
- Un support de cours sera remis à chaque participant

Horaires A convenir

Maximum 2 personnes

Prérequis Aucun

Session 1/2 jour (3 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Possibilité d'organiser une formation sur mesure. Pour cela, veuillez contacter Mme Guthmuller au 079 559 40 36 pour fixer un rendez-vous.

A la demande

2024-9.7

9.8 Utilisation des modèles bureautiques institutionnels

Personnes concernées: Le personnel du RHNe amené à établir de la correspondance ou des présentations

Valérie Delvaux

Cheffe du service de développement du personnel (SDEV)
RHNe

Conscient de l'importance de maintenir une cohérence dans la présentation de tous les documents internes et externes, vous serez à même de trouver les modèles et de les utiliser facilement dans le respect de la charte graphique.

Objectifs - Taxonomie 5

- Savoir utiliser les modèles bureautiques institutionnels selon ses besoins et ses fonctions

Contenus - Les modèles institutionnels Word, Excel et PowerPoint
- La charte graphique

Méthodes - Explications et démonstrations via une expérimentation sur votre ordinateur
- Exercices pratiques

Horaires **A convenir**

Maximum Individuel

Prérequis Aucun

Session A la demande (1 à 2 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Prendre contact avec Valérie Delvaux au 9 43 29. Lieu de cours à définir selon les besoins. Formation à la demande sur le poste de travail personnel.

A la demande

2024-9.8

Nouveauté!

9.9 Microsoft Excel 2016

Formation 100% e-learning: des fondamentaux au perfectionnement

Personnes concernées: Toute personne utilisant MS Excel dans son travail

Marc Bigliardi Sidler

Coordinateur de la formation continue interne

Microsoft Excel est un logiciel tableur de la suite bureautique Microsoft Office développé et distribué par l'éditeur Microsoft. Ce logiciel intègre des fonctions de calcul numérique, de représentation graphique, d'analyse de données (notamment de tableau croisé dynamique)... Depuis sa création au début des années 1980 mais surtout à partir de sa version 5 (en 1993), Excel a connu un grand succès tant auprès du public que des entreprises prenant une position très majoritaire. Chaque fichier correspond à un classeur, lequel contient des feuilles de calcul organisées. Chaque feuille correspond à un tableau de lignes et de colonnes pouvant contenir des valeurs (numériques ou non) ainsi que des formules permettant les calculs. Suivant les versions, les classeurs peuvent aussi inclure les éléments de programmation que sont les macros.

Objectifs - Taxonomie 5

Découvrez le tableur Excel et maîtrisez toutes les fonctionnalités. Des bases aux commandes avancées, cette formation vous permettra de progresser dans toutes les thématiques du logiciel (saisie et mise en forme des données, formules de calculs simples et avancées, graphiques, gestion des tableaux longs, tableaux croisés dynamiques, outils avancés...).

Module 1 - Connaissances indispensables:

Ce module vous propose une formation interactive composée de 45 vidéos de formation, 45 exercices d'entraînement et 6 points d'informations complémentaires.

Module 2 – Connaissances intermédiaires:

Ce module vous propose une formation interactive composée de 53 vidéos de formation, 53 exercices d'entraînement et 5 points d'informations complémentaires.

Module 3 – Connaissances avancées:

Ce module vous propose une formation interactive composée de 42 vidéos de formation, 42 exercices d'entraînement et 7 points d'informations complémentaires.

Module complémentaire – Excel 2016 / Le livre de référence:

Ce module vous propose la consultation d'un support de cours numérique.

Contenus	Chaque module offre des contenus adaptés au niveau proposé: fonctionnalités, calculs, liens, protections, modification, mise en page, signature numériques,...
Méthodes	- Explications et démonstrations via une expérimentation sur votre ordinateur - Exercices pratiques
Horaires	A convenir
Maximum	Individuel
Prérequis	Tout-e utilisateur-trice désirant découvrir ou réviser les bases d'Excel et souhaitant aborder les fonctionnalités avancées. Aucune connaissance sur Excel n'est nécessaire. Une pratique minimale du logiciel peut permettre de progresser plus vite
Session	Environ 15 heures au total, soit environ 5 heures par niveau (lecture, exercices, évaluations)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Un certificat ENI est délivré. Il y a une option tutorat qui est disponible. La formation est disponible en différentes langues. Pour s'inscrire, veuillez contacter Marc Bigliardi Sidler au 079 559 43 34 / marc.bigliardi-sidler@rhne.ch ou l'équipe du SDEV au 032 713 30 15 / 079 559 42 92 / formation@rhne.ch

Notes

A la demande

2024-9.9

10. Management

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
10.1	Entretiens professionnels au RHNe Coaching personnalisé	110	5
10.2	Atelier entretien professionnel et feedback Les bonnes pratiques	112	-
10.3	Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face? Dispositif de prévention de l'intégrité (DPI) Informations pour les cadres	113	5
10.4	Manager coach Module 1 Le management de l'autonomie Atelier pratique – Les 4 clés pour accompagner votre équipe	114	6
10.5	Manager coach Module 2 Le management de l'autonomie Comprendre et gérer les tensions de votre équipe	116	5
10.6	Manager coach Module 3 Le management de l'autonomie Atelier – Les 4 approches de leadership pour s'adapter à son équipe et développer son autonomie	118	6
10.7	Manager coach Module 4 Le management de l'autonomie Atelier – Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement de l'autonomie professionnelle pour votre équipe	120	5

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
10.8	Manager coach Module 5 Le management de l'autonomie Bilan réflexif des cadres à propos d'eux-mêmes et de leurs équipes	122	5
10.9	Manager coach Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs Atelier pratique	124	6
10.10	La négociation managériale Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant	126	6
10.11	Parler en public – Media Training (Cadres) Maîtriser la prise de parole	128	5
10.12	Utilisation du PEP	130	4

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

10.1 Entretiens professionnels au RHNe

Coaching personnalisé

Personnes concernées: Responsable d'équipe

Valérie Delvaux

Cheffe du service de développement du personnel (SDEV)

Dans le cadre des relations de travail, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), en qualité d'employeur, doit veiller à ce que le collaborateur bénéficie des compétences nécessaires pour remplir les obligations liées à ses activités et se doit d'encourager le développement de ses compétences professionnelles et personnelles.

Inversement, le collaborateur a le devoir de fournir des prestations de qualité et de veiller à actualiser ses compétences.

Il est ainsi très important que le collaborateur sache ce qui est attendu de lui sur le plan des activités et du comportement, chacun ayant besoin de se situer dans un contexte professionnel souvent changeant.

Savoir donner du feedback – et le recevoir – est un exercice délicat. Cela implique de parler clairement. Développer la culture du feedback de la part de ceux qui livrent les commentaires, d'être animés par un état d'esprit constructif, bienveillant, en veillant à tenir des propos factuels.

Objectifs - Taxonomie 5

- Préparer et conduire avec assurance et confiance des bilans professionnels
- Acquérir les outils pour mener à bien de tels entretiens avec la culture du feedback
- Se conformer à la procédure institutionnelle

Contenus

- Ce qu'est un bilan professionnel
- Les objectifs d'un bilan professionnel
- Les références communes (cadres, objectifs, critères)
- Les atouts de ces entretiens pour les responsables et les collaborateurs
- La préparation de l'entretien, côté responsable
- La conduite d'un tel entretien
- Les aspects critiques de ce type d'entretien
- Le suivi de l'entretien

- Méthodes**
- Analyse de situations apportées par les participant-e-s
 - Apports théoriques
 - Jeux de rôles

Horaires **A convenir**

Maximum 1 personne ou en petit groupe

Prérequis Avoir lu les documents relatifs aux bilans professionnels

Session 2 à 3 heures

Tarifs Interne - gratuit
uniquement à l'interne car procédure institutionnelle

Organisation: Dates à la demande. Prendre contact avec valerie.delvaux@rhne.ch.

A la demande

2024-10.1

10.2 Atelier entretien professionnel et feedback

Les bonnes pratiques

Personnes concernées: Tout cadre souhaitant améliorer ses pratiques et y réfléchir, notamment en ce qui concerne les entretiens avec ses collaborateurs-trices

Camille Morgenthaler (spécialiste en développement organisationnel)
Docteure en psychologie du travail et des organisations

Les entretiens professionnels sont souvent perçus comme une épreuve anxiogène pour les collaborateur-ric-e-s et une charge de travail conséquente pour les responsables. De plus, les organisations vivent une transition des entretiens annuels vers les entretiens professionnels, avec des échanges plus nombreux mais plus brefs à différents moments-clés. Le RHNe a déjà embrassé cette nouvelle approche et propose donc d'uniformiser le processus d'entretien professionnel de manière institutionnelle. Avec cet atelier, nous aimerions vous offrir une occasion de réfléchir sur vos habitudes en matière de feedback et (peut-être) de les revoir. Nous discuterons ensemble comment profiter au mieux de ces moments d'échanges pour en faire une occasion de dialogue constructif et efficace. Nous aborderons les bonnes pratiques et recommandations concernant les entretiens professionnels et les feedbacks. Nous verrons aussi comment utiliser les outils institutionnels à disposition. Nous aurons l'occasion de discuter différents exemples et surtout d'échanger autour de vos expériences.

Contenus

- Les bonnes pratiques
 - . en matière d'entretiens professionnels (préparation, contenu, fréquence...)
 - . en matière de feedback (communication)
 - . en matière de communication et culture de l'erreur
- Le matériel institutionnel pour les entretiens professionnels
- Réflexion sur sa pratique

Méthodes

- Théorie (10%)
- Découverte des outils (10%)
- Discussion sur la base d'exemples vidéos (15%)
- Exercices pratiques (15%)
- Echanges entre participants sur les problématiques (45%)
- Quizz auto-évaluation (5%)

Horaires 09h00 – 12h00

Maximum Minimum 8 personnes, maximum 10 personnes

Prérequis Avoir une équipe subordonnée

Evaluation Aucune

Session 1/2 jour (3 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Merci de venir avec un ordinateur ou un smartphone. Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants

10.3 Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face?

Dispositif de prévention de l'intégrité (DPI) Informations pour les cadres

Personnes concernées: Tout cadre travaillant au RHNe

Raymonde Richter-Perruchoud

Experte-déléguée de la CCT Santé 21
Avocate, médiatrice FSM, CSMC et FSA

Les relations de travail ne sont pas toujours un long fleuve tranquille. De simples désaccords ou des tensions passagères peuvent évoluer en conflits larvés ou ouverts. Les conséquences touchent non seulement les personnes concernées, mais aussi l'entourage professionnel et l'institution.

Comment favoriser un climat de travail sain?

Comment exprimer son point de vue, s'écouter, se comprendre et trouver des solutions en commun?

Comment faire la part des choses entre ce qui relève des individus et ce qui concerne l'organisation?

Comment voir le conflit comme un appel à un nouvel équilibre?

Objectifs - Taxonomie 5

- Prendre conscience de la toile de fonds de tout conflit dans le milieu professionnel
- Repérer les signes avant-coureurs, puis avérés, du conflit
- Découvrir et s'appropriier les différentes attitudes possibles face à un conflit et les différentes manières de le résoudre
- Connaître et exercer quelques outils pratiques d'affirmation de soi, de questionnement, de négociation et de médiation

Méthodes Alternance d'apports théoriques, de jeux et de mises en situation. L'animatrice illustrera son propos par des exemples tirés de sa pratique de médiatrice. Echange d'expériences vécues par les participant.e.s

Horaires 1er jour 08h30 – 17h00 / 2ème jour 08h30 – 12h00

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 1.5 jour (9.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit

12 mars et
30 avril 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-10.3

10.4 Manager coach Module 1

Le management de l'autonomie

Atelier pratique – Les 4 clés pour accompagner votre équipe

Personnes concernées: Toute personne responsable d'une équipe ou souhaitant le devenir

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Le management de l'autonomie répond aux questions suivantes:

- «Qu'est-ce qu'un collaborateur ou une équipe autonome?»
- «Comment faire pour faciliter leur autonomie?»

Inspiré par le leadership situationnel®, le modèle de Tuckman et l'analyse transactionnelle (TOB), le management de l'autonomie décrit simplement l'autonomie professionnelle et explique comment agir pour accompagner un collaborateur ou une équipe à être plus motivé, plus compétent, plus agile au changement et avoir un esprit d'équipe.

Objectifs - Taxonomie 6

- But: comprendre son équipe et lui offrir un cadre de travail où l'intelligence collective est optimale:
 - . comprendre l'approche du management de l'autonomie
 - . avoir un cadre de travail claire et utile: vision, mission, valeurs (concept 1)
 - . définir les spécificités de l'autonomie professionnelle (concept 2)
 - . savoir adapter son approche à son collaborateur ou à son équipe (Concept 3) afin d'accompagner le développement de son autonomie
 - . savoir engager des actions managériales structurées (concept 4)

- #### Contenus
- Un outil simple pour concevoir un cadre de travail adapté à son équipe
 - Un outil simple pour identifier et piloter le niveau d'autonomie de son équipe ou d'un collaborateur
 - Un outil simple pour adapter son style de management
 - Un outil simple (fil conducteur) pour engager des actions managériales appropriées

- #### Méthodes
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours

Evaluation Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation

Session 1.5 jour (9.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

19 et
20 mars 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.4

10.5 Manager coach Module 2

Le management de l'autonomie

Comprendre et gérer les tensions de votre équipe

Personnes concernées: Toute personne désirant comprendre et résoudre des problèmes relationnels dans son équipe, et exerçant, ou souhaitant exercer la fonction de cadre

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

L'analyse transactionnelle (AT) est une théorie de la personnalité, de la communication et un outil concret de compréhension qui prend en compte la totalité de la personne au travers de ce qu'elle est, de comment elle communique, de ses besoins, de son positionnement personnel dans la vie professionnelle, de ses enjeux mais aussi ses compétences à être autonome.

Objectifs - Taxonomie 5

- L'approche pédagogique de ce cours repose sur les transferts dans la pratique d'un projet personnel. Les objectifs sont exprimés par les participants en fonction de leurs besoins professionnels et le cours s'y soumet.
- Les participants auront compris:
 - . Comment et pourquoi les personnes communiquent avec des enjeux néfastes
 - . Comment accompagner ces personnes à apaiser leurs tensions pour s'investir dans une nouvelle relation professionnelle et constructive
- Les participants seront en mesure de mettre en œuvre au moins un changement significatif en lien avec leur projet

Contenus

- Diverses grilles de compréhension et outils pratiques de changements en lien avec vos objectifs
- Les jeux psychologiques (les problèmes interpersonnels)
- Les options pour résoudre les problèmes interpersonnels en visant le gagnant-gagnant

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Etre responsable d'au moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours

Evaluation Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation

Session 1.5 jour (9.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

7 et
8 mai 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.5

10.6 Manager coach Module 3

Le management de l'autonomie

Atelier – Les 4 approches de leadership pour s'adapter à son équipe et développer son autonomie

Personnes concernées: Toute personne désirant développer l'autonomie professionnelle de son équipe en adaptant son style de management, et exerçant, ou souhaitant exercer la fonction de cadre

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Dans la continuité du module 1, cette formation répond aux questions suivantes:

- «Comment définir le niveau d'autonomie professionnelle de mon équipe?»
- «Comment faire pour s'ajuster à son niveau d'autonomie et ainsi contribuer à son développement?»

Le management de l'autonomie propose aux cadres des outils leur permettant de mieux comprendre la dynamique de leur équipe et des outils pour contribuer activement à l'évolution de son autonomie professionnelle par des attitudes appropriées.

Objectifs - Taxonomie 6

- But: Etre un manager de l'autonomie, c'est être un-e leader agile par rapport à son équipe.
- . savoir définir avec une précision suffisante le niveau d'autonomie de son équipe en utilisant 4 indicateurs
- . savoir définir le style de leadership approprié à son équipe en fonction de son niveau d'autonomie
- . vivre par son savoir-être et son savoir-faire les 4 types de leadership appropriés

- Contenus**
- Un outil simple pour définir un cadre de travail de son équipe
 - Un outil simple pour définir le niveau d'autonomie professionnelle de son équipe
 - Les 4 principaux style de leadership dans une perspective constructive de développement

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours

Evaluation Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation

Session 1.5 jour (9.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

2 et
3 juillet 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.6

10.7 Manager coach Module 4

Le management de l'autonomie

Atelier – Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement de l'autonomie professionnelle pour votre équipe

Personnes concernées: Toute personne désirant développer l'autonomie professionnelle de son équipe, et exerçant, ou souhaitant exercer la fonction de cadre

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Dans la continuité du module 1, cette formation répond à la question suivante:

- «Comment mettre en œuvre les 4 clés du management de l'autonomie spécifiquement pour mon équipe?»

Les cadres font face à de nombreux facteurs de changement, souvent complexes à gérer. Leur équipe est leur principale ressource pour répondre à cette complexité. Pour cela, ils ont besoin d'une équipe autonome et professionnelle.

Objectifs - Taxonomie 5

- But: Etre un manager, pilote de l'autonomie professionnelle de son équipe
- . savoir élaborer un projet de développement de l'autonomie professionnelle de son équipe
- . savoir identifier, à l'aide d'un sociogramme, la dynamique de son équipe
- . savoir identifier le niveau d'autonomie actuelle de son équipe
- . savoir définir un objectif de développement pour son équipe en fonction des besoins
- . savoir élaborer et mettre en œuvre son projet de développement pour son équipe par le management de la qualité
- . savoir associer son équipe au co-pilotage de son autonomie professionnelle

- Contenus**
- Un outil simple pour définir le niveau d'autonomie de son équipe
 - Un outil simple pour «cartographier» la dynamique de son équipe
 - Un outil simple de projet d'équipe
 - Un outil simple de pilotage de projet par le management de la qualité
 - Une méthode, par l'entretien professionnel, d'association de ses collaborateurs

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours

Evaluation Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation

Session 1.5 jour (9.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 225.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

3 et
4 septembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.7

10.8 Manager coach Module 5

Le management de l'autonomie

Bilan réflexif des cadres à propos d'eux-mêmes et de leurs équipes

Personnes concernées: Toute personne désirant développer les compétences de ses collaborateurs, et exerçant, ou souhaitant exercer la fonction de cadre

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Cette atelier permet aux cadres qui ont suivi les différentes formations du management de l'autonomie, de prendre un moment pour eux, avec leurs pairs, pour réfléchir sur leurs acquis et leurs besoins personnels, mais aussi de réfléchir sur les acquis et les besoins de leurs équipes.

Objectifs - Taxonomie 5

- But: Etre un manager de l'autonomie:
 - . savoir prendre de la distance sur soi pour faire un bilan professionnel
 - . savoir prendre de la distance sur son équipe pour faire un bilan professionnel
 - . savoir adapter se projets d'avenir

- #### Contenus
- Méthode de l'apprentissage expérientiel de Kolb
 - Bilan personnel et professionnel sur soi
 - Bilan du développement de l'autonomie de son équipe
 - Projet de développement

- #### Méthodes
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - MicoTeaching
 - Travail personnel constructif en trois temps
 - Echanges permettant de bénéficier de l'intelligence collective

Horaires	09h00 – 12h00
Maximum	Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes
Prérequis	Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours
Evaluation	Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation
Session	1/2 jour (3 heures en présentiel)
Tarifs	Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

3 décembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.8

10.9 Manager coach

Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs

Atelier pratique

Personnes concernées: Toute personne désirant développer la qualité de l'accueil et de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs, et exerçant, ou souhaitant exercer la fonction de cadre

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Il n'y a pas une 2ème occasion de faire une 1ère bonne impression.

L'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs est une activité stratégique pour tous les cadres. Cela demande un investissement en temps, en énergie et en ressources pour gagner du temps et de l'énergie pour que les nouveaux collaborateurs s'intègrent bien et rapidement dans leur équipe ainsi que dans leur fonction professionnelle.

Cet atelier répond aux besoins de l'ensemble des collaborateurs ayant répondu à l'enquête de satisfaction en 2019 (label Great Place to Work) ainsi qu'aux critères de Gestion de la Santé en Entreprise (label Friendly Work Space).

Objectifs - Taxonomie 6

- But: valider, améliorer ou implanter un dispositif d'accueil des nouveaux collaborateurs dans son service
- . connaître le processus RHNe d'accueil des nouveaux collaborateurs (objectifs et organisation)
- . valider, améliorer ou implanter son propre dispositif en fonction de ses besoins et contraintes
- . prendre en considération les aspects de facilitation de la cohésion d'équipe
- . prendre en considération les aspects de facilitation de la prise de fonction métier
- . prendre en considération les aspects organisationnels de l'accueil (avant et pendant) ainsi que l'intégration (les 3 premiers mois jusqu'à 1 an pour le premier bilan annuel)

Contenus

- Concept RHNe de l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Le principe de la facilitation de la cohésion d'équipe
- Le principe de la facilitation de la prise de fonction métier
- Les aspects organisationnels de l'accueil et de l'intégration (processus)

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours

Evaluation Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation

Session 1 jour (5.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

A la demande

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.9

10.10 La négociation managériale

Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant

Personnes concernées: Toute personne responsable d'une équipe ou souhaitant le devenir

Marc Bigliardi Sidler

Conseiller psychosocial avec Dipl. fédéral (Spé. Analyse Transactionnelle), formateur d'adultes (DAS FA et BFFA)

Plus de 20% du temps d'un manager est consacré à négocier pour rapprocher des points de vue différents. Comment tisser des accords à forte valeur ajoutée? Comment induire de la coopération quand l'autre ne joue pas forcément le jeu? Comment rester dans un cadre de travail sain?

L'intuition ou les aptitudes à négocier peuvent être enrichies par une méthodologie structurée: la négociation co-créative. Venez découvrir cette technique de négociation pour laquelle l'issue est gagnant-gagnant.

Agir en tant que leader dans un environnement complexe nécessite d'exercer les fondamentaux du leadership. Pour qu'un-e manager puisse répondre aux enjeux de son entreprise et de son équipe, il/elle doit user d'agilité managériale.

Objectifs - Taxonomie 6

- Passer d'une pratique intuitive à une pratique réfléchie de la négociation
- Piloter la négociation dans ses trois phases: préparation, conduire et analyse
- Systématiser la recherche de gains mutuels
- Négocier rationnellement et en confiance quel que soit l'interlocuteur ou la situation
- Bâtir des relations gagnant-gagnant

- Contenus**
- Dépasser la vision gagnant/perdant de la négociation
 - Sortir des guerres de positions
 - Une stratégie de négociation basée sur la recherche de gain mutuel
 - Comment préparer une négociation gagnant-gagnant
 - Gérer la dimension distributive en négociation: quelle part revient à chacun?
 - Faire de la négociation un processus conjoint de création de valeur

- Méthodes**
- Pédagogie inversée et par projet personnel
 - Support de cours envoyé par e-mail avant le cours (une étude personnelle est recommandée)
 - Approche par projet pratique (à la fin du cours, les participants pourront agir en fonction de leurs besoins spécifiques)
 - Micro teaching, puis:
 - Travail individuel sur sa propre situation
 - Travail de groupe (partage d'expériences)

- Horaires** 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **09h00 – 12h00**
- Maximum** Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes
- Prérequis** Etre responsable d'au-moins 3 collaborateurs/trices et prendre connaissance préalablement du support de cours
- Evaluation** Auto-évaluation (avant, pendant et après la formation), évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre. A disposition coaching formatif, 3 mois après la formation
- Session** 1.5 jour (9.5 heures en présentiel)
- Tarifs** Interne - gratuit / CCT21 - CHF 250.- / Externe - CHF 300.-

Organisation: Un soutien individuel ou en groupe, après la formation, est possible à la demande des participants.

Les modules de management sont proposés avec une logique progressive. Il est recommandé de les suivre les uns après les autres. Toutefois, selon la disponibilité de chacun, il est aussi possible de les suivre à la carte.

19 et
20 novembre 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-10.10

10.11 Parler en public – Media Training (Cadres)

Maîtriser la prise de parole

Personnes concernées: Avoir une fonction de cadre supérieur au RHNe

Pierre-Emmanuel Buss

Chargé de communication du RHNe, journaliste indépendant

Parler en public implique une bonne gestion du stress et une grande confiance en soi. Une bonne communication nécessite de pouvoir transmettre des messages liés à nos objectifs qui s'intègrent dans la stratégie de notre institution. Une aptitude qui nécessite de développer des compétences spécifiques.

Objectifs - Taxonomie 5

Analyse

- Analyser la situation en prenant en compte les contextes internes et externes dans lesquels nous sommes impliqués

Conception

- Etre capable d'élaborer une stratégie d'argumentation et de la déployer dans le fil conducteur de notre discours

Réalisation

- Etre capable de s'exprimer en public d'une manière efficace et adaptée au public cible

Evaluation

- Etre capable d'évaluer sa prestation et d'inscrire cette analyse dans la suite de son projet

Contenus

- Analyse stratégique et organisationnelle de la communication
- Techniques de conception de la communication
- Pratique et feedback entre pairs
- Techniques d'évaluation et de remédiations de la communication

Méthodes

- Apports théoriques séquencés avec la conception du projet d'équipe de chaque participant
- Etude de cas
- Exercices
- Préparation en groupe de situations réelles

Horaires **Adaptable selon les besoins**

Maximum Individuel

Prérequis Entretien préparatoire

Tarifs Interne - gratuit

Remarque: Ce service est un coaching individuel qui s'adapte à la situation spécifique du cadre supérieur. Pour l'organiser, veuillez prendre contact avec M. Buss au 3 30 44, ou par e-mail: pierre-emmanuel.buss@rhne.ch.

A la demande

2024-10.11

10.12 Utilisation du PEP

Personnes concernées: Cadres planificateurs

Maik Caetano

Spécialiste Gestion des temps de travail

Dans la planification du personnel, l'humain est au centre des préoccupations. Au-delà de la planification des disponibilités, il est aussi question du respect de conditions-cadres, de spécificités propres à l'établissement, d'impératifs légaux, d'indemnisations, de souhaits et de préférences. La feuille de planification est l'instrument de travail privilégié du responsable du planning. Le PEP met à disposition une vision globale de la planification pour l'équipe ou pour chaque collaborateur et offre de nombreuses possibilités de rapports.

Objectifs - Taxonomie 4

- Savoir utiliser le PEP selon ses besoins et ses fonctions

Contenus - Logiciel PEP

Méthodes - Explications et démonstrations via une expérimentation sur ordinateur
 - Exercices pratiques
 - Un support de cours sera remis à chaque participant

Horaires **A convenir**

Maximum 1 personne

Prérequis Aucun

Session Environ 2 heures

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Pour toutes vos questions concernant l'utilisation particulière du PEP pour votre unité / service ou lors de votre prise de fonction:

- Remplissez une demande de formation
- Transmettez-la au service de développement du personnel (SDEV)
- La personne de référence du service des RH prendra contact avec vous pour répondre à vos attentes.

Notes

A la demande

2024-10.12

11. Pédiatrie

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
11.1	Allaitement Obstétrique-Pédiatrie	133	4
11.2	Allaitement - Les bases	135	4
11.3	Allaitement - Perfectionnement	137	4
11.4	B-Pap - Les bases	139	4
11.5	B-Pap - Perfectionnement	140	4
11.6	Oxygène et ECG - Les bases	141	4
11.7	Drain thoracique et cathéters ombilicaux - Les bases	142	4
11.8	Drain thoracique et ECG - Perfectionnement	143	4
11.9	Evaluation primaire (A, B, C, D, E) et secondaire du patient	145	4
11.10	PEC d'un enfant brûlé	146	4
11.11	PEC traumatologique pédiatrique - Les bases	147	4
11.12	PEC traumatologique pédiatrique - Perfectionnement	148	4
11.13	Tests endocrinologiques	149	4

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

11.1 Allaitement Obstétrique-Pédiatrie

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le service de pédiatrie et le service d'obstétrique uniquement

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Peggy Lepine

Sage-femme

Cette formation permet d'uniformiser les pratiques entre les deux services afin de pouvoir prendre en charge de manière optimale les bébés et les mamans séparés pour des raisons médicales et d'assurer un suivi de qualité de ceux-ci surtout en ce qui concerne l'allaitement.

Elle permet d'évaluer et de remettre à niveau ses compétences dans le domaine et/ou d'en acquérir de nouvelles. Elle permet d'apporter un accompagnement professionnel et empathique auprès des parents qui souhaitent un allaitement pour leur enfant que ce soit en post-partum direct ou plus tard dans la vie de celui-ci.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'avoir pu échanger sur les pratiques et d'exposer des problématiques entre les services concernant l'allaitement et trouver ensemble des stratégies pour les dépasser et ainsi d'accompagner de manière professionnelle et empathique les parents et leur enfant tout au long que durera un allaitement. Ceci dans le but de mieux travailler ensemble entre les 2 services
- Dès leur retour dans leur unité de soin, d'ajuster leur accompagnement de l'allaitement auprès des parents et de l'enfant selon les besoins spécifiques de ceux-ci
- D'évaluer les problématiques d'allaitement qui leur sont exposées dans leurs unités respectives et sauront juger, selon des critères vus en cours, si la situation peut être prise en charge grâce à leur compétence ou si elle doit être évaluée et traitée par du personnel spécialisé dans le domaine

Contenus

- Les critères d'accueil des deux services et leurs missions
- Collaboration entre la maternité et la pédiatrie
- Physiologie de la succion au sein
- Accessoires et aide à l'allaitement utilisés au sein du RHNE
- Immersion et atelier pratique dans les deux services
- Améliorer la collaboration et la prise en charge du patient et de ses parents

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Ateliers pratiques
 - Situations pratiques
 - Travail de groupe
 - Echanges d'expérience

Horaires 07h30 – 15h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes.
Mixer les services à chaque fois afin d'avoir une meilleure collaboration entre les services (4 personnes de pédiatrie et 8 d'obstétriques)

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

15 février 2024

Salle 3113

Pourtalès

2024-11.1-01

16 mai 2024

Salle 3113

Pourtalès

2024-11.1-02

4 juillet 2024

Salle 3113

Pourtalès

2024-11.1-03

26 septembre 2024

Salle 3113

Pourtalès

2024-11.1-04

11.2 Allaitement - Les bases

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de mère-enfant ou qui travaillent avec des mères allaitantes ou des bébés allaités

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Peggy Lepine

Sage-femme

Cette formation reprend les connaissances de base de l'allaitement maternel. Cette formation permet d'apporter un accompagnement professionnel et empathique auprès des parents qui souhaitent un allaitement pour leur enfant que ce soit en post-partum direct ou plus tard dans la vie de celui-ci. Elle permet aussi de pouvoir prendre en charge les problèmes ou pathologie de base liés à l'allaitement et si nécessaire d'aiguiller la patiente et son bébé auprès du personnel spécialisé.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- Grâce à leurs compétences dans le domaine de l'allaitement, d'accompagner de manière professionnelle et empathique les parents et leur enfant tout au long que durera un allaitement
- D'encourager la promotion de l'allaitement maternel en milieu hospitalier
- Dès leur retour dans leur unité de soin, d'ajuster leur accompagnement de l'allaitement auprès des parents et de l'enfant selon les besoins spécifiques de ceux-ci
- D'évaluer les problématiques d'allaitement qui leur sont exposées dans leurs unités respectives et sauront juger, selon des critères vus en cours, si la situation peut être prise en charge grâce à leur compétence ou si elle doit être évaluée et traitée par du personnel spécialisé dans le domaine

- Contenus**
- Embryogenèse, hormones de la lactation, montée laiteuse de la naissance à J10, anatomie et physiologie du sein d'une mère allaitante
 - L'anatomie de la bouche du bébé et la physiologie de la succion (différences de capacité entre un prématuré et un nouveau-né à terme)
 - Les positions d'allaitement de base
 - Les différents accessoires d'aide à l'allaitement disponible au RHNE

- Les complications liées à l'allaitement : rougeur, crevasse, engorgement, abcès, mastite
- Travail sur les situations de soin rencontré dans les unités de chacun

Méthodes

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Situations pratiques
- Travail de groupe
- Echanges d'expérience

Horaires 07h30 – 14h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 10 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

11.3 Allaitement - Perfectionnement

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de mère-enfant. Collaborateurs qui travaillent avec des mères allaitantes ou des bébés allaités

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Peggy Lepine

Sage-femme

Cette formation reprend les connaissances de base de l'allaitement maternel et est complétée par un apport théorique et pratique plus approfondi sur le sujet. Elle permet de pouvoir prendre en charge de manière plus spécifique des mères et leurs bébés avec des problèmes d'allaitements divers ou de pouvoir soutenir un allaitement lorsque la mère ou l'enfant sont atteints dans leur santé. Cette formation permet aux personnes de pouvoir échanger sur des problématiques rencontrées dans leur pratique quotidienne et d'y trouver des solutions afin de se sentir plus à l'aide dans la prise en charge de celle-ci. Elle permet de savoir vers qui orienter ces patients si la situation dépasse leurs compétences.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'avoir pu mettre à niveau leurs connaissances et compétences de base sur l'allaitement
- D'avoir pu exposer leur problématique et à travers les échanges d'expérience d'y trouver des solutions ou de nouvelles pratiques afin de se sentir à l'aise lors de la prise en charge de celle-ci dans leur unité.
- D'acquérir de nouvelles compétences afin de pouvoir prendre en charge des situations d'allaitement plus complexe afin d'ajuster leur accompagnement de l'allaitement auprès des parents et de l'enfant selon les besoins spécifiques de ceux-ci et en tenant compte des spécificités de leurs services.
- D'évaluer les problématiques d'allaitement qui leur sont exposées dans leurs unités respectives et sauront juger, selon des critères vus en cours, si la situation peut être prise en charge grâce à leur compétence ou si elle doit être évaluée et traitée par du personnel spécialisé dans le domaine et de savoir où trouver les ressources

6 mars 2024

Salle 3111

Portalès

2024-11.2-01

2 octobre 2024

Salle 3111

Portalès

2024-11.2-02

- Contenus**
- Remise à niveau des connaissances de base de l'allaitement
 - Pathologies du sein et leurs traitements : Crevasse, engorgement, mastite et abcès, canaux lactifères obstrués, mycose, vasospasme du mamelon, sang dans le lait maternel
 - L'allaitement d'un enfant avec un pathologie perturbant le bon fonctionnement de la succion
 - L'allaitement lorsque la mère est atteinte dans sa santé
 - La médication et l'allaitement
 - Travail sur des situations de soins rencontrées dans les différents services du RHNE

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Ateliers pratiques
 - Situations pratiques
 - Travail de groupe
 - Echanges d'expérience

Horaires 07h30 – 14h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 10 personnes

Prérequis Avoir suivi le cours allaitement de base ou disposer d'une expérience dans le domaine
A la suite de l'inscription: Avoir informé les formatrices des problématiques que les participants aimeraient aborder lors de la formation

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

11.4 B-Pap - Les bases

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie ou utilisant le même matériel chez les enfants jusqu'à 16 ans

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Olivia Zmoos

Infirmière niveau II

Cette formation reprend les connaissances de base théorique et pratique sur les B-Pap utilisées dans le département de pédiatrie et leur adaptation chez l'enfant.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- De mettre à niveau leurs connaissances sur les signes de SDR et les gazométries selon les compétences infirmières
- D'expliquer le fonctionnement de la B-Pap et son influence sur un cycle respiratoire
- De monter correctement une B-Pap selon les différents modèles que nous utilisons en pédiatrie. De choisir et d'utiliser le matériel s'y rapportant de manière réfléchie et en adéquation avec les protocoles en vigueur dans le service
- D'agir de manière adéquate selon les différentes alarmes des appareils

- Méthodes**
- Apports théoriques sur les B-Pap et brièvement les gazométries
 - Ateliers pratiques avec tout le matériel disponible
 - Travail en petit groupe

Horaires 07h30 – 11h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

5 juin 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-11.3-01

4 décembre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-11.3-02

19 avril 2024

COP

Pourtalès

2024-11.4-02

6 décembre 2024

COP

Pourtalès

2024-11.4-03

11.5 B-Pap - Perfectionnement

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie ou personnel utilisant le même matériel chez les enfants jusqu'à 16 ans

Laetitia Marguier
Infirmière niveau II

Olivia Zmoos
Infirmière niveau II

Cette formation permet d'échanger sur des expériences vécues et difficultés rencontrées lors de l'utilisation des B-Pap dans le département de pédiatrie et leur adaptation chez l'enfant.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'avoir pu exposer leur problématique et à travers les échanges d'expérience, apport théorique et démonstration d'y trouver une réponse
- De se sentir plus à l'aise dans leur pratique et d'accompagner de façon rassurante les enfants portant une B-Pap et leurs parents
- De prendre connaissance du changement de matériel, des soins ou protocoles lors de l'utilisation des B-Pap

Méthodes

- Jeu de récapitulation du cours de base
- Echanges d'expériences
- Ateliers pratiques avec tout le matériel disponible
- Selon les besoins apports théoriques

Horaires 12h30 – 16h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Avoir suivi le cours B-Pap de base ou disposer d'une expérience dans le domaine
A la suite de l'inscription: Avoir informé les formatrices de problématiques que les participants aimeraient aborder lors de la formation

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

19 janvier 2024

COP

Pourtalès

2024-11.5-01

1 février 2024

COP

Pourtalès

2024-11.5-02

29 novembre 2024

COP

Pourtalès

2024-11.5-03

11.6 Oxygène et ECG - Les bases

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie ou personnel utilisant le même matériel chez les nouveau-nés ou enfant jusqu'à 16 ans

Laetitia Marguier
Infirmière niveau II

Olivia Zmoos
Infirmière niveau II

Cette formation permet de connaître les moyens différents d'administrer de l'oxygène dans le département de pédiatrie et leur adaptation chez l'enfant. Elle permet d'utiliser de manière rassurante l'ECG utilisé dans le département de pédiatrie et pouvoir répondre au différent mode et variation demandé par les médecins.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'utiliser de manière adéquate les différents modes d'administration de l'oxygène chez le bébé et l'enfant tout en privilégiant la meilleure façon et en ayant conscience des alternatives possibles
- D'être capable d'administrer de l'oxygène chez un bébé ou en enfant dès que son état le nécessite et d'évaluer son action
- De mettre à jour ses connaissances sur les troubles du rythme les plus fréquents en pédiatrie
- De mettre en pratique le protocole concernant l'utilisation de l'ECG en pédiatrie et notamment la partie SIC
- De changer les modes et de connaître les possibilités d'utilisation de toutes les fonctions utiles lors d'ECG chez le bébé et enfants selon les demandes médicales et de façon rassurée

Méthodes

- Apports théoriques sous formes de jeux
- Ateliers pratiques avec tout le matériel disponible
- Travail en petit groupe

Horaires 12h30 – 16h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

22 mars 2024

Salle 3114

Pourtalès

2024-11.6-03

8 novembre 2024

Salle 3114

Pourtalès

2024-11.6-04

11.7 Drain thoracique et cathéters ombilicaux - Les bases

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs du département de pédiatrie ou personnel utilisant le même matériel chez les nouveau-nés ou enfant jusqu'à 16 ans

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Olivia Zmoos

Infirmière niveau II

Cette formation permet de pouvoir assister les médecins lors la pose d'un drain thoracique chez le bébé ou l'enfant et d'assurer les surveillances et soins s'y rapportant de manière uniforme et sécuritaire. Elle permet d'assister les médecins lors de la pose de cathéters ombilicaux en néonatalogie et d'assurer les surveillances et soins s'y rapportant de manière uniforme et sécuritaire.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'assister un médecin lors de la pose d'un drain thoracique et de prodiguer toutes les surveillances et soins s'y rapportant y compris la préparation du matériel
- D'assister un médecin lors de la pose d'un cathéter ombilical et de prodiguer toutes les surveillances et soins s'y rapportant y compris la préparation du matériel
- De connaître les différences lors des surveillances et soins à apporter chez un bébé portant un cathéter ombilical veineux ou artériel
- De donner des explications et d'intégrer les parents dans la prise en charge d'un enfant portant un drain ou un cathéter ombilical

Méthodes - Apports théoriques

- Ateliers pratiques avec tout le matériel disponible
- Travail en petit groupe

Horaires 07h30 – 11h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

22 mars 2024

Salle 3114

Portalès

2024-11.7-01

8 novembre 2024

Salle 3114

Portalès

2024-11.7-02

11.8 Drain thoracique et ECG - Perfectionnement

Personnes concernées: Collaborateur travaillant dans le département de pédiatrie ou personnel utilisant le même matériel chez les nouveau-nés ou enfant jusqu'à 16 ans

Laetitia Marguier

Infirmière niveau II

Olivia Zmoos

Infirmière niveau II

Cette formation permet d'échanger sur des expériences vécues et difficultés rencontrées lors de l'utilisation des drains dans le département de pédiatrie et leur adaptation chez le bébé et l'enfant. Elle permet également d'échanger sur les expériences vécues et difficultés rencontrées lors de pose ou soins chez les bébés portant des cathéters ombilicaux.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'avoir pu exposer leur problématique et à travers les échanges d'expérience, apports théoriques et démonstration d'y trouver une réponse
- De se sentir plus à l'aise dans leur pratique afin d'accompagner de façon rassurante les bébés / enfants portant un drain ou cathéters ombilicaux et leurs parents
- De prendre connaissance du changement de matériel ou des soins ou protocoles chez les bébés ou enfants portant un drain ou cathéter ombilical
- De s'exercer au montage et surveillance de la TA sanglante selon le protocole en vigueur

Méthodes - Echanges d'expériences
 - Ateliers pratiques avec tout le matériel disponible
 - Travail en petit groupe
 - Selon les besoins apports théoriques

Horaires	07h30 – 11h30
Maximum	Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes
Prérequis	Avoir suivi le cours drain thoracique et cathéters ombilicaux de base ou disposer d'une expérience dans le domaine A la suite de l'inscription: Avoir informé les formatrices de problématiques que les participants aimeraient aborder lors de la formation
Evaluation	Auto-évaluation et évaluations formatives
Session	1/2 jour (4 heures en présentiel)
Tarifs	Interne - gratuit

19 janvier 2024

Salle Charrière (CitéU)

Pourtalès

2024-11.8-01

1 février 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-11.8-02

29 novembre 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-11.8-03

11.9 Evaluation primaire (A, B, C, D, E) et secondaire du patient

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie

Elisa Camba Dias Humbert

Infirmière en pédiatrie

Nadia Baa

Infirmière EPD ES soins d'urgence

Olivia Zmoos

Infirmière niveau II

A travers des situations pratiques évaluer un enfant selon les schémas ABCDE et évaluation secondaire afin d'harmoniser nos pratiques et s'entraîner aux compétences spécifiques dans les rôles suivants: leader, infirmier AB, infirmier C dans une situation d'urgence, script et utilisation du SIC.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- De procéder à l'évaluation complète d'un patient en utilisant le schéma ABCDE et d'intégrer les soins s'y rapportant
- D'analyser les risques et complication possible dans une situation d'urgence pédiatrique
- Utiliser les éléments des acronymes OPQRST et SAMPLER dans une prise en charge
- D'appliquer les fiches protocoles lorsqu'un médecin n'est pas présent
- Exercer le rôle de scribe lors d'une situation d'urgence en utilisant les moyens actuels

- Méthodes**
- Ateliers pratique avec mise en situation par petit groupe
 - Apport théorique et pratique selon les besoins dans le retour des situations.
 - Nouveaux mannequins connectés pour les simulations

Horaires **07h30 – 11h30**

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

29 avril 2023
2024-11.9-01

3 mai 2024
2024-11.9-02

6 juin 2024
2024-11.9-03

12 septembre 2024
2024-11.9-04

31 octobre 2024
2024-11.9-05

22 novembre 2024
2024-11.9-06

COP

Portalès

11.10 PEC d'un enfant brûlé

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie

Elisa Camba Dias Humbert

Infirmière en pédiatrie

Nadia Baa

Infirmière EPD ES soins d'urgence

A travers des études de cas réfléchir à la prise en charge d'un enfant brûlé sur une grande surface. Au travers de la pratique mettre à jour ces connaissances sur les pansements lors de brûlure.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- De procéder à l'évaluation complète d'un patient brûlé sur une grande surface et d'y apporter les soins adéquats
- D'analyser les risques et complication possible dans une telle situation
- De pratiquer des pansements adéquats et en s'adaptant aux pratiques actuelles chez un enfant brûlé

Méthodes - Etude de cas pour les apports théoriques
- Ateliers pratique concernant les pansements

Horaires 12h30 – 15h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (3 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

29 avril 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-11.10-01

3 mai 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-11.10-02

6 juin 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-11.10-03

11.11 PEC traumato pédiatrique - Les bases

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie

Nadia Baa

Infirmière EPD ES soins d'urgence

Elisa Camba Dias Humbert

Infirmière en pédiatrie

Appliquer et s'exercer sur la procédure de la PEC des patients polytraumatisés dans la 1ère heure critique, après leur admission à l'hôpital.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- De procéder à l'évaluation complète d'un patient traumatisé en utilisant la même systématique afin d'unifier les prises en charge
- D'identifier rapidement les menaces vitales et d'analyser les menaces potentielles
- De mettre en place les mesures de stabilisation indispensables du patient traumatisé de façon sécuritaire et d'assurer les surveillances s'y rapportant

Méthodes - Apports théoriques

- Ateliers pratiques

- Situations pratiques

- Travail de groupe

Horaires 12h30 – 16h30

Maximum Minimum 6 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

15 avril 2024

Salle COP

Pourtalès

2024-11.11-01

29 août 2024

Salle COP

Pourtalès

2024-11.11-02

11.12 PEC traumatopédiatrique - Perfectionnement

Personnes concernées: Collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie

Nadia Baa

Infirmière EPD ES soins d'urgence

Elisa Camba Dias Humbert

Infirmière en pédiatrie

A travers des situations pratiques de mettre à jour ses connaissances sur la procédure pour la PEC des patients polytraumatisés dans la 1ère heure critique, après leur admission à l'hôpital.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- D'avoir pu exposer leur problématique et à travers les échanges d'expérience d'y trouver des solutions ou de nouvelles pratiques afin de se sentir à l'aise lors de la prise en charge de celle-ci dans leur unité
- De procéder à l'évaluation complète d'un patient traumatisé en utilisant la même systématique afin d'unifier les prises en charge
- D'identifier rapidement les menaces vitales et d'analyser les menaces potentielles
- De s'exercer à mettre en place les mesures de stabilisation indispensables du patient traumatisé de façon sécuritaire et d'assurer les surveillances s'y rapportant
- D'exercer le rôle de leader infirmier dans une telle prise en charge

Contenus et méthodes

- Simulation
- Travail en petits groupes
- Apport théorique selon les besoins

Horaires 12h30 – 15h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Avoir suivi le cours PEC traumatopédiatrique de base ou disposer d'une expérience dans le domaine
A la suite de l'inscription: Avoir informé les formatrices de problématiques que les participants aimeraient aborder lors de la formation

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/4 jour (3 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

12 septembre 2024

COP

Portalès

2024-11.12-01

31 octobre 2024

COP

Portalès

2024-11.12-02

22 novembre 2024

COP

Portalès

2024-11.12-03

11.13 Tests endocrinologiques

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs travaillant dans le département de pédiatrie

Nadia Baa

Infirmière EPD ES soins d'urgence

Elisa Camba Dias Humbert

Infirmière en pédiatrie

S'exercer et appliquer la procédure standardisée pour la PEC des patients suivi en endocrinologie. Comprendre ce qui est recherché lors des tests endocrinologiques et mieux appréhender les différentes pathologies évoquées afin de pouvoir accompagner au mieux les parents et les enfants dans leur parcours.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables:

- De comprendre la physiologie du système endocrinologique de base et de connaître les pathologies investiguées
- Comprendre l'intérêt de chaque test et les « enjeux » pour le patient et sa famille afin de mieux les accompagner et de répondre à leurs questions
- Comprendre les effets des substances injectées et leurs conséquences afin de pouvoir agir rapidement en cas de complication

Méthodes - Apports théoriques

- Travail de groupe

Horaires 07h30 – 11h30

Maximum Minimum 4 personnes, maximum 8 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit

15 avril 2024

Salle 3111

Portalès

2024-11.13-01

29 août 2024

Salle 3113

Portalès

2024-11.13-02

12. Prévention et contrôle des infections

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
-----	-----------------	-------	-----------

12.1	Prévention et Contrôle de l'Infection	151	3
------	--	-----	---

Ça s'attrape comment? Que faire en cas de?
 Ça se désinfecte avec quoi? Hygiène des mains, facile!
 Vous avez dit travaux en vue dans ce couloir?
 Thèmes à choix!

12.1 Prévention et Contrôle de l'Infection

Ça s'attrape comment? Que faire en cas de?
 Ça se désinfecte avec quoi? Hygiène des mains, facile!
 Vous avez dit travaux en vue dans ce couloir?
 Thèmes à choix!

Personnes concernées: Ensemble du personnel médical, paramédical, hébergement et intendance

Béatrice Duvillard

Infirmière spécialiste en Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

Pierre Vanderavero

Infirmier responsable et spécialiste en Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

Marie Jampen

Infirmière spécialiste en Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

La prévention de l'infection touche des domaines très variés, passant, entre autre de l'hygiène des mains aux mesures additionnelles ou de l'entretien de l'environnement à celui des dispositifs médicaux. Nous avons choisi de ne plus donner de formations à dates et sujets fixes, afin de mieux cibler vos besoins et demandes. Ceci en personnalisant au maximum nos interventions pour répondre à vos préoccupations.

Objectifs - Taxonomie 3

- Mettre à jour ses connaissances et ses pratiques
- Savoir trouver les réponses aux questions
- Découvrir et maîtriser les outils à disposition

Contenus - Adapté à la demande des participants, selon le(s) thème(s) choisi(s) et le temps disponible

Méthodes - Analyse de situations ou de cas
 - Utilisation des outils et documents informatiques
 - Atelier pratique
 - Echange et information

Horaires **A convenir**

Maximum Dès 1 personne

Prérequis Aucun

Session Minimum 1 heure

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Pour planifier une formation, contacter l'UPCI au 33 33 5 puis remplissez le formulaire de demande de cours sur intranet afin d'officialiser votre formation et ainsi capitaliser votre suivi de formation (vaut aussi pour une formation demandée par un cadre pour tout ou partie de son équipe).

A la demande

2024-12.1

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Nouveauté!

13.1 Mobilisation des patients - Les bases

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC, aides-soignants-es

Guillaume Dorville

Physiothérapeute DE, praticien thérapie manuelle, praticien thérapie tissulaire fonctionnelle, Niveau technicien 2 hypnose ericksonienne

La mobilisation des patients est un soin à part entière. Préparer le patient et soi-même à le réaliser permet de préserver sa santé. Nous verrons les bases d'une mobilisation sécuritaire pour soi et le patient à partir de situations vécues sur le terrain.

Objectifs - Taxonomie 3

- A la fin de la formation, les participants seront capables de:
 - Citer les 3 mouvements de bases pour mobiliser un patient
 - Effectuer ces 3 mouvements de base de manière sécuritaire
 - Mobiliser un patient assis en variant les mouvements et les prises
 - Mobiliser un patient alité en variant les mouvements et les prises

- Contenus**
- Théorie: les bases du PDSB
 - Pratique: réalisation de diverses mobilisations en utilisant différents mouvements et prises

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Ateliers de mise en pratique avec des mobilisations au fauteuil et au lit
 - Les participants seront à tour de rôle soignant et patient

Horaires 09h00 – 16h00

Maximum 8 personnes


Prérequis Aucun

Session 1 jour (6 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Pouvoir bouger: venir soit en tenue de travail soit en tenue pour être à l'aise (ni robe ni jupe), baskets.

13. Gestion de la santé en entreprise

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 13.1	Mobilisation des patients - Les bases	153	3
Nouveauté! 13.2	Mobilisation des patients - Refresh	154	3
Nouveauté! 13.3	Mobilisation des patients - Référents	155	4
 13.4	Prévenir le stress et le burn-out dans son équipe	156	5
13.5	Sensibilisation et prévention du stress et du burn-out	158	5

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

25 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.1-01

23 septembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.1-02

9 décembre 2024

Salle 3112

Pourtalès

2024-13.1-03

Nouveauté!

13.2 Mobilisation des patients - Refresh

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC, aides-soignants-es

Guillaume Dorville

Physiothérapeute DE, praticien thérapie manuelle, praticien thérapie tissulaire fonctionnelle, Niveau technicien 2 hypnose ericksonienne

La mobilisation des patients est un soin à part entière. Préparer le patient et soi-même à le réaliser permet de préserver sa santé. Nous pratiquerons des mobilisations sécuritaires pour soi et le patient à partir de situations vécues sur le terrain.

Objectifs - Taxonomie 3

- A la fin de la formation, les participants seront capables de:
- Mobiliser un patient assis ou couché en utilisant les 3 mouvements de bases et en variant les prises
 - Relever un patient qui a chuté de deux façons différentes
 - Utiliser des moyens auxiliaires à bon escient selon les critères du PDSB

- Contenus**
- Réalisation de diverses mobilisations en utilisant un mouvement ou en combinant plusieurs mouvements
 - Pratiquer des mobilisations dans des situations difficiles sans se faire mal et sans blesser le patient

- Méthodes**
- Ateliers de mise en pratique avec des mobilisations au fauteuil, au lit et par terre
 - Utilisation de moyens auxiliaires
 - Les participants seront à tour de rôle soignant et patient

Horaires 08h30 – 12h00

Maximum 8 personnes

Prérequis Avoir suivi la formation «mobilisation des patients - Les bases»

Session 1/2 jour (3.5 heures en présentiel)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

Organisation: Pouvoir bouger: venir soit en tenue de travail soit en tenue pour être à l'aise (ni robe ni jupe), baskets.

26 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.2-01

24 septembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.2-02

10 décembre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-13.2-03

Nouveauté!

13.3 Mobilisation des patients - Référénts

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC, aides-soignants-es

Guillaume Dorville

Physiothérapeute DE, praticien thérapie manuelle, praticien thérapie tissulaire fonctionnelle, Niveau technicien 2 hypnose ericksonienne

La mobilisation des patients est un soin à part entière. Préparer le patient et soi-même à le réaliser permet de préserver sa santé. Le rôle de référent en mobilisation est d'être une ressource pour le service. C'est aider ses collègues lors des mobilisations afin qu'ils ne se blessent pas et d'être sécuritaire pour le patient.

Objectifs - Taxonomie 4

A la fin de la formation, les participants seront capables de:

- Expliquer les 3 types de mouvements lors de ses démonstrations pratiques à ses collègues
- Exercer son rôle d'entraîneur au sein de l'équipe en appliquant les trois types de mouvements et différentes prises lors des mobilisations de patients
- Donner des retours à ses collègues de manière constructive et bienveillante

- Contenus**
- Réalisation de diverses mobilisations en utilisant les trois types de mouvements
 - S'exercer au rôle de démonstrateur et à celui d'entraîneur
 - Théorie sur la façon de faire un feed-back

- Méthodes**
- Ateliers de mise en pratique avec des mobilisations au fauteuil et au lit
 - Les participants seront à tour de rôle soignant et patient
 - Les participants seront à tour de rôle collègue et référent

Horaires 13h00 – 16h30

Maximum 8 personnes

Prérequis Avoir suivi la formation «Mobilisation des patients - Les bases» et «mobilisation des patients - Refresh»

Session 1/2 jour (3.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

Organisation: Veuillez demander l'accord à votre ICUS pour devenir référent-e de votre service. Pouvoir bouger: venir soit en tenue de travail soit en tenue pour être à l'aise (ni robe ni jupe), baskets.

26 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.3-01

24 septembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.3-02

10 décembre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-13.3-03

13.4 Prévenir le stress et le burn-out dans son équipe

Personnes concernées: Cours obligatoire pour l'ensemble des responsables d'équipes du RHNE

France Cadieux

Psychologue du travail et de la santé, coach certifiée ACTP ICF, enseignante de yoga nidra certifiée



Cours obligatoire pour l'ensemble des responsables d'équipes du RHNE.

Inhérent à toute vie, le stress compte parmi les plus grands défis liés au monde du travail contemporain. En connaître ses mécanismes et manifestations nous permet de mieux le prévenir.

Grâce à cette formation, les responsables d'équipes seront plus à même d'appréhender leurs responsabilités et rôle à jouer dans le cadre de la détection précoce des risques de burn-out parmi leurs collaborateurs et collaboratrices, d'identifier les situations à risque, d'améliorer le cadre de travail et d'accompagner les personnes en souffrance. Ils-elles auront des pistes d'action pour déceler un niveau de stress élevé dans leurs équipes et le réguler au mieux.

Dans le but de mieux préserver au mieux la santé des membres de leur équipe, d'améliorer leur performance et de diminuer l'absentéisme, les participants et participantes recevront des notions de base afin de mieux comprendre le stress, son processus et ses multiples manifestations. Ils auront aussi l'occasion de mener une certaine réflexion sur leurs propres expériences sur le terrain.

Objectifs - Taxonomie 5

- Répondre de façon concrète et pratique aux questions que se posent les managers et cadres sur la problématique du stress et de l'épuisement professionnel
- Définir et comprendre le syndrome du burn-out
- Identifier les profils des personnes les plus exposées aux risques de surmenage
- Connaître la définition du burn-out
- Connaître les profils à risque
- Connaître les terrains favorables au burn-out
- Connaître le cadre juridique (MSST, CO, SECO, etc.)
- Détecter les symptômes du burnout et en comprendre les causes
- Favoriser le retour au travail après une absence pour éviter la rechute
- Analyser et définir les actions individuelles et collectives possibles en présence de situations d'usure professionnelle

- Proposer des mesures préventives et collectives visant à réduire les risques de burnout
- Accompagner les collaborateurs en souffrance tout en restant dans le rôle et le périmètre professionnel
- Entraîner activement les entretiens professionnels préventifs liés aux risques psychosociaux

- Contenus**
- Définir et comprendre le burnout, son processus, son historique
 - Connaître et pouvoir identifier les symptômes et signes d'alerte
 - Découvrir le profil-type des personnes à risque
 - Dépister précocement le burnout chez le collaborateur
 - Explorer des pistes d'action lorsqu'un collaborateur est dans le déni de l'épuisement
 - Réaliser les conséquences d'un burnout sur le travail
 - Découvrir des méthodes pour identifier les terrains favorables et facteurs de risque
 - Savoir accompagner des collaborateurs lors de leur retour au travail après un burnout
 - Encadrer les collaborateurs stressés qui ne sont pas en arrêt de travail

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Réflexions personnelles
 - Échanges entre participants
 - Expérimentation par des jeux de rôles
 - Analyse
 - Recommandations

- Horaires** 09h00 – 16h30
Maximum Maximum 12 personnes
Prérequis Aucun
Évaluation Auto-évaluation et évaluations formatives
Session 1 jour (7 heures en présentiel)
Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

14 mars 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.4-01

6 novembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.4-02

1 octobre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-13.4-03

13.5 Sensibilisation et prévention du stress et du burn-out

Personnes concernées: Ateliers destinés à l'ensemble du personnel du RHNe (responsables d'équipe et cadres y compris)

France Cadieux

Psychologue du travail et de la santé, coach certifiée ACTP ICF, enseignante de yoga nidra certifiée

Inhérent à toute vie, le stress compte parmi les plus grands défis liés au monde contemporain. En connaître ses mécanismes et manifestations nous permet de mieux l'apprivoiser.

Grâce à cet atelier qui se veut avant tout pratique, vous aurez la possibilité de mieux comprendre le stress, son processus et ses multiples manifestations. Vous aurez également l'occasion de mener une réflexion sur les situations qui vous stressent particulièrement et les stratégies que vous avez pour habitude d'utiliser pour y faire face. Vous découvrirez un certain nombre d'outils pour mieux vivre avec votre stress et améliorer votre bien-être, et vous aurez l'opportunité de mettre en pratique une action « anti-stress » sur plusieurs semaines afin de faire votre propre bilan. En effet, le cours se déroulant sur deux dates, vous aurez l'occasion d'explorer durant un mois les effets d'une technique anti-stress et de les discuter durant la deuxième rencontre.

Objectifs - Taxonomie 5

- Acquérir des notions de base sur le stress et le burn-out
- Connaître les signes de stress et de burn-out
- Connaître les facteurs et les profils à risque de burn-out
- Faire des liens avec son propre vécu
- Comprendre son rôle en tant qu'individu dans la gestion du stress
- Découvrir et expérimenter des outils pour mieux vivre avec le stress

Contenus

- Le stress et son processus
- Les réactions au stress
- Les conséquences du stress à court et à long terme
- Le burn-out, ses mythes et la réalité
- Les facteurs de risque de burn-out
- Le profil-type des personnes à risque de burn-out
- Le rôle de l'individu dans la prévention du burn-out

- Méthodes pour mieux apprivoiser le stress, voire le diminuer
- Identifier une situation stressante pour soi et mettre en pratique un outil ou une méthode pour mieux y faire face
- Exploration d'une méthode pour réduire le stress durant un mois (entre les deux dates de l'atelier)

Méthodes

- Apports théoriques (micro teaching)
- Réflexions personnelles et travail individuel sur sa propre situation
- Échanges entre participants
- Expérimentation de certaines méthodes psychocorporelles (découverte durant l'atelier, expérimentations durant un mois)
- Pédagogie inversée et par projet personnel
- Support de cours envoyé par e-mail après le premier jour de cours
- Approche par projet pratique (entre le premier et le deuxième jour de cours, une expérimentation régulière des méthodes présentées est demandée)
- Travail individuel sur sa propre situation

Horaires 1er jour **09h00 – 16h30** / 2ème jour **13h30 – 16h30**

Maximum Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1.5 jour (9 heures)

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Un soutien individuel, après la formation, est possible à la demande des participants.

14 mai et
10 juin 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-13.5

Notes

14. Santé et sécurité du patient

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
 14.1	Journée Santé et Sécurité du patient Pour le personnel PPS-RHNe	162	4
 14.2	Journée Santé et Sécurité du patient Pour le personnel soignant des sites CDF et PRT	164	4
 14.3	Journée Santé et Sécurité du patient Pour le personnel soignant des sites VDR, LOC et CHR	166	4

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

14.1 Journée Santé et Sécurité du patient

Pour le personnel PPS-RHNe

Personnes concernées: Tous les PPS-RHNe (TRM, Physiothérapeutes, ergothérapeutes, diététicien-ne-s, assistant-e-s sociaux)

Pool Formateur BLS-RHNe

Marie-Anne Becker Calame

Co-responsable du mandat réanimation RHNe

Ronan Beuret

Responsable Unité Qualité

Isabelle Montavon-Blondet

Coordinatrice Qualité

Pierre Vanderavero

Infirmier responsable Unité de Prévention et Contrôle de l'Infection



Cours obligatoire tous les 2 ans pour l'ensemble du personnel soignant du RHNe.

Ces journées sont obligatoires pour le personnel soignant, ainsi que pour le personnel de l'équipe volante.

Les inscriptions se font indépendamment du site.

Objectifs et contenus - Taxonomie 4

Réa institutionnelle

- Principes de la réanimation: diagnostic ACR / MCE / ventilation avec ballon auto-insufflant
- Intégrer l'utilisation d'un défibrillateur automatique (DEA)
- Connaître et utiliser le matériel et les médicaments du chariot de réanimation
- Définir la démarche d'appel institutionnelle
- Echanger autour des principes de la réanimation

Prévention et contrôle de l'infection

- Comprendre et appliquer les précautions standards et mesures additionnelles

Unité Qualité

- Osmose – culture de l'erreur
- Ce temps de formation peut également être utilisé pour d'autres formations spécifiques ponctuellement nécessaires

- Méthodes
- Apports théoriques
 - Exercices pratiques
 - Mises en situation

Horaires **08h30 – 17h00**

Maximum 2 groupes de 14 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 200.- / Externe - CHF 200.-

5 février 2024	Auditoire / Foyer / Salle 3111	Pourtalès	2024-14.1-01
22 avril 2024	Auditoire / Foyer / Salle 3111	Pourtalès	2024-14.1-02
4 juillet 2024	Salle 662 / Salle polyvalente / COP	La Chaux-de-Fonds	2024-14.1-03
26 août 2024	Auditoire / Foyer / Salle 3111	Pourtalès	2024-14.1-04
25 novembre 2024	Auditoire / Foyer / Salle 3111	Pourtalès	2024-14.1-05

14.2 Journée Santé et Sécurité du patient

Pour le personnel soignant des sites CDF et PRT

Personnes concernées: Personnel soignant du RHNe - sites CDF et PRT

Pool Formateur BLS-RHNe

Marie-Anne Becker Calame

Co-responsable du mandat réanimation RHNe

Ronan Beuret

Responsable Unité Qualité

Isabelle Montavon-Blondet

Coordinatrice Qualité

Pierre Vanderavero

Infirmier responsable Unité de Prévention et Contrôle de l'Infection

Cours obligatoire tous les 2 ans pour l'ensemble du personnel soignant du RHNe.

Ces journées sont obligatoires pour le personnel soignant, ainsi que pour le personnel de l'équipe volante.

Pour le personnel soignant de CDF et PRT, les inscriptions se font indépendamment du site de soins aigus.

Objectifs et contenus - Taxonomie 4

Réa institutionnelle

- Principes de la réanimation: diagnostic ACR / MCE / ventilation avec ballon auto-insufflant
- Intégrer l'utilisation d'un défibrillateur automatique (DEA)
- Connaître et utiliser le matériel et les médicaments du chariot de réanimation
- Définir la démarche d'appel institutionnelle
- Echanger autour des principes de la réanimation

Prévention et contrôle de l'infection

- Comprendre et appliquer les précautions standards et mesures additionnelles
- Maîtriser l'usage des antiseptiques
- Informer sur l'impact des surveillances effectuées dans votre pratique

Unité Qualité

- Osmose – culture de l'erreur
- Ce temps de formation peut également être utilisé pour d'autres formations spécifiques ponctuellement nécessaires

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Exercices pratiques
 - Mises en situation

Horaires 08h30 – 17h00

Maximum 2 groupes de 14 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 200.- / Externe - CHF 200.-

11 janvier 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-01
22 janvier 2024	Salle 3112 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-02
12 février 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-03
4 mars 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-04
25 mars 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-05
16 avril 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-06
13 mai 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-07
22 mai 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-08
10 juin 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-09
24 juin 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-10
2 juillet 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-11
22 août 2024	Salle 3112 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-12
9 septembre 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-13
23 septembre 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-14
30 septembre 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.2-15
21 octobre 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-16
11 novembre 2024	Salle 3111 / Auditoire	Pourtalès	2024-14.2-17

14.3 Journée Santé et Sécurité du patient

Pour le personnel soignant des sites VDR, LOC et CHR

Personnes concernées: Personnel soignant du RHNe - sites VDR, LOC et CHR

Pool Formateur BLS-RHNe

Marie-Anne Becker Calame

Co-responsable du mandat réanimation RHNe

Ronan Beuret

Responsable Unité Qualité

Isabelle Montavon-Blondet

Coordinatrice Qualité

Pierre Vanderavero

Infirmier responsable Unité de Prévention et Contrôle de l'Infection

Cours obligatoire tous les 2 ans pour l'ensemble du personnel soignant du RHNe.

Ces journées sont obligatoires pour le personnel soignant, ainsi que pour le personnel de l'équipe volante.

Pour le personnel soignant de CDF et PRT, les inscriptions se font indépendamment du site de soins aigus.

Objectifs et contenus - Taxonomie 4

Réa institutionnelle

- Principes de la réanimation: diagnostic ACR / MCE / ventilation avec ballon auto-insufflant
- Intégrer l'utilisation d'un défibrillateur automatique (DEA)
- Connaître et utiliser le matériel et les médicaments du chariot de réanimation
- Définir la démarche d'appel institutionnelle
- Echanger autour des principes de la réanimation

Prévention et contrôle de l'infection

- Comprendre et appliquer les précautions standards et mesures additionnelles
- Maîtriser l'usage des antiseptiques
- Informer sur l'impact des surveillances effectuées dans votre pratique

Unité Qualité

- Osmose – culture de l'erreur
- Ce temps de formation peut également être utilisé pour d'autres formations spécifiques ponctuellement nécessaires

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Exercices pratiques
 - Mises en situation

Horaires 08h30 – 17h00

Maximum 2 groupes de 14 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 200.- / Externe - CHF 200.-

11 mars 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.3-01
20 juin 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.3-02
5 septembre 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.3-03
11 décembre 2024	Salle 662 / Salle polyvalente	La Chaux-de-Fonds	2024-14.3-04

15. Santé mentale

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
15.1	Sensibilisation aux troubles psychiques	169	3

15.1 Sensibilisation aux troubles psychiques

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC, ASA, ergothérapeutes, physiothérapeutes, diététicien-ne-s

Jean Bellenot

Spécialiste de formation en soins IFRSM, CNP

Romuald Droczinski

Infirmier spécialiste en développement clinique, département de psychiatrie adulte communautaire, CNP

Cours de sensibilisation aux psychopathologies de base destiné aux soignants qui rencontrent dans leur pratique des patients présentant des problèmes d'ordre psychiatrique. En parallèle d'un aperçu des connaissances fondamentales en psychopathologies, cette formation propose de se sensibiliser à la communication et à la relation d'aide dans l'approche des personnes en souffrance psychique.

Objectifs - Taxonomie 3

- Avoir des critères de bases pour savoir identifier la suspicion d'un trouble psychique
- Réfléchir et approfondir la posture soignante en psychiatrie: rôle, compétences à développer dans la relation face aux patients souffrants de troubles psychiatriques
- Comment articuler nos valeurs soignantes dans une éthique bienveillante et respectueuse des patients
- Dispenser des soins relationnels en psychiatrie selon les bonnes pratiques en vigueur

- #### Contenus
- Se sensibiliser aux différents courants et approches thérapeutiques en psychiatrie
 - Aborder l'historique de la psychiatrie
 - Approcher théoriques en psychopathologie

- #### Méthodes
- Apports théoriques
 - Présentation et analyse des vignettes cliniques en groupe
 - Jeux de rôle

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 1 jour (7 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

14 mars 2024

Salle de conférence 4112

Val-de-Ruz

2024-15.1-01

10 octobre 2024

Maladière 23
Salle 303

Pourtales

2024-15.1-02

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

16. Sécurité au travail

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
16.1	Prévention des incendies – Niveau 1 – Transfert des patients	171	3
16.2	Groupes d'intervention d'entreprise (GIE) Niveau 2 - Groupe 1	172	4
16.3	Groupes d'intervention d'entreprise (GIE) Niveau 2 - Groupe 2	174	4
 16.4	Prévention des incendies – Niveau 2 – Portalès	176	4
 16.5	Prévention des incendies – Niveau 2 – La Chaux-de-Fonds	177	4
 16.6	Prévention des incendies – Niveau 2 – Val-de-Ruz et Le Locle	178	4

16.1 Prévention des incendies – Niveau 1 – Transfert des patients

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Christophe Andrié
Chargé de sécurité

Aider, conseiller, convaincre.

Objectifs - Taxonomie 3

- Connaître:
- Les principaux dangers lors d'un incendie
 - Les principes de l'évacuation des patients
 - Les gestes adéquats lors d'une intervention

- Contenus**
- Compréhension de la fumée
 - Gestion de l'alarme
 - Principe d'intervention
 - Méthode de transfert des patients
 - Les bonnes pratiques

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Démonstration et manipulation de moyens d'intervention

Horaires Formation sur demande lors de colloques ou autres séances

Maximum Variable

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session Variable

Organisation: La formation peut être adaptée en fonction des services. Pour organiser une session de formation, veuillez contacter Monsieur Andrié (christophe.andrie@rhne.ch ou au 3 31 60).

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

A la demande

2024-16.1

16.2 Groupes d'intervention d'entreprise (GIE)

Niveau 2 - Groupe 1

Personnes concernées: Membres du GIE RHNe

Christophe Andrié

Chargé de sécurité RHNe

Les collaborateurs appartenant au GIE ont les missions suivantes pour les incendies, les éléments naturels et les inondations: localiser le lieu du sinistre, traiter les alarmes, s'assurer que l'alarme soit transmise à la CET, procéder à l'évacuation des personnes, empêcher le sinistre de se développer, organiser l'accueil des secours externes et prendre les mesures nécessaires au maintien de l'activité de l'entreprise. Ce cours, de niveau 2, permet le maintien des compétences dans le temps et permet de répondre aux besoins spécifiques du RHNe.

Objectifs - Taxonomie 4

- Savoir localiser le lieu du sinistre, effectuer une reconnaissance et, si besoin, une première intervention
- Savoir traiter les alarmes intempestives et les cas bénins
- Savoir s'assurer que l'alarme soit transmise à la CET lors d'événements confirmés
- Savoir procéder à l'évacuation des personnes
- Savoir empêcher le sinistre de se développer et, dans la mesure du possible, le maîtriser avec des petits moyens d'extinctions
- Savoir organiser l'accueil des secours externes, les renseigner sur l'emplacement exact et le développement du sinistre, les guider, leur signaler les dangers particuliers et se tenir à leur disposition
- Savoir prendre les mesures nécessaires au maintien de l'activité de l'entreprise

Contenus

- Méthode de localisation, de reconnaissance et de traitement des sinistres
- Technique d'utilisation des petits moyens d'extinction
- Méthode d'évacuation des personnes
- Méthode d'accueil des secours externes

Méthodes

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges et informations

Horaires 14h00 – 16h00

Maximum Variable

Prérequis Suivre le niveau 1 dans le cadre de l'ECAP

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Introduction théorique, phases d'exercices, résumé et évaluation

8 février 2024

Salle 4112

Val-de-Ruz

2024-16.2-01

4 avril 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-16.2-02

6 juin 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-16.2-03

3 septembre 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-16.2-04

7 novembre 2024

Salle 4112

Val-de-Ruz

2024-16.2-05

16.3 Groupes d'intervention d'entreprise (GIE)

Niveau 2 - Groupe 2

Personnes concernées: Membres du GIE RHNe

Christophe Andrié

Chargé de sécurité RHNe

Les collaborateurs appartenant au GIE ont les missions suivantes pour les incendies, les éléments naturels et les inondations: localiser le lieu du sinistre, traiter les alarmes, s'assurer que l'alarme soit transmise à la CET, procéder à l'évacuation des personnes, empêcher le sinistre de se développer, organiser l'accueil des secours externes et prendre les mesures nécessaires au maintien de l'activité de l'entreprise. Ce cours, de niveau 2, permet le maintien des compétences dans le temps et permet de répondre aux besoins spécifiques du RHNe.

Objectifs - Taxonomie 4

- Savoir localiser le lieu du sinistre, effectuer une reconnaissance et, si besoin, une première intervention
- Savoir traiter les alarmes intempestives et les cas bénins
- Savoir s'assurer que l'alarme soit transmise à la CET lors d'événements confirmés
- Savoir procéder à l'évacuation des personnes
- Savoir empêcher le sinistre de se développer et, dans la mesure du possible, le maîtriser avec des petits moyens d'extinctions
- Savoir organiser l'accueil des secours externes, les renseigner sur l'emplacement exact et le développement du sinistre, les guider, leur signaler les dangers particuliers et se tenir à leur disposition
- Savoir prendre les mesures nécessaires au maintien de l'activité de l'entreprise

Contenus

- Méthode de localisation, de reconnaissance et de traitement des sinistres
- Technique d'utilisation des petits moyens d'extinction
- Méthode d'évacuation des personnes
- Méthode d'accueil des secours externes

Méthodes

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges et informations

Horaires 14h00 – 16h00

Maximum 25 personnes

Prérequis Suivre le niveau 1 dans le cadre de l'ECAP

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Introduction théorique, phases d'exercices, résumé et évaluation

8 février 2024

Salle 4112

Val-de-Ruz

2024-16.3-01

9 avril 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-16.3-02

11 juin 2024

Salle Lermite (CitéU)

Pourtalès

2024-16.3-03

12 septembre 2024

Salle polyvalente

La Chaux-de-Fonds

2024-16.3-04

12 novembre 2024

Salle 4112

Val-de-Ruz

2024-16.3-05

16.4 Prévention des incendies – Niveau 2 – Pourtalès

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Christophe Andrié
Chargé de sécurité

Aider, conseiller, convaincre



Cours obligatoire dans le courant de la 1ère année d'activité, puis à réitérer tous les 4 ans.

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir les gestes adéquats lors d'une intervention
- Savoir manipuler correctement les moyens d'extinction à disposition

Contenus - Processus de gestion de l'alarme
- Utilisation des moyens adéquats

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques dans un simulateur de feu et fumée

Horaires Session 1: **07h30 – 08h45**
Session 2: **09h00 – 10h15**
Session 3: **10h30 – 11h45**
Session 4: **13h00 – 14h15**
Session 5: **14h30 – 15h45**
Session 6: **16h00 – 17h15**

Maximum Variable

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1.25 heure

Tarifs Interne - gratuit

* Il est impératif de **mentionner l'horaire de la session sur le formulaire d'inscription avec la date du cours**. Chaque journée de cours est composée de 6 sessions différentes et autonomes!!!

16.5 Prévention des incendies – Niveau 2 – La Chaux-de-Fonds

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Christophe Andrié
Chargé de sécurité

Aider, conseiller, convaincre



Cours obligatoire dans le courant de la 1ère année d'activité, puis à réitérer tous les 4 ans.

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir les gestes adéquats lors d'une intervention
- Savoir manipuler correctement les moyens d'extinction à disposition

Contenus - Processus de gestion de l'alarme
- Utilisation des moyens adéquats

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques dans un simulateur de feu et fumée

Horaires Session 1: **07h30 – 08h45**
Session 2: **09h00 – 10h15**
Session 3: **10h30 – 11h45**
Session 4: **13h00 – 14h15**
Session 5: **14h30 – 15h45**
Session 6: **16h00 – 17h15**

Maximum Variable

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1.25 heure

Tarifs Interne - gratuit

* Il est impératif de **mentionner l'horaire de la session sur le formulaire d'inscription avec la date du cours**. Chaque journée de cours est composée de 6 sessions différentes et autonomes!!!

22 mai 2024
6 sessions *
2024-16.4-01

23 mai 2024
6 sessions *
2024-16.4-01

24 mai 2024
6 sessions *
2024-16.4-02

Quai de chargement
Portalès

27 mai 2024
6 sessions *
2024-16.5-01

28 mai 2024
6 sessions *
2024-16.5-02

29 mai 2024
6 sessions *
2024-16.5-03

Devant la stérilisation
La Chaux-de-Fonds

16.6 Prévention des incendies – Niveau 2 – Val-de-Ruz et Le Locle

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Christophe Andrié
Chargé de sécurité

Aider, conseiller, convaincre



Cours obligatoire dans le courant de la 1ère année d'activité, puis à réitérer tous les 4 ans.

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir les gestes adéquats lors d'une intervention
- Savoir manipuler correctement les moyens d'extinction à disposition

Contenus - Processus de gestion de l'alarme
- Utilisation des moyens adéquats

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques dans un simulateur de feu et fumée

Horaires Session 1: **09h00 – 10h15**
Session 2: **10h30 – 11h45**
Session 3: **13h00 – 14h15**
Session 4: **14h30 – 15h45**
Session 5: **16h00 – 17h15**

Maximum Variable

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1.25 heure

Tarifs Interne - gratuit

* Il est impératif de **mentionner l'horaire de la session sur le formulaire d'inscription avec la date du cours**. Chaque journée de cours est composée de 5 sessions différentes et autonomes!!!

Notes

30 mai 2024
5 sessions *

Devant le home

Val-de-Ruz

2024-16.6-01

31 mai 2024
5 sessions *

Parking du personnel

Le Locle

2024-16.6-02

17. Soins

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
17.1	Formation BLS - AED - SRC Formation Generic Provider Complet	182	4
17.2	Comment aborder la sexualité et la santé sexuelle des patient-e-s dans les soins?	184	4
17.3	Communiquer avec un patient présentant des troubles langagiers Atelier pratique	185	4
17.4	Comment obtenir de bons résultats de laboratoire?	187	-
17.5	Confection d'attelles plâtrées	188	4
17.6	Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques Pour les infirmiers-ères	189	4
17.7	Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques Pour les ASSC, aides-soignants-es, infirmiers-ères assistants-es	191	4
17.8	Don d'organes	193	4
Nouveauté! 17.9	Evaluation clinique infirmière En chirurgie, en médecine et en réadaptation	194	5
17.10	Gestion de la thérapie par pression négative (VAC® Thérapie) Module 2 – Plaies chroniques	195	5
Nouveauté! 17.11	Gestion de l'oxygénothérapie chez le patient BPCO	196	5
17.12	Formation «Escarres» pour le département des urgences	197	5
17.13	Initiation à l'éducation thérapeutique du patient	198	5

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
17.14	La Matériorvigilance - Collaborateurs Infirmiers-ères	199	3
17.15	La Matériorvigilance - Collaborateurs Médecins, ICUS et personnels des plateaux techniques	201	3
17.16	Prise en charge des plaies	203	5
17.17	Prévention des escarres: une prise en soins globale pour une qualité des soins optimale	205	4
17.18	Port-à-cath (PAC® et PICC)	207	4
 17.19	Soins et clinique Nouveaux collaborateurs du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS	208	2
 17.20	Soins et clinique Tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an	210	4
17.21	Transfusions Produits sanguins et hémovigilance	211	6
17.22	Ventilation Non-Invasive	213	3
17.23	Examen neuropsychologique et logopédique	214	2

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

17.1 Formation BLS - AED - SRC

Formation Generic Provider Complet

Personnes concernées: Tout public, professionnels de la santé, groupes (obtenir des renseignements)

Marie-Anne Becker Calame

Co-responsable du mandat réanimation RHNE

Instructeurs BLS

La formation à la réanimation proposée au RHNE est dispensée par des professionnels de la santé, spécialistes de la réanimation, exerçant leur activité au sein des services d'urgences, d'anesthésie ou des soins intensifs. Elle permet d'obtenir le certificat BLS-AED Complet ou Generic Provider.

Objectifs - Taxonomie 4

A l'issue de ce cours, le participant est capable d'appliquer les gestes de base de la réanimation (BLS) en utilisant de manière sécuritaire le défibrillateur automatique externe (AED), chez l'enfant et l'adulte, dans différentes situations.

- Identifier les motivations à porter secours
- Effectuer une reconnaissance en assurant sa sécurité et activer la chaîne de survie
- Pratiquer une réanimation (massage cardiaque externe avec ou sans insufflations)
- Identifier les cas d'obstruction des voies aériennes par un corps étranger et agir efficacement
- Maîtriser la défibrillation à l'aide d'un AED
- Identifier les cas d'infarctus du myocarde et agir efficacement, expliquer les facteurs de risques cardio-vasculaires
- Identifier les cas d'AVC et agir efficacement
- Identifier les cas de détresse respiratoire et agir efficacement
- Effectuer correctement une position latérale de sécurité en cas d'inconscience
- Informer le participant de l'impact positif des First Responders
- Décrire brièvement les principes de prise en charge des cas de brûlures, hémorragie, coup de chaleur
- Faire prendre conscience à l'intervenant de la plus-value d'une communication efficace

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation

Horaires 08h00 – 12h30 (1) et 13h00 – 17h30 (2)

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 1/2 jour (4 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 200.- / Externe - CHF 200.-

Organisation pour les formations «professionnels de la santé» et «tout public»: Modalité d'inscription: contacter le SDEV au 032 713 30 15 / 079 559 42 92 ou par mail: formation@rhne.ch

Nous attirons l'attention des collaborateurs du RHNE: cette formation ne remplace pas les cours institutionnels de réanimation donnés dans le cadre des journées «Santé-Sécurité»

19 février 2024 (2)
Auditoire / Le foyer
Portalès
2024-17.1-01

30 avril 2024 (1)
Salle polyvalente
La Chaux-de-Fonds
2024-17.1-02

30 avril 2024 (2)
Salle polyvalente
La Chaux-de-Fonds
2024-17.1-03

17 juin 2024 (2)
Auditoire / Le foyer
Portalès
2024-17.1-04

24 octobre 2024 (1)
Auditoire / Le foyer
Portalès
2024-17.1-05

17 décembre 2024 (1)
Salle polyvalente
La Chaux-de-Fonds
2024-17.1-06

17 décembre 2024 (2)
Salle polyvalente
La Chaux-de-Fonds
2024-17.1-07

17.2 Comment aborder la sexualité et la santé sexuelle des patient-e-s dans les soins?

Personnes concernées: Infirmiers-ères, sages-femmes, ASSC, ergothérapeutes, physiothérapeutes, diététiciens-ennes

Marianela Paola Leitenberg

Infirmière au Service de Gynécologie et référente en sexologie
Responsable de la Consultation infirmière en sexologie, RHNe

La sexualité est un l'élément indispensable dans l'existence humaine et fait partie de la santé globale.

Certaines problématiques de santé ou des traitements peuvent induire des modifications dans la sexualité ou la santé sexuelle de la personne ou du couple.

Ce cours vous apportera les connaissances de bases de la sexualité humaine et en sexologie pour répondre aux besoins des patient-e-s en matière de santé sexuelle et de sexualité.

Objectifs - Taxonomie 4

- Sensibiliser les participant-e-s à prendre en compte la sexualité et la santé sexuelle des patient-e-s dans leur prise en soins
- Acquérir les connaissances de base de la sexualité humaine et la terminologie afin de répondre de manière adéquate aux questions des patient-e-s
- Développer un savoir-être respectueux et bienveillant à chaque situation de soin

Contenus

- Apports théoriques
- Principaux troubles sexuels féminins et masculins
- Modèles d'intervention pour aborder la sexualité des patient-e-s

Méthodes

- Apports théoriques
- Echanges en groupe
- Jeux de rôles autour des cas cliniques

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Analyse d'un cas clinique

Session 1 jour (7 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

17.3 Communiquer avec un patient présentant des troubles langagiers

Atelier pratique

Personnes concernées: Soignants et PPS en réadaptation

Justine Girardon

Logopédiste M.A., responsable adjointe de l'unité de neuropsychologie et logopédie (pour la logopédie) sur le site du RHNe-Val-de-Ruz

Orane Catelin

Logopédiste M.A.

Margot Picard

Logopédiste M.A.

Communiquer efficacement avec une personne présentant des difficultés pour parler ou comprendre suite à diverses atteintes neurologiques (AVC, maladies neurodégénératives...) est un véritable défi qu'il n'est pas toujours évident de relever. Pour qu'un échange fonctionne, il faut être (minimum) deux, celui qui s'exprime mais aussi celui qui reçoit/écoute. Dépasser le malaise et les pannes conversationnelles avec vos patients avec troubles langagiers est possible! Pour cela, nous vous proposons de découvrir et expérimenter ensemble des stratégies et adaptations de communication facilement applicables au quotidien.

Objectifs - Taxonomie 4

- Repérer les difficultés et compétences langagières des patients: A quoi être attentif? Sur quoi s'appuyer?
- Développer des stratégies de communication efficaces pour échanger avec des patients atteints de troubles du langage affectant l'expression et/ou la compréhension
- Connaitre et utiliser un moyen de communication alternatif (carnet de communication, application sur tablette)
- Savoir adapter l'environnement des patients pour favoriser une communication efficace

Contenus

- Apports pratiques basés sur l'expertise des logopédistes:
 - . Conseils de communication
 - . Stratégies de communication verbale et non verbale
 - . Exemples de moyens de communication alternative
 - . Adaptation de l'environnement du patient

24 avril 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-17.2-01

21 août 2024

Salle 352

La Chaux-de-Fonds

2024-17.2-02

- Méthodes**
- Apports théoriques ciblés (patients cérébro-lésés avec troubles du langage et prise en charge hospitalière en réadaptation)
 - Présentation de supports de communication
 - Illustrations cliniques (vignettes, vidéos)
 - Ateliers pratiques (mise en situation, utilisation de moyens de communication alternative)
 - Analyse des pratiques: Echanges d'expérience et débriefing en groupe

Horaires 08h00 – 12h00

Maximum 12 personnes, minimum 6 personnes

Prérequis Travailler auprès de personnes présentant des difficultés de communication (expression, compréhension, troubles cognitifs)

Evaluation Aucune

Session 1/2 jour (3.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

15 février 2024

Salle de conférence

Val-de-Ruz

2024-17.3-01

23 mai 2024

Salle de conférence

Val-de-Ruz

2024-17.3-02

31 octobre 2024

Salle 433

Le Locle

2024-17.3-03

17.4 Comment obtenir de bons résultats de laboratoire?

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC, médecins assistants

Véronique Viette

Dr es Sciences – FAMH, ADMED laboratoire

Antony Croatto

Dr es Sciences – FAMH, ADMED Microbiologie

Plus de 70% des décisions cliniques sont prises sur la base de résultats de laboratoires. Il est donc primordial que la pré-analytique soit correcte pour pouvoir interpréter ces résultats au plus juste. Rappels et recommandations concernant la pré-analytique vous seront présentés dans ce cours.

- Objectifs**
- Comprendre l'organisation des différents départements ADMED
 - Connaître l'utilité de différents types de matériel de prélèvement et leurs limites d'utilisation
 - Prendre conscience de l'importance de la prescription médicale
 - Prendre conscience des principales sources de variation de résultats d'analyses médicales (influence biologique, transport, stockage, interférences, etc.)
 - Savoir où et à qui s'adresser en cas de question ou de problème

- Contenus**
- Informations concernant les divers types de matériel de prélèvement
 - Informations concernant la prescription connectée ou papier
 - Exemples de problèmes et interférences rencontrées

- Méthodes**
- Visite du département Laboratoire avec commentaires et apports théoriques
 - Visite du département de Microbiologie avec commentaires et apports théoriques
 - Questions et échanges

Horaires 13h30 – 16h00

Maximum 6 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 2.5 heures

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

11 mars 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-17.4-01

10 septembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-17.4-02

17.5 Confection d'attelles plâtrées

Personnes concernées: Médecins assistants ou CDC ayant une activité en lien avec les urgences / urgences pédiatriques.

Redempt Clark Stéphane

Infirmière cheffe unité de soins

L'équipe de gypsothérapie dispense la formation de confection d'attelles plâtrées.

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir les connaissances de base en vue de réaliser des immobilisations de type «attelles plâtrées» en résine
- Connaître et utiliser le matériel à disposition: gilet ortho, polysling, vacoped... etc.
- Visualiser les positionnements corrects pour ces différentes attelles
- Connaître les différents tenants et aboutissants administratifs lorsque l'on pose un plâtre ou une attelle (Facturation, rdv, documents, ordres médicaux. etc.)

Contenus - Réalisation d'attelles plâtrées Anté Brachiale (AB) / Brachio Anté Brachiale (BAB) / Attelle jambière postérieure / Attelle type «pouce»
- Utilisation du matériel existant (taille, positionnement...)

Méthodes - Apport théorique en lien avec des situations rencontrées
- Atelier pratique

Horaires **A définir**

Maximum 5 à 8 personnes

Prérequis Aucun

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Contacter l'ICUS de polyclinique Redempt Clark Stéphane pour l'organisation et la planification des cours. (94194).

A la demande

2024-17.5

17.6 Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques

Pour les infirmiers-ères

Personnes concernées: Infirmier-ères

Anne Lachat

Thérapeute de la déglutition, ergothérapeute clinicienne

Anais Favre

Thérapeute de la déglutition, logopédiste M. Sc.,
Unité de neuropsychologie et logopédie du RHNe

«Si manger c'est se rassembler, partager, désirer, voir, sentir, saliver, goûter,..., c'est aussi déglutir plus de trois cents fois par heures lors d'un repas. Et si se nourrir est une nécessité pour tous, un plaisir pour beaucoup, un péché pour certains, c'est aussi un danger pour d'autres» (Kotzki, Pouderoux et Jacquot, 1999).

Objectifs - Taxonomie 4

- Sensibilisation aux mécanismes de la déglutition et à ses troubles
- Comprendre de l'importance de l'approche pluridisciplinaire et du rôle du soignant dans l'évaluation et la prise en charge des patients dysphagiques
- Prise de connaissance des documents de référence (référentiels, protocole de test de dépistage des fausses routes) et des procédures du RHNe
- Connaissance des différentes textures alimentaires (liquides et solides) liées aux troubles de la déglutition
- Autonomie pour la passation du teste de dépistage des fausses routes

Contenus - Introduction à la physiologie de la déglutition et à ses troubles
- Focus sur la collaboration interdisciplinaire autour du patient dysphagique
- Présentation des documents de référence et procédures du RHNe
- Expérimentation des textures alimentaires et analyse de leur impact sur la déglutition
- Démonstration de la réalisation du test de dépistage des fausses routes

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Visionnage de vidéos
 - Ateliers de mise en situation (positionnement, épaissement des liquides, textures alimentaires, accompagnement des repas, soins de bouche,...)

Horaires 13h30 – 17h00

Maximum 15 personnes

Prérequis Aucun

Session 1/2 jour (2.75 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

6 février 2024

Salle de conférence

Val-de-Ruz

2024-17.6

17.7 Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques

Pour les ASSC, aides-soignants-es, infirmiers-ères assistants-es

Personnes concernées: ASSC, aides-soignants-es, infirmiers-ères assistants-es

Anne Lachat

Thérapeute de la déglutition, ergothérapeute clinicienne

Mathilde Bonnet-Barrand

Thérapeute de la déglutition, ergothérapeute

Anais Favre

Thérapeute de la déglutition, logopédiste M. Sc.,
Unité de neuropsychologie et logopédie du RHNe

«Si manger c'est se rassembler, partager, désirer, voir, sentir, saliver, goûter,..., c'est aussi déglutir plus de trois cents fois par heures lors d'un repas. Et si se nourrir est une nécessité pour tous, un plaisir pour beaucoup, un péché pour certains, c'est aussi un danger pour d'autres» (Kotzki, Poudroux et Jacquot, 1999).

Objectifs - Taxonomie 4

- Sensibilisation aux mécanismes de la déglutition et à ses troubles
- Comprendre de l'importance de l'approche pluridisciplinaire et du rôle de l'aide-soignant dans l'évaluation et la prise en charge des patients dysphagiques au sein de l'équipe interdisciplinaire
- Prise de connaissance des documents de référence (référentiels, protocole de test de dépistage des fausses routes) et des procédures du RHNe
- Connaissance des différentes textures alimentaires (liquides et solides) liées aux troubles de la déglutition
- Connaissance des éléments importants pour l'accompagnement des patients dysphagiques durant les repas
- Prise de connaissance des indications à la passation du test de dépistage des fausses routes et des attitudes prescrites selon le résultat obtenu
- Prise de connaissance des informations importantes à transmettre à chacun des partenaires de soins (infirmier-ère, thérapeute de la déglutition, médecin, diététicien-ne, physiothérapeute,...) et la famille

- Contenus**
- Introduction à la physiologie de la déglutition et à ses troubles
 - Focus sur la collaboration interdisciplinaire autour du patient dysphagique
 - Présentation des documents de référence et procédures du RHNe
 - Expérimentation des textures alimentaires et analyse de leur impact sur la déglutition
 - Démonstration de la réalisation du test de dépistage des fausses routes

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Visionnage de vidéos
 - Ateliers de mise en situation (positionnement, épaissement des liquides, textures alimentaires, accompagnement des repas, soins de bouche,...)
 - Pause consacrée à l'expérimentation de la situation d'alimentation du patient (accompagnement des repas, différences de textures des aliments et leurs difficultés/facilités,...)

Horaires 13h30 – 17h00
Maximum 10 personnes
Prérequis Aucun
Session 1/2 jour (3.25 heures)
Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 90.- / Externe - CHF 100.-

11 mars 2024

Salle de conférence

Val-de-Ruz

2024-17.7

17.8 Don d'organes

Personnes concernées: Ensemble du personnel

Marie-Pierre Chambet Cousin

Coordinatrice locale pour le don d'organes RHNe

Notre pays vit une pénurie de donateurs d'organes depuis quelques années. Quelle est la situation actuelle?, Les suisses sont-ils plus égoïstes que leurs voisins? Que se passe-t-il au niveau de notre canton, de notre hôpital?

Don vivant, don à cœur battant, don à cœur arrêté, quelles différences?

Objectifs - Taxonomie 4

- Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de la problématique du don d'organes
- Savoir répondre aux questions des patients et du public
- Partager ses questions, ses doutes et échanger

- Contenus**
- Situation en Suisse, organisation
 - Présentation du programme latin de don d'organes (PLDO)
 - Comparaisons avec d'autres pays européens
 - La loi et la future mise en place de la votation de 2022
 - Détection des donateurs
 - Critères d'exclusion
 - Mort cérébrale
 - Prise en charge des proches
 - Déroulement du processus
 - Différences / similitudes avec la France

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Echanges et informations

Horaires 13h30 – 16h00
Maximum 12 personnes
Prérequis Aucun
Session 2.5 heures
Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

12 juin 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-17.8

17.9 Evaluation clinique infirmière

En chirurgie, en médecine et en réadaptation

Personnes concernées: Infirmiers-ères de médecine, de chirurgie et en réadaptation

Pedro Miguel Carvalhais Cascao

Infirmier praticien et formateur

L'évaluation clinique, une approche conceptuelle centrée sur le patient permettant d'identifier des alertes cliniques au travers du raisonnement infirmier.

Objectifs - Taxonomie 5

- Comprendre et intégrer le rôle propre infirmier en évaluation clinique
- Développer des compétences en évaluation clinique infirmière en appliquant des techniques d'inspection, de palpation, de percussion et d'auscultation
- Utiliser l'évaluation clinique dans sa pratique au quotidien de manière ciblée et systématisée
- Découvrir et intégrer les différents outils de communication interprofessionnelle et de recueils de données liés à l'évaluation clinique

Contenus

- Par systèmes et ciblé autour de situations et pathologies emblématiques
- Pratique: Mise en pratique des différentes techniques d'évaluation clinique entre les participants et sur des patients

Méthodes

- Apport théorique avec support
- Echange et interactivité
- Analyse de situations
- Atelier pratique

Horaires 09h00 – 16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Dans la mesure du possible, revoir les grands concepts des systèmes cardiaque, pulmonaire et digestif

Session 1 jour (6.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Veuillez contacter l'intervenant pour définir vos besoins en matériel, notamment si vous possédez un stéthoscope: pedro-miguel.carvalhais-cascao@rhne.ch. Veuillez venir avec votre tenue professionnelle ou si vous n'avez pas de stéthoscope, veuillez contacter l'intervenant par e-mail : pedro-miguel.carvalhais-cascao@rhne.ch

17.10 Gestion de la thérapie par pression négative (VAC® Thérapie) Module 2 – Plaies chroniques

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC

Kevin Gomes

Key Account Manager, KCI An Acelity Company

La place de la pression négative dans les soins de plaies s'élargissant chaque jour, il paraît primordial d'y dédier une formation complémentaire au module des plaies chroniques du fait de ses spécificités.

Objectifs - Taxonomie 5

- Comprendre le fonctionnement et l'intérêt de la thérapie par pression négative et ses dérivés
- Comprendre les indications, contre-indications et précautions de la pression négative
- Organiser la prise en soins et les surveillances infirmières liées à la pression négative
- Appliquer la technique du pansement
- Identifier les problèmes rencontrés
- Résoudre les problèmes rencontrés

Contenus

- Concept de la thérapie par pression négative
- Mode d'action et bénéfice
- Objectif dans le traitement des plaies
- Indications, contre-indications et précautions
- Les différents types d'appareils et leurs indications
- Ateliers pratiques

Méthodes

- Présentation théorique
- Session de question-réponse
- Ateliers pratiques (Pansements, gestion des alarmes et différents appareils)

Horaires 13h00 – 17h00

Maximum 15 personnes

Prérequis Infirmiers-ères: Avoir suivi le Niveau 1 du module Plaies chroniques
ASSC: Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

16 janvier 2024
Salle Guyot (CitéU)
Pourtalès
2024-17.10-01

12 mars 2024
Salle polyvalente 2.073
La Chaux-de-Fonds
2024-17.10-02

14 mai 2024
Salle 3112
Pourtalès
2024-17.10-03

9 juillet 2024
Salle 662
La Chaux-de-Fonds
2024-17.10-04

17 septembre 2024
Salle Guyot (CitéU)
Pourtalès
2024-17.10-05

12 novembre 2024
Salle 662
La Chaux-de-Fonds
2024-17.10-06

25 avril 2024

COP

La Chaux-de-Fonds

2024-17.9-01

25 octobre 2024

COP

La Chaux-de-Fonds

2024-17.9-02

17.11 Gestion de l'oxygénothérapie chez le patient BPCO

Personnes concernées: Infirmiers-ères, sages-femmes, ASSC, aides-soignants-es / infirmiers-ères, ergothérapeutes, physiothérapeutes

Lucas Fasquel

Physiothérapeute Référent – Filière Thérapies respiratoires aiguës

L'oxygénothérapie est un acte médico-délégué souvent géré seul par les infirmières où leur propre rôle est flou. A travers une situation emblématique, nous rediscutons des problématiques et des bonnes pratiques liées à ce soin.

Objectifs - Taxonomie 5

- Revoir l'utilisation adéquate du matériel
- Revoir les bonnes pratiques liées à l'oxygénothérapie sur le terrain

Contenus - Discussion autour d'une situation emblématique afin d'apporter les recommandations de bonnes pratiques en lien avec l'oxygénothérapie dans un service de soins

Méthodes - Analyse d'une situation emblématique à travers des photos vignette qui évoluent au fil de l'hospitalisation
- Manipulation du matériel

Horaires 14h30 –16h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: S'inscrire lors des colloques de services à la demande des ICUS. Faire la demande au service de la formation avec le formulaire ad hoc sur Intranet.

14 mars 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-17.11-01

31 octobre 2024

Salle 3111

Pourtalès

2024-17.11-02

17.12 Formation «Escarres» pour le département des urgences

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC et aides-soignants-es des urgences

Esperanza Pena-Gomez

Infirmière clinicienne du département des urgences

Christine Truel

Infirmière praticienne formatrice en soins d'urgences

Le département des soins a développé au sein de l'institution le projet de formation interdisciplinaire «STOP escarres». Elle a été adaptée selon le terrain de pratique en soins.

Objectifs - Taxonomie 5

- Etre capable d'identifier les stades de l'escarre
- Etre capable de dépister les patients à risque
- Pouvoir prévenir la survenue de l'escarre en appliquant les techniques de positionnement et en utilisant le matériel à disposition dans le service
- Signaler dans le SIC le patient à risque et les moyens de prévention appliqué pendant le séjour aux urgences

Contenus - Les 4 stades de l'escarre
- Quels sont les facteurs favorisants? (intrinsèques, extrinsèques, y compris les situations transitoires)
- Quels sont les patients à risque?
- Quels sont les outils à disposition pour réaliser la détection et l'évaluation ainsi que la prévention?
- Comment tracer dans le SIC l'escarre constitué? (Nos observations et les actions de prévention entreprises)
- Quand demander l'ordre management de la consultation des partenaires interdisciplinaires?

Méthodes - Apports théoriques numérique

Horaires A convenir

Maximum 1 personne (étude individuelle et autonome)

Prérequis Aucun

Session 1.5 heure environ

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

A la demande

2024-17.12

17.13 Initiation à l'éducation thérapeutique du patient

Personnes concernées: Personnel médical et paramédical

Olivia Laffay
Infirmière

Nos malades chroniques doivent souvent faire preuve de résilience et d'une grande capacité d'adaptation. Comment les accompagner à «bien vivre leur maladie» plutôt qu'à simplement «vivre avec»? Comment les amener à développer des capacités d'autosoins et d'adaptation pour améliorer leur qualité de vie?

Cette formation vous apportera des connaissances de base et des outils pour créer l'alliance avec votre patient, pour soutenir sa motivation et pour lui offrir une prise en charge personnalisée et centrée sur sa réalité.

Objectifs - Taxonomie 5

- Comprendre et définir le concept d'éducation thérapeutique
- Connaître la différence entre éducation thérapeutique et information
- S'initier aux outils de communication permettant de renforcer le lien avec le patient
- Découvrir quelques outils et stratégies pédagogiques

- Contenus**
- Définition selon l'OMS
 - Notions autour du diagnostic éducatif
 - Moyens de communication abordés: la reformulation et l'entretien motivationnel
 - Zoom sur les outils et les stratégies favorisant les apprentissages

- Méthodes**
- Apports théoriques: support de cours et articles de référence envoyés au préalable
 - Support vidéo
 - Études de situations cliniques
 - Ateliers en groupe / mise en situation

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 8 personnes

Prérequis Prise de connaissance préalable du support de cours et des articles

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives d'un projet de mise en œuvre

Session 1 jour (7 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

17.14 La Matéiovigilance - Collaborateurs Infirmiers-ères

Personnes concernées: Infirmiers-ères

Elisabeth Ambadiang
Cheffe de service ingénierie biomédicale, correspondante locale matéiovigilance pour le RHNe

Julie Tolle
Ingénieure biomédicale, suppléante à la correspondante locale matéiovigilance pour le RHNe



Formation très importante!

Pour répondre aux besoins de santé, les dispositifs médicaux (DM) de par leur diversité et leurs différentes fonctions, jouent un rôle essentiel. Ils peuvent contribuer à sauver la vie, à la prolonger ou encore dans certains cas à améliorer tout simplement le quotidien des personnes.

Si la notion de risque dans la santé est d'abord associée aux interventions médicales et donc à la notion de sécurité du patient, il faut également considérer les risques inhérents aux DM eux-mêmes qui font partie intégrante du quotidien du personnel médico-soignant. C'est dans ce cadre qu'intervient la matéiovigilance qui a pour objet la surveillance des incidents ou risques d'incidents résultant de l'utilisation de ces dispositifs médicaux.

Objectifs - Taxonomie 3

- L'objectif principal de cette session de formation est de comprendre les enjeux de la matéiovigilance pour le RHNe (respect de l'ODIM et l'ODIV, conformité aux exigences et recommandations Swissmedic) et de maîtriser les outils à disposition dédiés à la matéiovigilance (Osmose, utilisation des formulaires de déclaration)
- Sensibiliser le personnel soignant à la définition d'un dispositif médical (DM) et à la notion de vigilance autour des matériel médical (matéiovigilance)
 - Connaître les acteurs impliqués au niveau local RHNe et au niveau Suisse
 - Savoir quelle attitude adopter face à un incident sur un dispositif médical
 - S'approprier les outils nécessaires à la déclaration des incidents

13 juin 2024

Salle Charrière (CitéU)

Portalès

2024-17.13-01

28 novembre 2024

Salle Charrière (CitéU)

Portalès

2024-17.13-02

Contenus

- Contexte et environnement réglementaire
- Organisation de la matériovigilance au sein du RHNe
- Expérience et exemple de cas concrets
- Enseignements et conduite à tenir en cas d'incident

Méthodes

- Apports théoriques
- Etude de cas
- Analyses de situations apportées par les participants

Horaires 14h00 – 16h00

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit

17.15 La Matériovigilance

Médecins, ICUS et personnels des plateaux techniques

Personnes concernées: Médecins, ICUS et personnels des plateaux techniques

Elisabeth Ambadiang

Cheffe de service ingénierie biomédicale, correspondante locale matériovigilance pour le RHNe

Julie Tolle

Ingénieure biomédicale, suppléante à la correspondante locale matériovigilance pour le RHNe



Formation très importante!

Pour répondre aux besoins de santé, les dispositifs médicaux (DM) de par leur diversité et leurs différentes fonctions, jouent un rôle essentiel. Ils peuvent contribuer à sauver la vie, à prolonger ou encore dans certains cas à améliorer tout simplement le quotidien des personnes.

Si la notion de risque dans la santé est d'abord associée aux interventions médicales et donc à la notion de sécurité du patient, il faut également considérer les risques inhérents aux DM eux-mêmes qui font partie intégrante du quotidien du personnel médico-soignant. C'est dans ce cadre qu'intervient la matériovigilance qui a pour objet la surveillance des incidents ou risques d'incidents résultant de l'utilisation de ces dispositifs médicaux.

Objectifs - Taxonomie 3

L'objectif principal de cette session de formation est de comprendre les enjeux de la matériovigilance pour le RHNe (respect de l'ODIM et l'ODIV, conformité aux exigences et recommandations Swissmedic) et de maîtriser les outils à disposition dédiés à la matériovigilance (Osmose, utilisation des formulaires de déclaration)

- Sensibiliser le personnel soignant à la définition d'un dispositif médical (DM) et à la notion de vigilance autour des matériel médical (matériovigilance)
- Connaître les acteurs impliqués au niveau local RHNe et au niveau Suisse
- Savoir quelle attitude adopter face à un incident sur un dispositif médical
- S'approprier les outils nécessaires à la déclaration des incidents

18 janvier 2024	Maladière 23 / Salle 303	Pourtalès	2024-17.14-01
7 mars 2024	Salle 662	La Chaux-de-Fonds	2024-17.14-02
26 mars 2024	Salle 4112	Val-de-Ruz	2024-17.14-03
21 mai 2024	Salle Guyot (CitéU)	Pourtalès	2024-17.14-04
5 juin 2024	Salle Guyot (CitéU)	Pourtalès	2024-17.14-05
6 juin 2024	Salle 3112	Pourtalès	2024-17.14-06
26 juin 2024	Salle de conférence 2101	Val-de-Travers	2024-17.14-07
1 octobre 2024	Salle 662	La Chaux-de-Fonds	2024-17.14-08
7 novembre 2024	Salle Charrière (CitéU)	Pourtalès	2024-17.14-09

- Contenus**
- Contexte et environnement réglementaire
 - Organisation de la matériovigilance au sein du RHNe
 - Expérience et exemple de cas concrets
 - Enseignements et conduite à tenir en cas d'incident

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Etude de cas
 - Analyses de situations apportées par les participants

Horaires 14h00 – 16h00

Maximum 16 personnes

Prérequis Aucun

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit

17.16 Prise en charge des plaies

Personnes concernées: Infirmiers-ères, référentes plaies d'unité

Christelle Belkhir

Infirmière spécialiste en plaies chronique et praticienne formatrice.
Service Plaies Chroniques RHNE

Anne-Sophie Letoublon

Infirmière DE

Les patients hospitalisés peuvent présenter différents types de plaies, qui requièrent des connaissances actualisées afin de garantir des prestations de qualité.

Ce cours vise à permettre aux soignants de réaliser les traitements les plus adaptés aux différents types de plaies aiguës ou chroniques présentes à l'hôpital. Le but est d'approfondir les connaissances et développer des compétences pour une prise en charge globale des patients porteurs de plaies.

Objectifs - Taxonomie 5

- Savoir évaluer une plaie aiguë ou chronique et reconnaître les signes d'aggravation
- Evaluer une plaie en utilisant le vocabulaire professionnel approprié
- Connaître le matériel à disposition au sein du RHNe pour le traitement des plaies
- Apprendre à débrider une plaie et connaître les limites du geste au niveau infirmier
- Elaborer des stratégies de prise en charge globale des patients porteurs de plaies en utilisant des outils adaptés (triangle d'évaluation des plaies, TIME)
- Connaître les ressources à disposition au sein du RHNe pour la prise en charge des patients porteurs de plaies et savoir les utiliser
- Mettre en place des interventions de soins conformes aux règles en prenant en compte tant la personne que sa plaie
- Formuler de manière professionnelle une demande de consultation spécialisée

13 février 2024	Salle 3112	Portalès	2024-17.15-01
30 avril 2024	Salle 662	La Chaux-de-Fonds	2024-17.15-02
21 août 2024	Salle 3113	Portalès	2024-17.15-03
24 octobre 2024	Salle 662	La Chaux-de-Fonds	2024-17.15-04
21 novembre 2024	Salle de conférence 4112	Val-de-Ruz	2024-17.15-05

- Contenus**
- Révision anatomie et physiologie sur peau et cicatrisation
 - Description et évaluation d'une plaie: triangle de l'évaluation, méthodologie TIME
 - Les différents pansements et dispositifs utilisés au RHNe
 - Débridement de plaies
 - Aspects psychologiques
 - Aspects pratiques pour la réfection de pansements

- Méthodes**
- Quiz (avant la formation)
 - Présentation théorique
 - Ateliers pratiques avec matériel didactique (poster, maquette, pieds de cochons, échantillons, photos)
 - Cas cliniques
 - Jeu de rôle

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 15 personnes

Prérequis Les participants se sont connectés au Quiz-formation plaie sur Connect et l'ont réalisé

Les participants peuvent ramener des cas cliniques vécus

Session 1 jour (6.5 heures en présentiel + heures d'auto-formation avec Connect)

12 mars 2024

Salle Charrière (CitéU)

Pourtalès

2024-17.16-01

11 juin 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-17.16-02

17.17 Prévention des escarres: une prise en soins globale pour une qualité des soins optimale

Personnes concernées: Infirmiers-ères, ASSC. Fortement recommandé pour les nouveaux collaborateurs infirmiers et ASSC dans les 3 mois d'activités

Nathalie Janssens Allaman

Infirmière clinicienne en oncologie

Groupe escarres

Intervenants

- Infirmiers-ères cliniciens-nes
- Professionnels experts du terrain



Cette formation est fortement recommandée pour les nouveaux collaborateurs infirmiers et ASSC dans les 3 mois d'activités.

Escarres: détecter et prévenir

La problématique des escarres est un bon indicateur de la qualité des soins.

Les escarres sont des plaies de pressions qui peuvent apparaître très rapidement (2 à 3 heures suffisent pour abimer la peau). Elles ont un coût sur la santé tant au niveau confort, séquelles physiques, pronostic vital que financier par le coût hospitalier et le matériel engagé. Une approche spécifique liée à la fragilité et aux risques qui en découlent s'avère nécessaire chez les patients de tout âge qui présentent des facteurs de risque pouvant être multiples.

La détection et la prévention permettent de limiter les risques d'apparition de plaies d'escarres et peuvent être réalisées par toute personne – malade et soignante – selon ses possibilités.

La formation escarres propose une réflexion concernant le rôle autonome de l'infirmier et des partenaires de soins incluant la participation du patient et de ses proches, de part le diagnostic infirmier, la régularité et coordination des soins, le suivi du patient dans sa globalité sur l'intégralité du séjour, la formation du personnel interdisciplinaire et multifonction en mobilisant les compétences et l'expertise de chacun.

Objectifs - Taxonomie 4

- Assurer des soins de qualité et sécuritaire
- Optimiser la prévention et la détection des patients à risque
- Diminuer l'incidence et la prévalence des escarres qui ont des conséquences lourdes
- Sensibiliser et responsabiliser chaque professionnel de son rôle à tenir dans cette problématique

18 janvier 2024 (1)

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-17.17-01

- Contenus**
- Détection du patient à risque
 - Actions de prévention validées et update
 - Traçabilité pour assurer le suivi des soins et la reconnaissance du travail effectué
 - Collaboration interdisciplinaire autour d'une problématique interdisciplinaire
 - Clarification du rôle de chacun dans la gestion de la problématique
 - Implication du patient et de ses proches
 - Les 6 P

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Ateliers de soins pratiques
 - Echanges d'expériences et de compétences
 - Analyse de cas clinique

Horaires 09h00 – 17h00 (1) et 08h30 – 17h00 (2)

Maximum 20 personnes

Prérequis Avoir pris connaissance du support de cours et de la documentation intranet

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1 jour (7.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

18 avril 2024 (1)

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-17.17-02

19 septembre 2024 (2)

Salle 433

Le Locle

2024-17.17-03

14 novembre 2024 (1)

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-17.17-04

17.18 Port-à-cath (PAC® et PICC)

Personnes concernées: Infirmiers-ères

Nathalie Janssens Allaman

Infirmière clinicienne en oncologie

Muriel Cotonnec

Infirmière en oncologie

Marie-Laure Bouquet

Infirmière en oncologie

Cette formation vous permettra d'acquérir de plus amples compétences sur les chambres veineuses implantables.

Objectifs - Taxonomie 4

- Gérer les soins au «PAC®» (dispositif intra veineux longue durée)
- Aborder les différentes problématiques d'utilisations rencontrées

- Contenus**
- Fonctionnement, utilisation et entretien des «PAC®» veineux
 - Les différentes stratégies vis-à-vis d'un «PAC®» qui ne fonctionne pas
 - Exercices de manipulation

- Méthodes**
- Apports théoriques basés sur une vidéo de soins
 - Exercices pratiques

Horaires 13h30 – 16h00

Maximum 10 personnes

Prérequis Aucun

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (2.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

22 février 2024

Salle 3112

Pourtalès

2024-17.18-01

2 mai 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-17.18-02

21 novembre 2024

Salle 3112

Pourtalès

2024-17.18-03

17.19 Soins et clinique

Nouveaux collaborateurs du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS

Personnes concernées: Nouveaux collaborateurs du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS

Frédéric Schild

Co-responsable du pôle clinique RHNe, Infirmier clinicien du département de médecine, Coordinateur en neurologie

Nathalie Janssens Allaman

Co-responsable du pôle clinique RHNe, Infirmière clinicienne du département d'oncologie

En collaboration avec des cliniciennes généralistes, spécialistes cliniques experts dans leurs domaines de fonction



Cette formation est obligatoire pour tout nouveau collaborateur idéalement dans un délai de 3 mois après son arrivée.

Vous avez à cœur de donner du sens à votre pratique, de connaître certaines fonctions spécifiques de votre institution ainsi que les différents projets institutionnels en vigueur, de mettre à jour vos connaissances pratico-pratiques, alors cette formation est pour vous!

Cette formation est destinée en priorité aux nouveaux collaborateurs, aux collaborateurs provenant d'une autre institution et/ou aux collaborateurs de retour après une absence de longue durée.

Objectifs - Taxonomie 2

- Mettre à jour ses connaissances pratico-pratique des techniques de soins les plus courantes
- Découvrir et maîtriser les supports d'informations liés aux soins
- Connaître et utiliser le matériel à disposition dans l'institution
- Connaître les différents projets institutionnels en cours
- Favoriser une communication interprofessionnelle de qualité

Contenus - Apport théorique basé sur de l'EBN
- Les nouvelles recommandations en vigueur

Méthodes - Apports théoriques
- Ateliers pratiques avec manipulation du matériel
- Présentations par les experts terrain
- Echanges et informations

Horaires 08h30 – 12h30

Maximum 30 personnes

Prérequis Seront mis à disposition par les intervenants le cas échéant

Evaluation Auto-évaluation et évaluations formatives

Session 1/2 jour (4 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

1 février 2024

COP

Portalès

2024-17.19-01

4 avril 2024

COP

Portalès

2024-17.19-02

5 septembre 2024

COP

Portalès

2024-17.19-03

28 novembre 2024

COP

Portalès

2024-17.19-04

17.20 Soins et clinique

Tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an

Personnes concernées: Tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an

Frédéric Schild

Co-responsable du pôle clinique RHNe, Infirmier clinicien du département de médecine, Coordinateur en neurologie

Nathalie Janssens Allaman

Co-responsable du pôle clinique RHNe, Infirmière clinicienne du département d'oncologie

En collaboration avec des cliniciennes généralistes, spécialistes cliniques experts dans leurs domaines de fonction



Cette formation est obligatoire pour tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an.

Vous avez à cœur de donner du sens à votre pratique et de mettre à jour vos connaissances pratico-pratiques, alors cette formation est pour vous!

Objectifs - Taxonomie 4

- Mettre à jour ses connaissances pratico-pratique des techniques de soins les plus courantes
- Connaître et utiliser le matériel à disposition dans l'institution

Contenus

- Apport théorique basé sur de l'EBN
- Apports pratiques basés sur les nouvelles recommandations en vigueur

Méthodes

- Ateliers pratiques avec manipulation du matériel
- Présentations par les experts terrain
- Echanges et informations

Horaires

13h00 – 17h00

Maximum

30 personnes

Prérequis

Seront mis à disposition par les intervenants le cas échéant

Evaluation

Auto-évaluation et évaluations formatives

Session

1/2 jour (4 heures)

Tarifs

Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

17.21 Transfusions

Produits sanguins et hémovigilance

Personnes concernées: Infirmiers-ères

Amira Sarraj

Médecin directrice SRNJTS (Service régional neuchâtelois et jurassien de transfusion sanguine)

Esperanza Pena-Gomez

Infirmière clinicienne, département des urgences, référente du RHNe pour l'hémovigilance

Laurence Brand

Infirmière en hémovigilance au SRNJTS

L'introduction de l'hémovigilance dans notre institution requiert un changement dans notre pratique de soignant. L'acte transfusionnel est donc devenu plus sécuritaire.

Objectifs - Taxonomie 6

- Etre capable de réaliser en toute sécurité l'acte transfusionnel de produits sanguins labiles selon le protocole en vigueur:
 - . Identifier les étapes clés et les précautions à prendre dans l'acte transfusionnel
 - . Réaliser le test ultime au lit du patient (test SERAFOL) et vérifier les concordances
 - . Dépister rapidement un incident transfusionnel
 - . Reconnaître les caractéristiques des différents produits sanguins
- Déclarer adéquatement un incident transfusionnel en référence au protocole institutionnel

6 juin 2024

COP

La Chaux-de-Fonds

2024-17.20

- Contenus**
- Définition de l'hémovigilance, l'hémovigilance au RHNE
 - Rappel des groupes sanguins, compatibilités, ABO, test de type en screen(T&S)
 - Recommandations suisses sur la détermination de groupe et le T&S
 - Les 3 verrous de sécurité transfusionnelle
 - Protocole et annexes sur intranet, rappel de la bonne pratique
 - Critères d'hémovigilance
 - La transfusion dans le SIC
 - Visite du laboratoire d'immunohématologie
 - Visite du labo de production d'une poche de CE (dépendant de l'activité)
 - Les 4 incidents transfusionnels: définitions et exemples de 4 types d'incident
 - La déclaration d'incident: objectifs /comment réaliser la déclaration
 - Conduite à tenir en cas d'incident

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Atelier pratique: test SERAFOL: TULP
 - Echanges interactifs sur la pratique transfusionnelle du terrain

Horaires Selon organisation des ICUS lors des journées ateliers pratique ou colloque

Maximum Défini par les ICUS

Prérequis Aucun

Session 1 heure

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

Organisation: Pour les inscriptions, sur «demande de formation collective» des ICUS, les ICD contactent Mme Pena-Gomez au 079 559 95 25 ou par e-mail: esperanza.pena-gomez@rhne.ch pour l'organisation des dates. Pour toutes inscriptions, veuillez envoyer une demande de formation habituelle au SDEV.

A la demande

2024-17.21

17.22 Ventilation Non-Invasive

Personnes concernées: Infirmiers-ères

Lucas Fasquel

Physiothérapeute Référent – Filière Thérapies respiratoires aigües

La ventilation non-invasive (VNI) est un acte médico-délégué géré par les physiothérapeutes spécialisés en VNI dans les services d'urgences adultes, de soins intensifs ainsi que dans les services de médecine et de chirurgie. Ces dernières années, l'évolution de cette thérapie ainsi que la formation d'une équipe de physiothérapeutes experts a vu le nombre de patients ventilés augmenter dans les services. Les soignants sont donc appelés à rencontrer au lit du patient de nouveaux dispositifs de thérapie respiratoire et à devoir manipuler de nouvelles machines et masques de VNI.

Objectifs - Taxonomie 3

- Se familiariser avec le matériel de VNI (Masques, BiPAP, CPAP, Tosca®, Airvo...)
- Connaître les indications et contre-indications principales
- Apprendre à résoudre les principales problématiques rencontrées en pratique courante

- Contenus**
- Apport théorique de base sur la VNI
 - Analyse d'une situation emblématique afin d'apporter les recommandations de bonnes pratiques en lien avec la thérapie par VNI dans un service de soins
 - Atelier pratique

- Méthodes**
- Analyse d'un cas clinique
 - Manipulation du matériel

Horaires 13h30 – 16h30

Maximum 15 personnes

Prérequis Aucun

Session 1/2 jour (3 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 75.- / Externe - CHF 100.-

23 janvier 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-17.22-01

23 avril 2024

Salle polyvalente 2.073

La Chaux-de-Fonds

2024-17.22-02

23 juillet 2024

Salle 3111

Portalès

2024-17.22-03

19 novembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-17.22-04

17.23 Examen neuropsychologique et logopédique

Personnes concernées: Médecins; Infirmiers·ères et ASSC; Ergothérapeutes, physiothérapeutes, diététiciens·ennes et assistants·es sociales; Toute personne amenée à prendre en charge des patient·e·s cérébro-lésé·e·s et/ou à demander des évaluations neuropsychologiques / logopédiques

Alexia Candal-Zürcher

Neuropsychologue MAS, Logopédiste M. Sc.
Chargée d'enseignement Université de Neuchâtel

Ce cours porte sur les troubles cognitifs généralement observés après une atteinte cérébrale acquise. Le but est d'amener les professionnel·le·s de la santé à mieux comprendre la nature des difficultés (y compris dans les transmissions interdisciplinaires) selon la pathologie du patient, à identifier les points sur lesquels être attentifs et à proposer des stratégies d'adaptation au quotidien dans le cadre de la prise en charge de patient·e·s cérébro-lésé·e·s. L'accent sera mis en particulier sur les patient·e·s victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) mais d'autres étiologies seront également abordées. Les divers domaines de la cognition seront discutés mais une attention plus détaillée sera portée sur certaines symptomatologies fréquentes telles que l'aphasie, l'héminégligence, les troubles mnésiques ou encore les troubles exécutifs.

Objectifs - Taxonomie 2

- Comprendre l'organisation des structures cérébrales et des fonctions cognitives
- Comprendre les différents profils d'atteinte cognitive selon l'étiologie et l'étendue des lésions
- Comprendre la nature de l'examen neuropsychologique / logopédique (but et déroulement)
- Comprendre le résultat de l'examen neuropsychologique / logopédique (rapport et conclusion)
- Identifier des stratégies pour adapter son comportement envers un·e patient·e cérébro-lésé·e
- Mieux comprendre les patient·e·s cérébro-lésé·e·s pour proposer des stratégies thérapeutiques au quotidien

- Contenus**
- Éléments théoriques de neuro-anatomie et d'organisation des fonctions cognitives
 - Profils cognitifs spécifiques en fonction du type d'atteinte et de son étendue (localisation)
 - Exemples de tests psychométriques et de résultats observés lors de l'examen neuropsychologique / logopédique
 - Exemple de rapports et de conclusions suite à l'examen neuropsychologique / logopédique
 - Développement de stratégies d'adaptation envers le patient (comportement, thérapie)

- Méthodes**
- Apports théoriques ciblés (patients cérébro-lésés et activité hospitalière)
 - Illustrations cliniques (vignettes, vidéos, résultats psychométriques, productions de patients, ...)
 - Exercices pratiques (situations cliniques concrètes) et débriefing en groupe

- Horaires** **A convenir**
- Maximum** 15 personnes
- Prérequis** Aucun
- Session** Selon organisation
- Tarifs** Interne - gratuit

A la demande

2024-17.23

18. Soins palliatifs

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
18.1	L'annonce de mauvaises nouvelles Module 1 – Théorie	217	4
18.2	L'annonce de mauvaises nouvelles Module 2 – Pratique	218	6
18.3	Formation en soins palliatifs Pour les infirmiers-ères	219	-
18.4	Formation en soins palliatifs Pour les aides-soignants-es et ASSC	221	-

18.1 L'annonce de mauvaises nouvelles Module 1 – Théorie

Personnes concernées: Ouvert au personnes médico-soignants

Amorim Araujo Indira

Médecin-Cheffe de service des soins palliatifs

Quirici-Haeny Sylvie

Médecin hospitalier

Joelle Erard Zuber

Infirmière clinicienne en soins palliatifs

«Le scanner a montré des métastases..., vous ne pourrez pas rentrer à la maison..., vous avez une maladie neurodégénérative...».

L'annonce de mauvaise nouvelle est un traumatisme pour la personne qui la reçoit et un stress majeur pour celle qui la donne. Comment faire au mieux dans cette rencontre, où chacun des protagonistes cherche à éviter un moment insupportable, pour continuer dans la relation thérapeutique?

Ce cours est donné en 2 parties (théorique et pratique) il est fortement recommandé de s'inscrire pour les 2 modules.

Objectifs - Taxonomie 4

- Mieux comprendre les divers processus en jeu
- Améliorer ses compétences relationnelles et communicationnelles dans ce type de situation

Contenus - Reconnaître les enjeux émotionnels
- Identifier les mécanismes de protection mis en place
- Connaître quelques notions éthiques
- Découvrir l'outil EPICES

Méthodes - Apports théoriques
- Utilisation de vidéos exemples
- Echanges et partage

Horaires 13h00 – 14h30

Maximum 6 à 24 personnes

Prérequis Aucun

Session 1.5 heure

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 45.- / Externe - CHF 50.-

24 mai 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-18.1-01

22 novembre 2024

Salle polyvalente 2.073

La Chaux-de-Fonds

2024-18.1-02

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

18.2 L'annonce de mauvaises nouvelles Module 2 – Pratique

Personnes concernées: Ouvert au personnes médico-soignants

Amorim Araujo Indira

Médecin-Cheffe de service des soins palliatifs

Quirici-Haeny Sylvie

Médecin hospitalier

Joelle Erard Zuber

Infirmière clinicienne en soins palliatifs

«Le scanner a montré des métastases..., vous ne pourrez pas rentrer à la maison..., vous avez une maladie neurodégénérative...»

L'annonce de mauvaise nouvelle est un traumatisme pour la personne qui la reçoit et un stress majeur pour celle qui la donne. Comment faire au mieux dans cette rencontre, où chacun des protagonistes cherche à éviter un moment insupportable, pour continuer dans la relation thérapeutique?

Objectifs - Taxonomie 6

- Améliorer ses compétences relationnelles et communicationnelles dans ce type de situation
- Modifier sa pratique en intégrant les nouvelles connaissances

Contenus

- Reconnaître les enjeux émotionnels
- Expérimenter les mécanismes de protection mis en place
- Tester l'outil EPICES

Méthodes

- Jeux de rôle
- Echanges et partage

Horaires 13h00 – 14h30

Maximum 12 personnes

Prérequis Annonce de mauvaises nouvelles 1

Session 1.5 heure

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 40.- / Externe - CHF 50.-

18.3 Formation en soins palliatifs

Pour les infirmiers-ères

Personnes concernées: Infirmiers-ères

Sylvie Quirici-Haeny

Médecin hospitalier soins palliatifs

Indira Amorim Araujo

Médecin-Cheffe de service des soins palliatifs

Joëlle Erard Zuber

Infirmière clinicienne spécialisée soins palliatifs

Laurent Gaillot

Chef de cuisine soins palliatifs

Sébastien Berney

Aumônier

Géraldine Bourquin

Psychologue

Savannah Taillard

Psychologue

«Les soins palliatifs sont des soins pour la dernière phase de la vie, mais pas seulement dans la dernière phase de la vie.

Les soins palliatifs sont la poursuite du traitement optimal pour le patient, avec un changement de l'objectif thérapeutique». Prof Gian Domenico Borasio, 2013.

Objectifs

- Identifier les symptômes tels que la douleur, la dyspnée, les symptômes digestifs
- Concevoir la notion de souffrance psycho-émotionnelle et/ou spirituelle
- Faire des liens avec sa pratique quotidienne
- Différencier les soins palliatifs généraux/ complexes
- Comprendre la notion de sédation palliative et les enjeux éthiques liés

Contenus

- Evaluation de symptômes et liens avec la médication principalement utilisée
- Traitements et voies d'administration
- Présentation des différentes pratiques sédatives en soins palliatifs
- Quelques notions de la souffrance bio-psycho-spirituelle
- Découverte de l'alimentation à texture modifiée
- Présentation des offres et structures d'aide à la prise en charge palliative dans le canton

7 juin 2024

Maladière 23
Salle 303

Portalès

2024-18.2-01

21 juin 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-18.2-02

6 décembre 2024

Salle 3112

Portalès

2024-18.2-03

13 décembre 2024

Salle 662

La Chaux-de-Fonds

2024-18.2-04

- Méthodes**
- Apports théoriques
 - Etudes de situations cliniques
 - Quelques notions de calculs de doses et équivalences
 - Echanges et partages

Horaires 08h30 – 16h30

Maximum 6 à 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 1 jour (6.5 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Parking au centre Coop des Entilles ou dans la rue avec carte à gratter qui est disponible aux kiosques ou bus 304 depuis Hôpital Arrêt Abeille (monter à pied jusqu'à la rue de la Paix à gauche) ou Fusion (traverser Numa Droz, rejoindre la rue de la Paix en dessous). Repas: Inscription sur place. A payer en espèces ou déduit du salaire (personnel RHNe uniquement).

15 mars 2024

Salle de conférence

La Chrysalide

2024-18.3-01

30 août 2024

Salle de conférence

La Chrysalide

2024-18.3-02

18.4 Formation en soins palliatifs

Pour les aides-soignants-es, ASSC et PPS

Personnes concernées: Aides-soignants-es, ASSC et PPS

Joëlle Erard Zuber

Infirmière clinicienne spécialisée soins palliatifs

Gaillot Laurent

Chef de cuisine soins palliatifs

Elfried Schmitt

Ergothérapeute spécialisée en soins palliatifs

Amorim Araujo Indira

Médecin-Cheffe de service des soins palliatifs

Sylvie Quirici

Médecin hospitalier soins palliatifs

«Les soins palliatifs sont des soins pour la dernière phase de la vie, mais pas seulement dans la dernière phase de la vie.

Les soins palliatifs sont la poursuite du traitement optimal pour le patient, avec un changement de l'objectif thérapeutique». Prof Gian Domenico Borasio, 2013.

- Objectifs**
- Améliorer la prise en charge des patients en situation palliative
 - Reconnaître les symptômes principaux et les risques des patients en situation palliative

- Contenus**
- Les soins palliatifs généraux/ complexes
 - Identifier les symptômes tels que la douleur, la dyspnée, les symptômes digestifs
 - Identifier les risques qui peuvent survenir avec la diminution de l'état général
 - Clarifier la notion de sédation palliative
 - Découvrir l'alimentation à texture modifiée
 - Présentation des offres et structures d'aide à la prise en charge palliative dans le canton

Méthodes - Apports théoriques
 - Aspects pratiques
 - Echanges et partages

Horaires 09h00 – 16h00

Maximum 6 à 12 personnes

Prérequis Aucun

Session 1 jour (6 heures)

Tarifs Interne - gratuit / CCT21 - CHF 150.- / Externe - CHF 200.-

Organisation: Parking au centre Coop des Entilles ou dans la rue avec carte à gratter qui est disponible aux kiosques ou bus 304 depuis Hôpital Arrêt Abeille (monter à pied jusqu'à la rue de la Paix à gauche) ou Fusion (traverser Numa Droz, rejoindre la rue de la Paix en dessous).
 Repas: Inscription sur place. A payer en espèces ou déduit du salaire (personnel RHNe uniquement).

Notes

22 mars 2024

Salle de conférence

La Chrysalide

2024-18.4-01

23 août 2024

Salle de conférence

La Chrysalide

2024-18.4-02

19. Hypnose médicale

RÉF	TITRE DES COURS	PAGES	TAXONOMIE
Nouveauté! 19.1	Masterclass Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants Spécifiquement pour les situations urgentes	225	6
Nouveauté! 19.2	Formation continue à l'attention des hypno thérapeutes du RHNe	227	6
Nouveauté! 19.3	Sensibilisation à l'Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants	229	6
Nouveauté! 19.4	L'hypnose conversationnelle à l'attention des collaborateurs/trices du RHNe	231	6
Nouveauté! 19.5	Intervision des personnes qui utilisent l'hypnose dans leurs pratiques au RHNe	233	6

1 Reconnaître	2 Comprendre	3 Appliquer	4 Analyser	5 Evaluer	6 Créer
L'apprenant sait de quoi il parle	L'apprenant sait en parler	L'apprenant sait faire	L'apprenant sait choisir	L'apprenant sait apprécier	L'apprenant sait concevoir
décrire définir distinguer identifier formuler	classer démontrer expliquer illustrer reformuler	adapter appliquer employer exécuter organiser	comparer différencier intégrer structurer tirer une conclusion	choisir critiquer estimer juger tester	composer générer imaginer planifier produire

Nouveauté!

19.1 Masterclass Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants

Spécifiquement pour les situations urgentes

Personnes concernées: Hypno thérapeutes agréés par le groupe hypnose du RHNe

Nazmine Guler

Médecin urgentiste
Thérapeute hypnose et thérapies brèves
Formatrice en hypnose, Conférencière

Luigi Rosato

Médecin chef Pédiatrie RHNe

Pour quelle raison les hypno thérapeutes du RHNe se forment régulièrement chaque année? Les raisons sont multiples. D'une part se sont des professionnels qui respectent leurs patients avec l'ambition de leur offrir la meilleure qualité possible de soins, et d'autre part, se sont des professionnels compétents qui savent que la communication est le vecteur le plus important de l'hypnose. Les thématiques des formations aborderont diverses thématiques comme par exemple les douleurs aiguës chroniques, l'accompagnement aux gestes et soins douloureux urgents ou programmés, les techniques d'inductions rapides, les démarches de soins, les troubles du sommeil, la gestion du stress ou de l'anxiété du soignant et du soigné, les problématiques gynécologiques (stérilité, ménopause,...), l'addictologie,...

Objectifs - Taxonomie 6

- Consolider les compétences déjà acquises
- Développer de nouvelles bonnes pratiques
- Partager, entre pairs, les expériences afin de rendre cohérentes et complémentaires les pratiques au RHNe
- S'enrichir de pratiques originales

Contenus En fonction de la thématique de la formation:

- Diverses façons de préparer une séance
- Diverses façons de préparer une séance avec son patient
- Diverses façons de faire une induction (phase de dissociation)
- Diverses façons d'aborder la phase de travail (suggestion, métaphores, suggestions post-hypnotique, ancrage)
- Diverses façons d'effectuer le retour de réassociation
- Diverses façons de débriefing la thérapie hypnotique avec son patient

- Méthodes
- Apports théoriques
 - Expérimentations pratiques
 - Echanges et partages
 - Intégration de processus de travail
 - Etude de cas

Horaires **09h00 – 16h30**

Maximum 16 personnes

Prérequis Etre un-e hypno thérapeute agréé par le groupe hypnose du RHNe

Session 1 jour

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Chaque formation est différente. Les détails sont disponibles au fur et à mesure par les canaux internes de communication.

Nouveauté!

19.2 Formation continue à l'attention des hypno thérapeutes du RHNe

Personnes concernées: Hypno thérapeutes agréés par le groupe hypnose du RHNe

Intervenant-e externe

Pour quelle raison les hypno thérapeutes du RHNe se forment régulièrement chaque année? Les raisons sont multiples. D'une part se sont des professionnels qui respectent leurs patients avec l'ambition de leur offrir la meilleure qualité possible de soins, et d'autre part, se sont des professionnels compétents qui savent que la communication est le vecteur le plus important de l'hypnose. Les thématiques des formations aborderont diverses thématiques comme par exemple les douleurs chroniques, les inductions rapides, les démarches de soins, les troubles du sommeil, la gestion du stress ou de l'anxiété, les problématiques gynécologiques (stérilité, ménopause,...), l'addictologie,...

Objectifs - Taxonomie 6

- Consolider les compétences déjà acquises
- Développer de nouvelles bonnes pratiques
- Partager, entre pairs, les expériences afin de rendre cohérentes et complémentaires les pratiques au RHNe
- S'enrichir de pratiques originales

Contenus En fonction de la thématique de la formation:

- Diverses façons de préparer une séance
- Diverses façons de préparer une séance avec son patient
- Diverses façons de faire une induction (phase de dissociation)
- Diverses façons d'aborder la phase de travaille (suggestion, métaphores, suggestions post-hypnotique, ancrage)
- Diverses façons d'effectuer le retour de réassociation
- Diverses façons de débriefier la thérapie hypnotique avec son patient

- Méthodes
- Apports théoriques
 - Expérimentations pratiques
 - Echanges et partages
 - Intégration de processus de travail
 - Etude de cas

13 mai 2024

Salle de conférence

Val-de-Ruz

2024-19.1

Horaires	09h00 – 16h30
Maximum	12 personnes
Prérequis	Etre un-e hypno thérapeute agréé par le groupe hypnose du RHNe
Session	1 jour
Tarifs	Interne - gratuit

Organisation: Chaque formation est différente. Les détails sont disponibles au fur et à mesure par les canaux internes de communication.

9 septembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Pourtalès

2024-19.2

Nouveauté!

19.3 Sensibilisation à l'Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants

Personnes concernées: Soignant au RHNe, c.à.d. infirmier-ère, infirmier-ère instrumentiste, infirmier-ère anesthésiste, médecin, assistante médicale, ASSC, AS, physiothérapeute, ergothérapeute, nutritionniste, aide de salle d'opération, sage-femme, nurse, TRM...

Luigi Rosato

Médecin chef Pédiatrie RHNe

Patrick Hasler

Médecin chef adjoint Anesthésiologie RHNe

L'accompagnement par des techniques hypnotiques favorisent la relation et la collaboration des patients et de leurs proches. L'utilisation de techniques de communication basées sur l'hypnose permet de modifier la perception des symptômes tels que l'anxiété, la peur et la douleur, ce qui facilite les gestes thérapeutiques ou diagnostiques, et de manière plus générale toutes les démarches de soins.

Nous proposons ce cours, d'une durée de 1½ jours, qui s'adresse aux professionnels-les de la santé. La 1e journée consiste en une formation de base d'hypnose dans les situations de soins, et la ½ journée, organisée environ 3 mois plus tard, vise à consolider et revenir sur la pratique des participants.

Objectifs - Taxonomie 6

- Adapter sa communication en intégrant un langage positif et des techniques d'hypnose relationnelle
- Intégration de ces techniques de communication dans l'activité usuelle du professionnel dans son service, de manière à accompagner le patient dans son contexte de soins en tenant compte des phénomènes d'anxiété, de peur ou de douleur
- Expérimenter l'état hypnotique

Contenus - Situations aux urgences adultes et pédiatriques
- Accompagnement lors de soins

Méthodes - Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Présentations de cas cliniques
- Echange, partage et échanges de pratiques

Horaires	1er jour 09h00 – 17h00 / 2ème jour 13h00 – 17h00
Maximum	12 personnes
Prérequis	Aucun
Session	1.5 jour
Tarifs	Interne - gratuit

Organisation: Les soignants qui auront suivi la formation de base pourront participer aux rencontres d'intervisions du groupe hypnose du RHNe (référence de cette formation: 2024-19.5 Intervisions des personnes qui utilisent l'hypnose dans leurs pratiques au RHNe).

20 février et
14 mai 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-19.3-01

27 août 2024

Salle de conférence
Val-de-Ruz

et
3 décembre 2024

Salle Guyot (CitéU)
Portalès

2024-19.3-02

Nouveauté!

19.4 L'hypnose conversationnelle à l'attention des collaborateurs/trices du RHNe

Personnes concernées: Collaborateur-trice-s du RHNe en contact avec les patients ou leurs proches à l'accueil ou pour des tâches administratives

Poggioli Guignard Barbara

ICUS Gynécologie RHNe

Zarour Khalid

ICUS Médecine 3 RHNe

Hypnose Conversationnelle, est une forme de communication basée sur les techniques de suggestions Ericksonienne. Cependant, le patient n'entre pas en état modifié de conscience. Le but est d'utiliser un langage permettant de reconnaître l'état émotionnel du patient/proche et utiliser ainsi des techniques de communication afin d'établir une relation de confiance. L'idée majeure est de capter l'attention du sujet, de réduire ses résistances internes, pour l'accompagner vers un changement positif.

Objectifs - Taxonomie 6

- A la fin de la formation le participant sera en mesure d'appliquer différentes techniques d'hypnose conversationnelle afin d'améliorer sa communication et aider le sujet à atteindre ses objectifs par l'hypnose conversationnelle
- Comprendre le fonctionnement de l'hypnose
- Se familiariser avec la communication positive
- Savoir utiliser l'hypnose conversationnelle pour aider les patients, ou leurs proches, à modérer leur anxiété en attendant l'intervention du personnel médico-soignant
- Connaître ses limites professionnelles

Contenus

- Le phénomène hypnotique
- L'hypnose formelle et l'hypnose conversationnelle
- L'observation verbale, Non verbale et Paraverbale pour se synchroniser avec le patient
- Le langage des émotions
- La communication positive
- Principes de base pour pratiquer l'hypnose conversationnelle
- Les outils d'hypnose conversationnelle pour entrer en relation avec le patient
- Les limites professionnelles

Méthodes	- Apports théoriques - Présentation de cas - Exercices pratiques - Echanges, partages et retours de pratiques
Horaires	1er jour 09h00 – 16h30 / 2ème jour 13h30 – 17h00
Maximum	12 personnes
Prérequis	Collaborateur-trice-s du RHNe en contact avec les patients ou leurs proches et pouvant être amené à apaiser leur anxiété. La participation (avant cette formation ou après) à la formation autohypnose n'est pas obligatoire mais c'est un plus
Session	1.5 jour
Tarifs	Interne - gratuit

11 mars et
5 septembre 2024

Salle Lermite (CitéU)

Portalès

2024-19.4-01

22 mai (1) et
2 décembre (2) 2024

(1) Corp 1811
Salle Le Cellier

(2) Maladière 23
Salle 303

Portalès

2024-19.4-02

Nouveauté!

19.5 Intervision des personnes qui utilisent l'hypnose dans leurs pratiques au RHNe

Personnes concernées: Etre soignant au RHNe (infirmier-ères, infirmier-ères instrumentiste, infirmier-ères anesthésiste, médecins, assistantes médicales, ASSC, AS, physiothérapeute, ergothérapeute, nutritionniste, aide de salle d'opération, sage-femme, nurse, TRM qui ont suivi la formation de sensibilisation

Luigi Rosato

Médecin chef Pédiatrie RHNe

Patrick Hasler

Médecin chef adjoint Anesthésiologie RHNe

Poggioli Guignard Barbara

ICUS Gynécologie RHNe

Zarour Khalid

ICUS Médecine 3 RHNe

Nous entendons l'intervision, la possibilité de partager les expériences en lien avec l'hypnose, sans jugement et dans un cadre confidentiel. Le but étant d'apprendre entre pairs.

Objectifs - Taxonomie 6

- Consolider son savoir-faire dans l'utilisation de l'hypnose dans sa pratique professionnelle
- Développer son savoir-être par l'intégration de cette pratique dans son identité professionnelle (sentiment de légitimité)

Contenus - Induction hypnotique

- Questionnement phénoménologique
- Définition du problème
- Définition de la solution complémentaire au problème
- Entraînement

Méthodes - Aspects pratiques

- Echanges et partages
- Etude de cas
- Expérimentations
- Echanges de pratiques

6 février 2024

Salle 3112

Portalès

2024-19.5-01

16 avril 2024

Salle 3112

Portalès

2024-19.5-02

4 juin 2024

Salle 3112

Portalès

2024-19.5-03

3 septembre 2024

Salle Guyot (CitéU)

Portalès

2024-19.5-04

12 novembre 2024

Salle 3112

Portalès

2024-19.5-05

Horaires **15h00 – 17h00**

Maximum 6 personnes

Prérequis Avoir suivi la formation de sensibilisation

Session 2 heures

Tarifs Interne - gratuit

Organisation: Merci de vous annoncer en envoyant au SDEV une demande de formation à l'adresse e-mail: formation@rhne.ch

Notes

Table des matières

<i>A qui s'adresser au Service de développement du personnel (SDEV)?</i>	7		
Accueil et intégration des nouveaux formateurs-trices au RHNe	16		
Bien commencer le métier de formateur-trice au RHNe			
Allaitement - Les bases	135		
Allaitement - Perfectionnement	137		
Allaitement Obstétrique-Pédiatrie	133		
Atelier de sensibilisation au dérèglement climatique	55		
Atelier: apprendre à apprendre	14		
Réussir ses apprentissages au travail ou en formation			
Ateliers santé nature pour professionnel-les de la santé	56		
Auto hypnose	59		
B-Pap - Les bases	139		
B-Pap - Perfectionnement	140		
Atelier entretien professionnel et feedback	112		
Les bonnes pratiques			
CAREFOLIO - SIC – Initiation – Module 1	97		
CAREFOLIO - SIC – Mise à jour des connaissances – Module 2	98		
Coaching bienveillance – Niveau 1	73		
Mieux se connaître en tant que formateur/trice clinique, clinicien-ne, praticien-ne formateur/trice			
Coaching bienveillance – Niveau 2	75		
Débriefing des situations emblématiques vécues			
Coaching bienveillance – Niveau 3	76		
Détecter les éléments d'usure et de ressourcement dans son travail			
Coaching bienveillance – Niveau 4	77		
La gestion des émotions dans la mission d'encadrement			
Comment aborder la sexualité et la santé sexuelle des patient-e-s dans les soins?	184		
Comment obtenir de bons résultats de laboratoire?	187		
Comment recevoir des messages difficiles?	37		
Introduction à la Communication NonViolente® (CNV)			
<i>Comment vous inscrire?</i>	8		
Communication interpersonnelle	36		
Communiquer avec un patient présentant des troubles langagiers	185		
Atelier pratique			
Comprendre et optimiser sa prévoyance professionnelle	78		
Comprendre les enjeux de la communication	38		
Introduction à l'Analyse Transactionnelle (AT)			
Confection d'attelles plâtrées	188		
Connaissances juridiques	46		
Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 1	99		
Etre informé avec Connect			
Connect, l'application pour communiquer à l'interne de manière simple – Module 2	100		
Utiliser Connect pour communiquer dans son service			
		Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques Pour les ASSC, aides-soignants-es, infirmiers-ères assistants-es	191
		Dépister, évaluer et accompagner les patients dysphagiques Pour les infirmiers-ères	189
		Développement durable	54
		Développement personnel	58
		Développement professionnel	72
		Développer ses compétences de communication avec la PNL	44
		Des clés pour prévenir les conflits et les problèmes de communication	
		Don d'organes	193
		Drain thoracique et cathéters ombilicaux - Les bases	142
		Drain thoracique et ECG - Perfectionnement	143
		<i>Editorial</i>	3
		Encadrer un apprenti CFC, AFP et un stagiaire	85
		Encadrer un étudiant HES	87
		Enrichir sa formation avec des outils numériques	28
		Atelier 5 / Former en e-learning ou blended learning	
		Enseigner au RHNe	18
		Formule condensée	
		Entretiens professionnels au RHNe	110
		Coaching personnalisé	
		Evaluation clinique infirmière	194
		En chirurgie, en médecine et en réadaptation	
		Evaluation primaire (A, B, C, D, E) et secondaire du patient	145
		Examen neuropsychologique et logopédique	214
		Formation «Escarres» pour le département des urgences	197
		Formation BLS - AED - SRC	182
		Formation Generic Provider Complet	
		Formation continue à l'attention des hypno thérapeutes du RHNe	227
		Formation en soins palliatifs	221
		Pour les aides-soignants-es et ASSC	
		Formation en soins palliatifs	219
		Pour les infirmiers-ères	
		Formation initiale	84
		<i>Formations obligatoires</i>	10
		Gériatrie	88
		Gestion de l'oxygénothérapie chez le patient BPCO	196
		Gestion de la thérapie par pression négative (VAC® Thérapie)	195
		Module 2 – Plaies chroniques	
		Gestion de son temps et de son organisation	61
		La gestion de son stress	
		Gestion des inconforts corporels	70

Gestion Electronique des Documents (GED)	101	Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face?	113
Initiation à l'utilisation de la GED		Dispositif de prévention de l'intégrité (DPI)	
Gestion de la santé en entreprise	152	Informations pour les cadres	
<i>Glossaire</i>	242	Les conflits dans les relations de travail: fuir ou faire face?	40
Groupes d'intervention d'entreprise (GIE)	172	Dispositif de prévention de l'intégrité personnelle (DPI)	
Niveau 2 - Groupe 1		Information pour les collaborateurs	
Groupes d'intervention d'entreprise (GIE)	174	Les droits et devoirs des patients et des professionnels de la santé en lien avec les assurances sociales et les assurances privées	52
Niveau 2 - Groupe 2		Cadre légal et enjeux	
Hypnose médicale	224	<i>Les principes directeurs sur le plan andragogique</i>	5
<i>Informations sur Intranet</i>	9	Management	108
Informatique et bureautique	96	Manager coach	124
Initiation à l'éducation thérapeutique du patient	198	Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs	
Intervision des personnes qui utilisent l'hypnose dans leurs pratiques au RHNe	233	Atelier pratique	
Journée annuelle pour les formateurs-trices au RHNe	30	Manager coach Module 1	114
Comment faciliter l'apprentissage		Le management de l'autonomie	
Journée Santé et Sécurité du patient	162	Atelier pratique – Les 4 clés pour accompagner votre équipe	
Pour le personnel PPS-RHNe		Manager coach Module 2	116
Journée Santé et Sécurité du patient	164	Le management de l'autonomie	
Pour le personnel soignant des sites CDF et PRT		Comprendre et gérer les tensions de votre équipe	
Journée Santé et Sécurité du patient	166	Manager coach Module 3	118
Pour le personnel soignant des sites VDR, LOC et CHR		Le management de l'autonomie	
L'annonce de mauvaises nouvelles Module 1 – Théorie	217	Atelier – Les 4 approches de leadership pour s'adapter à son équipe et développer son autonomie	
L'annonce de mauvaises nouvelles Module 2 – Pratique	218	Manager coach Module 4	120
L'hypnose conversationnelle à l'attention des collaborateurs/trices du RHNe	231	Le management de l'autonomie	
La dynamique qui facilite les apprentissages	26	Atelier – Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement de l'autonomie professionnelle pour votre équipe	
Atelier 4 / Le groupe apprenant		Manager coach Module 5	122
La Matériorvigilance - Collaborateurs	199	Le management de l'autonomie	
Infirmiers-ères		Bilan réflexif des cadres à propos d'eux-mêmes et de leurs équipes	
La Matériorvigilance - Collaborateurs	201	Masterclass Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants	225
Médecins, ICUS et personnels des plateaux techniques		Spécifiquement pour les situations urgentes	
La négociation managériale	126	Méditation de pleine conscience (ou mindfulness)	62
Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant		Microsoft Excel 2016	105
La pédagogie pour adulte	22	Formation 100% e-learning: des fondamentaux au perfectionnement	
Atelier 2 / Les actions qui permettent d'apprendre		Mieux comprendre les difficultés d'apprentissage chez les apprentis et les étudiants	34
La protection de l'adulte	48	Accompagner les patients, les étudiants et les apprentis au parcours singulier	
Cadre légal et enjeux		Mobilisation des patients - Les bases	153
La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 1	64	Mobilisation des patients - Référents	155
La Santé par le Toucher (Touch for Health) – Niveau 2	66	Mobilisation des patients - Refresh	154
Le consentement libre et éclairé	47	Module 1	89
Cadre légal et enjeux		Particularités de la personne vieillissante	
Le placement à des fins d'assistance (PAFA) et les mesures de contention	50	Module 2	90
Cadre légal et enjeux		Etat mental de la personne âgée	

Module 3	92	Prise en charge des plaies	203
Réadaptation gériatrique		Recherche de littérature médicale	103
Module 4	94	<i>Règles générales d'inscription à la formation continue interne</i>	9
La maltraitance de la personne âgée		<i>Rubriques du catalogue</i>	11
Oxygène et ECG - Les bases	141	Santé et sécurité du patient	161
Parler efficacement en public	43	Santé mentale	168
Faire passer un message clé à un groupe de personne		Savoir négocier dans une perspective gagnant-gagnant	41
Parler en public – Media Training (Cadres)	128	Trouver une solution collaborative	
Maîtriser la prise de parole		Sécurité au travail	170
PEC d'un enfant brûlé	146	Sensibilisation à l'Hypnose interventionnelle à l'attention des soignants	229
PEC traumatopédiatrique - Les bases	147	Sensibilisation aux troubles psychiques	169
PEC traumatopédiatrique - Perfectionnement	148	Sensibilisation et prévention du stress et du burn-out	158
Pédagogie d'adulte	12	Soins	180
Pédiatrie	132	Soins et clinique	208
Port-à-cath (PAC® et PICC)	207	Nouveaux collaborateurs du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS	
Prendre des notes et rédiger un procès-verbal	79	Soins et clinique	210
Préparation à la validation des acquis pour l'obtention du certificat de formateur-trice d'adulte (FSEA-1).	32	Tout collaborateur du domaine des soins (ASSC, ID) et PPS en fonction depuis plus d'un an	
Equivalence du module 1 / Brevet fédéral de formateur d'adulte Variante 1 (sur dossier)		Soins palliatifs	216
Préparer sa vie post-professionnelle	80	<i>Table des matières</i>	236
Séminaire		Tests endocrinologiques	149
Préparer une formation	20	Transfusions	211
Atelier 1 / Besoin - Objectif - Evaluation		Produits sanguins et hémovigilance	
Préparer une formation	24	Trouver le bon équilibre entre engagement professionnel et vie privée	60
Atelier 3 / Planifier et organiser des séquences de formation		Trouver un emploi	82
Prévenir le stress et le burn-out dans son équipe	156	CV, lettre de motivation et recherche d'un emploi	
Prévention des escarres: une prise en soins globale pour une qualité des soins optimale	205	Utilisation des modèles bureaucratiques institutionnels	104
Prévention des incendies – Niveau 1 – Transfert des patients	171	Utilisation du PEP	130
Prévention des incendies – Niveau 2 – La Chaux-de-Fonds	177	<i>Valeurs institutionnelles</i>	4
Prévention des incendies – Niveau 2 – Pourtalès	176	Ventilation Non-Invasive	213
Prévention des incendies – Niveau 2 – Val-de-Ruz et Le Locle	178	Vivre et gérer ses émotions en milieu professionnel	68
Prévention et contrôle des infections	150		
Prévention et Contrôle de l'Infection	151		
Ça s'attrape comment?			
Que faire en cas de?			
Ça se désinfecte avec quoi?			
Hygiène des mains, facile!			
Vous avez dit travaux en vue dans ce couloir?			
Thèmes à choix!			

Glossaire

Analyse de pratique (visite de classe)

Analyse de pratique entre professionnels, visite d'observation. Il s'agit de favoriser des apprentissages des formateurs par la visite collégiale d'un cours. Cela implique la collaboration entre les formateurs. Il est important que les visites, les analyses de pratiques soient planifiées et que des contenus et des objectifs soient préalablement établis.

Andragogie

Science relative à la formation des adultes. A la différence de l'enfant (pédagogie), l'adulte (andragogie) a besoin: d'être indépendant; de se référer à son expérience; de donner du sens (utilité); pouvoir mettre en œuvre rapidement; d'être motivé à apprendre (apprenance).

Apprenance (l')

L'apprenance s'applique à la personne, comme au collectif, qu'il s'agisse d'équipe, de réseau, de cercle, ou d'organisation. Elle exprime une volonté d'apprendre à plusieurs niveaux: individuel, organisationnel, interorganisationnel, territorial et sociétal. C'est la démarche utilisée par les organisations apprenantes. L'apprenance, c'est grandir en faisant des choses qu'on n'a jamais faites auparavant et se mettre en question. C'est s'interroger sur ce que l'on a appris autant que sur le résultat atteint. C'est se détacher de ses habitudes et investir sur soi, sur ses propres talents, sur son propre avenir. Cela permet de s'enrichir de sa propre réflexion dans l'action, des découvertes des uns et des autres, des enseignements en groupe, de fluidifier la circulation de l'expérience, et de s'adapter aux changements. C'est travailler en transparence dans des réseaux transverses formels ou informels.

Apprenants

L'apprenant est un individu qui a une attitude dynamique consciente permettant d'accroître sa capacité à traiter des situations complexes. Le mot «conscient» signifie qu'apprendre repose sur un acte volontaire. Le mot «dynamique» représente le mouvement vers un apprentissage, un progrès souhaité.

Apprentissage

Processus d'appropriation de connaissances, de compétences, de postures professionnelles, de capacités ou de valeurs.

Blended learning (ou formation hybride)

C'est un cours où le/la formateur-trice et les apprenants sont en partie présents les uns avec les autres dans un lieu où se fait le cours et en partie à distance. Dans ce dernier axe, les apprenants reçoivent des instructions d'apprentissage autonome ou en groupe (étude d'un ouvrage, observation de pratique, consultation de documents électroniques,...)

Certification eduQua

eduQua est un label Qualité qui répond aux besoins des prestataires de formation continue. Il encourage la transparence et la comparabilité de la formation continue en faveur des consommatrices et consommateurs; il contribue ainsi à garantir la qualité des offres de formation continue en Suisse. Plus de 1000 écoles, institutions de formation et académiques sont certifiées en Suisse.

Coaching

Le coaching est un processus efficace d'apprentissage par l'action. Il vise à aider un collaborateur ou une équipe à acquérir plus d'autonomie, d'indépendance et d'épanouissement personnel afin d'exécuter au mieux sa ou leur mission.

Compétence

La compétence est observable et évaluable en comparant l'observé (ce qui a été fait) de l'attendu par un référentiel de compétence, une norme qualité, un processus de pratique prédéfinie ou par tous autres critères préétablis. C'est le résultat de la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être,...) par une personne. Elle peut être définie comme un savoir agir en situation. La compétence peut être de différents ordres: pratique professionnelle, technique, relationnel,...

Cours (session)

Les cours favorisent le développement personnel et professionnel. La participation à un cours débouche sur une attestation de suivi de cours. Ce terme est utilisé pour toutes les formes de formation continue telles que des modules, cursus, journée de formation, etc.

Critère

Un critère est un principe auquel on se réfère, ou un moyen qu'on utilise, pour établir un jugement. Cette notion peut être utilisée notamment dans les contextes suivants: de la gestion de projet, de formation,..., notamment pour la formulation d'un indicateur.

Dispositif de la qualité de la formation aux apprenants

Ce dispositif définit le fonctionnement (management et gestion) de la formation continue interne par des démarches qualité. Elle définit le parcours des apprenants, l'élaboration des formations, le soutien des formateurs ainsi que toutes les démarches qualité qui s'y réfèrent.

Dispositif de la qualité des prestations directes ou indirectes aux patients

Ce dispositif est imbriqué avec le dispositif de la qualité de la formation aux apprenants. Il définit les concepts et les processus qui le composent. De l'observation du savoir-agir des collaborateurs, à la co-construction des parcours nécessaires à l'acquisition des compétences par ces derniers avec leurs cadres, par le cheminement formatif (parrainage, formation continue, supervision, mentorat,...) à l'accompagnement des transferts dans la pratique.

E-learning

C'est un cours où le/la formateur-trice et les apprenants ne sont pas présents les uns avec les autres dans un lieu où se fait le cours. Les apprentissages (individuels et/ou collectifs) se font à distance par des activités prédéfinies (learning) en utilisant des médiats électroniques.

Feedback / Retour d'informations

Feedback est un mot anglais qui signifie «rétroaction» ou «retour d'information». Un retour d'information de la part d'une personne correspond à sa propre perception et compréhension et doit être utilisée comme source d'amélioration, comme par exemple: d'une pratique professionnelle, d'un enseignement ou d'un apprentissage. Les retours d'information peuvent concerner les thèmes suivants:

- Le comportement d'une personne;
- Les caractéristiques d'un cours;
- La qualité de la communication;
- Etc.

Formateur ou formatrice

C'est une personne, spécialiste ou experte dans son domaine propre, qui partage ses connaissances et ses expériences à des apprenants (participants) pour que ces derniers développent leurs compétences dans cette spécialisation ou expertise. C'est un-e accompagnateur/trice, un-e facilitateur/trice de l'apprentissage en vue de l'amélioration d'une pratique particulière.

Son rôle et ses compétences sont triples:

- un-e professionnel-le confirmé-e (compétences professionnelles);
- un-e formateur confirmé-e (compétences pédagogiques);
- et un-e partenaire de la qualité.

Formation en présentiel

C'est un cours où le/la formateur-trice et les apprenants sont en présence les uns avec les autres dans un lieu où se fait le cours.

Indicateur

Un indicateur quantifie un critère observé en termes qualitatifs ou quantitatifs.

Il permet de définir la différence (gap) entre ce qui est observé en comparaison à ce qui était attendu.

Médiation (en formation)

Dans le domaine de la formation pour adultes, la médiation est un terme utilisé pour soutenir, ou plutôt faciliter, réconcilier une personne apprenante avec un apprentissage. Il s'agit de réduire la distance, apaiser le conflit d'apprentissage. D'une certaine façon, la médiation est un coaching pédagogique.

Objectif

Un état anticipé lors de la planification et qui donne une orientation pour les activités présentes et futures. Le but à atteindre, l'attendu à la fin d'un processus.

Période ou leçon

Une période ou une leçon sont des séquences de formation d'une durée en général de 50 minutes.

Service de développement du personnel (SDEV)

Anciennement le service de la formation, le SDEV a comme mission d'engager les ressources à disposition (en temps, en argent et en ressources humaines) pour faciliter le développement professionnel des collaborateurs et collaboratrices du RHNe. Ses valeurs sont: le respect des personnes engagées dans les processus de développement, la responsabilité de chacun, le développement des compétences nécessaires au fonctionnement optimal du RHNe et l'ambition d'y arriver.

Taxonomie

La taxonomie de Bloom est un modèle pédagogique proposant une classification des niveaux d'acquisition des connaissances. Elle peut être résumée en six niveaux hiérarchiques. À chaque niveau correspondent des opérations typiques. En général, plus une personne est capable d'en effectuer, plus elle «navigue» parmi les niveaux.

Transfert des acquis

L'encouragement ciblé à la mise en œuvre des connaissances acquises dans la pratique, en lien avec diverses situations. Le transfert des acquis est aussi en lien direct avec l'objectif de départ qui a motivé la participation à un cours.



EDUQUA

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua